

Sport, Éducation et Formation en Europe

Un double projet pour une double vie

Sport, Education and Training in Europe

A dual career for a dual life

Sous la direction de Sylvain Landa

Avant-propos

Thierry Braillard
Claudia Bokel
Laurent Thieule
Stéphane Maisonnas
Philippe Huguenin-Génie

Sous la direction de Sylvain Landa

Sport, Education et Formation en Europe

Un double projet pour une double vie

Sport, Education and Training in Europe

A dual career for a dual life

Coordinateur réseau « Sport et Education »

Maxime LEBLANC

Rédacteurs :

Sylvain LANDA

Élise MOREL

Jacky RACINEUX-SHOULER

Think tank ***Sport et Citoyenneté***



web

AUTEUR

Think tank *Sport et Citoyenneté*

11 rue Alexandre Fleming

49066 Angers

www.sportetcitoyennete.com

COUVERTURE ET MAQUETTE INTERIEURE : Sylvain Landa

EDITEUR

Agence Com1ne

11 rue Alexandre Fleming

49066 Angers

Mai 2015

N°ISBN : 978-2-9553074-0-3

Dépôt légal à parution

Copyright ***Sport et Citoyenneté*** ©

Crédits photos : droits réservés

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que se soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

REMERCIEMENTS

Cette publication n'aurait pu être réalisée sans les contributions et l'implication des personnes suivantes :

Myriam Antoine ; Dr. Dawn Aquilina ; Mariann Bardocz-Bencsik ; Pierre Blondiaux ; Claudia Bokel ; Nadia Bonjour ; Thierry Braillard ; Makis Chamalidis ; Pr. Jean-Loup Chappelet ; Sabine Chavinier-Réla ; Nicolas Doyen ; Pr. Jean-Claude Dupuis ; Agata Dziarnowska ; Dr. Judit Farkas ; Stéphane Goudeau ; Mathilde Gouget ; Pr. Ian Henry ; Philippe Huguenin-Génie ; Pr. Sophie Javerlhac-Bodin ; Skander Karaa ; Dr. Tibor Kozsla ; Olivier Laplanche ; Arthur Le Flem ; Stéphane Maisonnas ; Denis Maseglia ; Tuuli Merikoski ; Matthieu Rabby ; Émilie Rousseau ; Pr. Albrecht Sonntag ; Philippe de Witte.

Ainsi que celle de toute l'équipe de *Sport et Citoyenneté* : Laurent Thieule, Président ; Vincent Chaudel et Dr. Marie-Cécile Naves, Vice-présidents ; Nicolas Gyss, Secrétaire Général ; Raymond Froumenty, Secrétaire Général Adjoint ; Pierre-Hervé Gautier, Trésorier ; Julian Jappert, Directeur ; Sylvain Landa, Directeur adjoint ; Maxime Leblanc, Responsable des affaires européennes ; Amandine Luce et Camille Aribaud, Chargées de communication ; Malvina Jucquois, Chargée du développement et des partenariats ; Jacky Racineux, Traductrice ; Charlotte Gaignon, Responsable administrative et financière ; Barbara Conin, Assistante administrative ; Élise Morel, Yannick Pittavino, Joseph Rothwell et Nicolas Torchin, Chargés de mission.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----|
| Contributeurs..... | 11 |
| Avant-propos | |
| Claudia Bokel..... | 15 |
| Thierry Braillard..... | 17 |
| Laurent Thieule..... | 19 |
| Stéphane Maisonnas..... | 21 |
| Philippe Huguenin-Génie..... | 23 |
| Introduction | |
| Sylvain Landa..... | 25 |
| I. Éléments de contexte | |
| Dr Dawn Aquilina..... | 31 |
| Makis Chamalidis..... | 39 |
| Agata Dziarnowska..... | 45 |
| Projets européens..... | 53 |
| II. Le double projet en France | |
| Skander Karaa..... | 61 |
| Nicolas Doyen..... | 73 |
| Sophie Javerlhiac-Bodin..... | 77 |
| Jean-Claude Dupuis..... | 85 |
| III. Panorama européen | |
| Arthur Le Flem..... | 95 |
| Tuuli Merikoski..... | 107 |
| Pierre Blondiaux..... | 117 |
| J. Farkas, M. Bardocz-Bencsik, T. Kozsl..... | 125 |
| Olivier Laplanche..... | 135 |
| Bonnes pratiques..... | 145 |
| Conclusion | |
| Julian Jappert..... | 153 |
| Bibliographie..... | 159 |
| Ils nous soutiennent..... | 163 |

CONTRIBUTEURS

AUTHORS

Dr. Dawn Aquilina

Dr. Dawn Aquilina is a Research Fellow at the Swiss Graduate Institute for Public Administration (IDHEAP) within the Faculty of Law, Criminal Justice and Public Administration at the University of Lausanne.

Makis Chamalidis

Psychologue du sport depuis 1994, Makis Chamalidis a été amené à travailler avec plus de 400 sportifs et entraîneurs de haut niveau dans une vingtaine de discipline sportives en France et à l'étranger. Il est membre du Comité Scientifique du think tank *Sport et Citoyenneté*.

Agata Dziarnowska

Agata Dziarnowska is a Policy Officer in the Directorate-General for Education and Culture in the European Commission. Her main tasks are education and training in sport, social inclusion as well as relations with Council and Presidencies. For many years, she was an handball and beachhandball player in Poland.

Skander Karaa

Skander Karaa est chargé de mission au Ministère français de la ville, de la jeunesse et des sports. Docteur en droit, il est chercheur au Centre de droit et d'économie du sport de l'Université de Limoges. Il a participé à la rédaction du rapport sur le statut des sportifs remis par le Professeur Jean-Pierre Karaquillo au Secrétaire d'Etat Thierry Braillard le 18 février 2015.

Nicolas Doyen

Nicolas Doyen est chef de projets au sein du pôle olympique et sport de haut-niveau du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Il s'occupe notamment du suivi du dispositif Parcours Athlète Emploi.

Pr. Sophie Javerlhiac-Bodin

Ancienne sportive de haut niveau, Sophie Javerlhiac-Bodin possède un doctorat de sociologie et enseigne à l'université de Rennes en tant que maître de conférences. Ses travaux de recherche portent sur les processus qui conduisent au changement de statut social à travers l'exemple de la reconversion des sportifs de haut niveau.

Pr. Jean-Claude Dupuis

Jean-Claude Dupuis est professeur, habilité à diriger des recherches (HDR) et délégué général de la Chaire « Responsabilité Globale et Capital Immatériel », de l'IAE de Paris – Université Paris Sorbonne. Il est également professeur associé à l'IGS.

Arthur Le Flem

Ancien étudiant de l'IEP de Lyon et de la *Freie Universität de Berlin*, Arthur Le Flem a intégré le Mastère Spécialisé en Management des Organisations de Sport d'Audencia Nantes.

Tuuli Merikoski

Tuuli Merikoski worked in the NOC of Finland for over ten years leading and developing the national dual career system and services. Currently she works as development manager in Helmi Business College and is involved with athletes' dual career development in Finland as Board Member of the NOC and of the Metropolitan Sport Academy. She is also a former athlete (800m & 1500m running).

Pierre Blondiaux

Pierre Blondiaux a suivi des études en Sciences Politiques. Il est également diplômé du Mastère Spécialisé en Management des Organisations de Sport (MOS) d'Audencia Nantes.

Dr. Judit Farkas

Dr Judit Farkas's work experience has spanned a wide range of activities in the field of sport and physical education/activity. She has had responsibility in administrative positions and in international project coordination. She is committed to bringing together governmental and civil/professional organisations to

reach a consensus on physical education/activity and inclusive education issues in Hungary.

Mariann Bardocz-Bencsik

Mariann Bardocz-Bencsik's professional experience in the sports industry ranges from managing international projects and grants and working in communications. She has been working in different international organisations, such as the EAS Network. Apart from these, her main field of interest is the use of sport and physical activity to reach social goals. Currently, she is writing her PhD on this topic.

Dr. Tibor Kozsla

Dr. Tibor Kozsla has extensive experience in the field of sport organisation management and sport education project management. He has successfully combined these experiences by developing and safeguarding dual career policies and activities as the president for European Athletes Student Network (EAS) for three years. Mr. Kozsla is the international director of the University of PE, Hungary 's and recently, also leads a team designing e-learning programmes offered by SportAccord Academy. Dr. Kozsla acts as education director of SA, which provides flexible education services for athletes and sport professionals worldwide.

Olivier Laplanche

Olivier Laplanche a suivi le Mastère Spécialisé en Management des Organisations de Sport (MOS) d'Audencia Nantes. Formé en sociologie du sport à l'Université de Nantes, il fut entraîneur d'aviron et agent de développement pour GB Rowing et l'Université de Durham au Royaume Uni.

AVANT-PROPOS

FOREWORD

The International Olympic Committee (IOC) recognises that it has a responsibility to protect and support athletes, whom we rightly consider to be at the heart of the Olympic Movement and the Olympic Games.



We believe our obligation extends beyond the playing field, including to life after sport. This is why we encourage all athletes to begin thinking early about what they intend to do after their sporting careers, preferably while they are still competing.

A number of recommendations to strengthen support for athletes are included in Olympic Agenda 2020, the IOC's strategic roadmap for the future of the Olympic Movement, which was approved in December 2014. These include measures to assist athletes in transitioning into their post-sport careers.

The IOC Athlete Career Programme (ACP), which is run in close cooperation with human resources company Adecco, was established specifically with this in mind. From balancing dual careers to preparing for post-sport careers, the ACP provides resources and training for athletes to develop life skills and maximise their education and employment opportunities. Launched in 2005, the programme has already benefited over 22,000 athletes across the world.

Work is underway to further develop the ACP with the National Olympic Committees and International Federations, while further investment is being made in the IOC Athlete MOOC (Massive Open Online Course) – two of the most recent examples of how the IOC is supporting athletes. The IOC Athlete MOOC is an online education platform for athletes whose content includes short courses on topics such as nutrition,

sport and technology, as well as athlete career transition, with new courses added every month.

A great deal of work also continues to be done by myself and my colleagues on the IOC Athletes' Commission as well as from other athletes' commissions around the world to deliver the very best ACP workshops we can to athletes around the world. It would be remiss of me not to take this opportunity to thank all of them for their excellent work as well as their input for and in the various Working Group meetings for Olympic Agenda 2020 and in particular for developing and delivering the ACP workshops.

Following successful stops in Qatar, Lebanon, Colombia, Venezuela, Rwanda, Ivory Coast, Cameroon and Chinese Taipei, we are now taking the ACP workshops to Panama, Honduras, Nicaragua, Guatemala and Peru. Targeted at local athletes, these outreach sessions provide support and practical advice to educate and empower them to start planning early for life after sports. They have been extremely successful, with nothing but positive feedback received so far from the athletes who have participated in the workshops.

The IOC ACP Forum, held from 26 to 28 May in Lima, Peru, was much awaited. During these three days, the participants shared best practices and discussed the best ways to benefit from the current resources available. A celebration of the 10th anniversary of the ACP was also held at the Forum. The IOC is taking real steps to strengthen its support for athletes, and as an Olympian myself, I am very proud of the work we are doing and all those involved in assisting our most cherished assets, the athletes.

CLAUDIA BOKEL

*IOC Athletes' Commission Chair
IOC Member*

AVANT-PROPOS

FOREWORD

La réussite du double projet de nos sportifs d'élite est une priorité pour le Ministère des sports.

Elle est la garantie pour les athlètes de pouvoir préparer leur avenir professionnel à l'issue de leur carrière.

Elle est aussi un élément constitutif de la performance. Les sportifs doivent être placés dans des conditions de vie sereines et équilibrées pour pouvoir s'entraîner efficacement et participer avec succès aux compétitions sportives de haut niveau.



C'est pourquoi il est primordial de préserver leur capacité à poursuivre des études ou à suivre une formation qualifiante et à être préparés à une insertion professionnelle dans les meilleures conditions.

Des dispositifs de soutien et d'accompagnement de nos sportifs, coordonnées par l'État, existent déjà, notamment les aménagements de scolarité et d'études, les aides personnalisées, les conventions d'insertion professionnelle, ou encore le dispositif de retraite pour les athlètes de haut niveau.

Ces dispositifs d'aides et d'accompagnement méritaient d'être amplifiés et redynamisés.

C'est la raison pour laquelle j'ai lancé en 2014 l'opération « Pacte de performance » dans la perspective des Jeux Olympiques et paralympiques de Rio afin que de nouveaux partenariats soient conclus avec des entreprises qui soutiennent la formation et la professionnalisation des sportifs de haut niveau, en collaboration avec les fédérations sportives. Il est clair que le rôle de l'État est de favoriser la rencontre entre le monde sportif et les entreprises

Sport Éducation Formation : un double projet pour une double vie

et de valoriser leur action avec pour objectif partagé le rayonnement international de la France.

Dans le même esprit, j'ai missionné le 27 août 2014 M. Jean-Pierre Karaquillo pour la remise d'un rapport sur les « Statuts des sportifs ». Il m'a été remis le 18 février dernier. Une importante partie du rapport est consacrée à la question de la préparation des sportifs à leur carrière sportive et à leur après-carrière et préconise une amélioration des dispositifs d'accompagnement et une meilleure coordination des acteurs.

Enfin, et dans la continuité de ce rapport, une proposition de loi, visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale, est en cours de discussion au Parlement. Elle prévoit des avancées notables quant à la situation des sportifs de haut niveau et professionnels et à la réussite de leur double projet car mieux protéger et mieux valoriser nos sportifs est un élément fondamental pour la promotion des valeurs de notre pays.

THIERRY BRAILLARD

*Secrétaire d'État aux Sports
auprès du ministre français de la Ville, de la Jeunesse et des Sports*

AVANT-PROPOS

FOREWORD

Selon des études internationales, 30% des jeunes pratiquants entre 10 et 17 ans abandonnent le sport chaque année, parce qu'ils considèrent que la pratique sportive leur prend trop de temps. Cette situation est d'autant plus vraie pour les sportifs de haut niveau, dont le rythme de vie, entre entraînement intensif, déplacements, compétitions et temps de récupération, est difficilement conciliable avec les défis et les contraintes du système éducatif et du marché du travail.



Pour répondre à ce défi, la notion de « double projet » ou de « double carrière » a vu le jour : elle se définit comme la recherche de l'excellence sportive et de la réussite scolaire, universitaire et professionnelle du sportif. Pour ce faire, des dispositifs d'aides et d'accompagnement ont été mis en place dans plusieurs pays européens, plus ou moins récemment. La Commission européenne a même adopté des Lignes Directrices en la matière, afin que les États membres se saisissent de cette question.

Mais pourquoi au juste légiférer dans ce domaine ? Pourquoi les pouvoirs publics doivent-ils se préoccuper de l'avenir d'une minorité de la population, souvent très bien payée, adulée par des milliers de personnes et habituée aux strass et aux paillettes des stades, voire des tapis rouges ?

Parce que l'image que l'on a des sportifs de haut niveau est une image d'Épinal. Derrière l'infime minorité des athlètes médiatiquement connus se cache une réalité bien différente. Selon le récent rapport sur les « Statuts des Sportifs » publié en France, 4 sportifs de haut niveau sur 10 gagneraient moins de 500€ par mois. Leur donner les moyens de poursuivre un double projet et leur offrir des conditions sociales et matérielles leur permettant de se consacrer pleinement à leur carrière sportive prend donc

tout son sens, d'autant plus que ces athlètes, en performant lors des grandes échéances internationales, contribuent au rayonnement de leur pays. La poursuite d'un double projet est aussi la meilleure façon d'anticiper l'après-carrière sportive et de faire plus facilement le deuil des exploits passés.

La gestion de la double carrière connaît des réalités différentes selon l'organisation, le fonctionnement et la culture sportive de chaque pays. L'ouvrage que nous vous proposons aujourd'hui détaille la façon dont il se met en place dans six pays européens, et apporte plusieurs éléments de contexte, grâce à la contribution de prestigieux intervenants. Il est le fruit d'un projet pédagogique mené cette année avec les étudiants du Mastère Spécialisé en Management des Organisations de Sport d'Audencia Nantes, que je tiens ici à remercier pour leur confiance et leur investissement fidèle à nos côtés.

LAURENT THIEULE

Président du think tank Sport et Citoyenneté

AVANT-PROPOS

FOREWORD

En partenariat depuis plusieurs années avec le think tank *Sport et Citoyenneté*, Audencia Nantes est heureuse de s'associer à cette nouvelle publication dont le thème est le double projet des sportifs, soit la possibilité pour eux de poursuivre non seulement leur carrière sportive -souhaitons leur jusqu'au plus haut niveau- mais aussi d'y allier des études et un projet professionnel en parallèle ou à la suite de cette vie sportive.



Concilier parcours académique et résultats sportifs est en soit complexe quand il faut jongler entre les entraînements et les cours, les compétitions et les examens, mais la difficulté augmente lorsque viennent s'ajouter emploi et vie personnelle et sociale. Performer dans tous les domaines est un enjeu contemporain qui génère une pression palpable. Quels dispositifs les sportives et sportifs peuvent-ils trouver auprès de l'État et des collectivités, des écoles et universités, de leur structure d'entraînement, afin d'atteindre leurs objectifs ? Est-il possible de concilier toutes ces ambitions, sans devoir renoncer à l'un ou l'autre projet ?

Ce sont ces questions que la présente publication va soulever, en particulier en menant une enquête hors de France afin de dresser un état des lieux des politiques mises en œuvre dans plusieurs États européens visant à faciliter cette double carrière. Sans prétendre apporter des solutions toutes faites, mais avec pour objectif de permettre de poursuivre la réflexion entamée en France par d'autres travaux, tels le rapport commandé par le Ministère des Sports au Professeur Jean Pierre Karaquillo sur les « Statuts des Sportifs » et alimenter la proposition de loi déposée devant l'Assemblée Nationale en avril dernier.

Cette réflexion s'est poursuivie entre les acteurs concernés, au premier rang desquels des sportifs, des politiques, des enseignants, lors de la conférence de lancement de cette publication tenue le 9 juin dans les locaux d'Audencia Nantes. Cette publication intègre plus spécifiquement le travail de recherche de trois étudiants du Mastère Spécialisé® Audencia en Management des Organisations de Sport, futurs cadres du secteur sportif qui se doivent de traiter de tels sujets d'actualité.

STÉPHANE MAISONNAS

Ph.D.

Directeur des Mastères Spécialisés® et MSc.

Audencia Nantes

AVANT-PROPOS

FOREWORD

Une ambition centrée sur la performance, un emploi du temps rythmé par les compétitions, un horizon axé sur le court terme, des carrières courtes et imprévisibles... la pratique sportive ne laisse guère de temps aux sportifs pour programmer leur après carrière. Pour les y aider, Opcalia a mis en place un Observatoire et déployé plusieurs actions.



En 2013, Opcalia lance l'Observatoire « Sport et reconversion »¹. Ses travaux mettent en évidence les compétences psychologiques et sociales développées par les athlètes tout au long de leur carrière et recherchées par les entreprises. Un constat qui a orienté la réflexion sur la nécessité de mailler compétences, formation professionnelle et emploi, de formaliser des CV vidéo favorisant la mise en avant de ces compétences transférables ou encore d'organiser des rencontres régulières avec les entreprises. En parallèle, Opcalia a recueilli les témoignages de 22 sportifs et sportives de haut niveau (football, escrime, judo, rugby, natation, cyclisme...) afin de mieux comprendre les enjeux et les ressorts de la reconversion professionnelle. Ces derniers sont réunis dans un livret numérique intitulé « *Sportifs de haut niveau, quelle reconversion ?* », incluant des témoignages vidéo.

Afin d'anticiper le passage du monde sportif vers le monde de l'entreprise, Opcalia a conclu des partenariats avec le monde du Rugby, du Football, du Handball et du Basket-ball² dans le cadre de dispositifs de diagnostics ou préparation à la transition

¹ En partenariat avec d'anciens sportifs, sportifs en reconversion, clubs, fédérations, INSEP, CREPS, entreprises, DRJSCS, Conseils régionaux, CROS, APEC, cabinets conseil en reconversion et organismes de formation.

² Europ Sports Reconversion, Agence XV, Perf et Reconversion, Basket Promotion, Syndicats de joueurs (UNFP, Provale, AJPH, MGS).

professionnelle. L'objectif : identifier les compétences transférables et les potentiels des joueurs dans le cadre de leur projet professionnel afin de déterminer les formations nécessaires pour intégrer l'une des 73 000 entreprises adhérentes d'Opcalia. En 2014, Opcalia a ainsi accompagné 68 joueurs et 70 joueurs se sont déjà positionnés sur 2015.

En Picardie, Opcalia a lancé Pass Sport³ pour accompagner la reconversion professionnelle de 20 athlètes dans le cadre d'un bilan de compétences à l'exemple de Jérémy Stravius (Club Amiens Métropole Natation), de Cyrielle Cotry (Club Archers de Compiègne), ou encore des hockeyeurs du club « Les Gothiques ». En parallèle, 20 structures sportives bénéficieront du diagnostic RH « Stratégie Compétences » développé par Opcalia, afin d'identifier leurs points forts et les points à améliorer sur les plans stratégiques, humains et opérationnels.

Les jeunes ne sont pas oubliés. Afin d'aider les jeunes sportifs focalisés sur leurs exploits sportifs au détriment de leur avenir professionnel, Opcalia leur propose un accompagnement spécifique pour l'élaboration d'un projet facilitant leur insertion dans la vie professionnelle via le contrat de professionnalisation.

Autre action, l'opération « Un club, un Emploi » initiée par Opcalia Ile-de-France et la Ligue Ile-de-France de Football vise l'intégration pérenne de 276 jeunes franciliens recrutés en CDI via des « Emplois d'Avenir » par plus de 100 clubs de football pour des postes d'animateurs, de socio-éducatifs et de sportifs. Depuis le 1^{er} janvier 2015, ce dispositif est déployé sur l'ensemble du territoire et dans les départements d'outre-mer (DOM). La délégation Opcalia Martinique vient de s'engager dans la démarche : 30 jeunes ultramarins suivront leur formation en Métropole au sein d'associations partenaires, 30 autres effectueront leur cursus sur leur territoire.

PHILIPPE HUGUENIN-GENIE

Directeur général d'Opcalia

³ Cofinancé par le Conseil régional Picardie, la Direccte Picardie, le Fond Paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).

INTRODUCTION

La question de la gestion de la double carrière des sportifs de haut niveau est récurrente. Ces dernières années, elle est même devenue une véritable préoccupation, tant aux niveaux nationaux qu'européen.

De nombreuses recherches ont montré la difficulté pour les sportifs de haut niveau de combiner leur carrière sportive avec leurs études, malgré l'importance que cela représente pour leur avenir. L'entraînement intensif et les compétitions nationales et internationales rendent difficile la conciliation entre la vie sportive et la vie scolaire ou professionnelle. Le sport a souvent tendance à prendre le dessus, en particulier dans les sports où les rémunérations sont importantes à un âge précoce. Or, l'objectif du double projet est de favoriser une double réussite, à la fois dans le sport mais aussi dans les études et la vie professionnelle. Pour ce faire, l'Union européenne (UE) a publié en 2013 des Lignes Directrices concernant la double carrière des athlètes⁴ dans le but de mettre en avant des bonnes pratiques sur le sujet et d'améliorer la situation.

Ces Lignes Directrices ont permis de faire un pas conséquent pour que la double carrière ait une base solide au niveau européen. Cependant, leur mise en œuvre reste du ressort des États Membres, conformément au principe de subsidiarité et à la compétence d'appui dévolue à l'UE dans le domaine du sport. Si certains États se sont saisis depuis longtemps de la problématique, on constate encore aujourd'hui une certaine hétérogénéité dans les approches, selon l'organisation, le fonctionnement et la culture de chaque pays. Il conviendra donc d'analyser dans la durée comment ces Lignes Directrices ont été traduites dans les législations et réglementations nationales pour

⁴ COMMISSION EUROPÉENNE (2013) : *Lignes directrices de l'Union européenne concernant la double carrière des athlètes*.

juger de leur efficacité. Il convient de noter aussi que l'UE soutient (ou a soutenu) plusieurs projets transnationaux visant à faire progresser la double carrière en Europe, dans le cadre notamment du programme Erasmus+ Sport.

Malgré ces efforts et ces discours, les obstacles perdurent quant à la mise en œuvre concrète de la double carrière. Le manque de temps, le manque de recul ou, parfois, le manque de motivation des acteurs est souvent pointé du doigt. Difficile en effet de penser à la fin de la carrière lorsque celle-ci débute à peine... Réfléchir au double projet est pourtant essentiel. Inutile de rappeler que la carrière sportive ne dure pas toute une vie, et qu'elle peut s'arrêter précipitamment. L'absence de résultats, la blessure, le choix de l'entraîneur... rendent une carrière sportive extrêmement précaire, et oblige les acteurs, et prioritairement les athlètes, à faire preuve d'anticipation.

Ce constat, *Sport et Citoyenneté* l'a forgé après avoir mené plusieurs réflexions sur le sujet, en collaboration avec les acteurs du domaine. En janvier 2014, notre think tank organisait une conférence à Paris, dans le but de remettre ce sujet à l'ordre du jour et de présenter les mesures mises en place en France pour accompagner les sportifs de haut niveau pendant, mais aussi après, leur carrière. Quelques mois plus tard, une seconde conférence était organisée, se concentrant sur le rôle des entreprises dans le processus de reconversion des sportifs de haut niveau. Par ailleurs, notre réseau thématique « Sport et Education », composé d'experts européens de disciplines variées, a aussi eu l'occasion de se pencher sur cette question, faisant du double projet l'un des sujets d'étude récurrents de notre think tank.

A travers cette publication, *Sport et Citoyenneté* souhaite continuer cette réflexion et aller plus loin, en présentant comment s'effectue la gestion de la double carrière dans six États européens (France, Allemagne, Finlande, Belgique, Hongrie, Royaume Uni).

Le travail s'appuie à la fois sur une définition générale du double projet mais aussi sur les enjeux psychologiques et la dimension européenne qu'il comporte. Afin d'avoir une vision plus

large, des exemples et bonnes pratiques européens sont présentés et se concentrent sur les trois étapes importantes de la double carrière : la conciliation entre vie sportive et vie scolaire ; puis entre vie sportive et vie professionnelle et enfin la question de la reconversion en fin de carrière sportive.

Cet ouvrage cherche donc à dresser un état des lieux mais aussi à apporter des éléments nouveaux et à servir d'inspiration pour améliorer les systèmes de double carrière au niveau européen. Il s'appuie pour cela sur les contributions de prestigieux auteurs et sur le réseau mis en place par *Sport et Citoyenneté* depuis plus de 7 ans.

SYLVAIN LANDA

Directeur adjoint de Sport et Citoyenneté

How to manage the dual career for athletes is a recurrent question. During the past few years it has become a major preoccupation, both at the national and the European level.

Various pieces of research have shown how hard it is for top-level sportsmen and sportswomen to combine a sporting career with their studies, despite the importance of this for their future. Intensive training schedules and national and international competitions make it difficult to reconcile the demands of their sporting life with their studies or their profession. Sport tends to take precedence, especially in sports where there are considerable rewards at an early age. The aim of the dual career plan is to encourage a dual success, not only in sport but also in academic studies, professional training and work. In order to do this, in 2013 the European Union (EU) published the EU Guidelines on Dual Careers of Athletes⁵ in order to highlight good practice in this matter and to improve the situation.

⁵ EUROPEAN COMMISSION (2013): *EU Guidelines on Dual Careers of Athletes*.

These EU Guidelines marked an important step forward in ensuring that the dual career has a solid basis at the European level. However, their implementation remains the responsibility of the Member States, in accordance with the principle of subsidiarity and the support competence given to the EU in the field of sport. Although some States have been grappling with this problem for a long time, a certain heterogeneity is still evident today, depending on the culture of each State, and how it is organised and functions. There needs to be a long-term analysis of how the Guidelines have been applied in national laws and regulations in order to assess their effectiveness. It should also be noted that the EU supports a number of transnational projects aimed at moving the dual career project forward, particularly within the framework of Erasmus+ Sport.

Despite these efforts and fine words, obstacles remain when it actually comes to implementing the dual career plan. Lack of time, lack of objectivity and sometimes lack of motivation from those involved are often blamed for this. Of course it is difficult to think about the end of a career which is only just starting. It is vital to think about the dual career, however. Needless to say, the sporting career does not last for a whole lifetime, and it can come to an abrupt end. Amongst other things, poor results, injury or the choice of coach can all make the sporting career very precarious, which means that those involved, and particularly the athletes themselves, need to think ahead.

Sport and Citizenship came to this conclusion after careful consideration of this matter in collaboration with the key stakeholders. In January 2014, our think tank organised a conference in Paris which brought together numerous sport stakeholders in order to put this subject (back) on the agenda and to present the measures taken in France to support top-level athletes during and also after their career. A few months later a second conference was organised, concentrating this time on the role of businesses in the career change process for top-level athletes. Our thematic network “Sport and Education”, which is made up of European experts from various disciplines, also looked at this question, making the dual career one of the recurrent themes studied by our think tank.

Introduction

With this publication, *Sport and Citizenship* hopes to continue this reflection and go even further, by showing how the dual career is managed in six European States (France, Germany, Finland, Belgium, Hungary and the United Kingdom).

The work is based on a general definition of the dual career, and also on the inherent psychological questions and the European dimension. In order to get the broadest picture possible, different European examples are presented concentrating on the three main steps in the dual career for top-level athletes: reconciling the demands of sport and studying, reconciling the demands of sport and professional work, and finally the question of career change at the end of the sporting career.

This work is trying to show the current state of affairs and also to introduce new elements and to serve as an impetus to improve the dual career at the European level. With the greatly appreciated support of our prestigious contributors and its network, *Sport and Citizenship* is able to bring you a work made up of numerous contributions giving detailed, concrete examples.

I. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

GENERAL BACKGROUND

Dual-Career Management: Challenges and risks inherent in elite sporting careers

DR. DAWN AQUILINA

Introduction

In the last decade, the concept of dual career management has received considerable attention from all stakeholders of sport in Europe. This was as a result of growing concern that young elite sports persons were finding it increasingly challenging to combine their sport and education while actively competing, often compromising to a large extent their lifestyles and post-athletic career planning. The findings from one of the earlier pan-European research studies⁶ indicated strongly that elite athletes often struggle to achieve a balance between sporting, academic and personal life due to the intensive training and competition requirements placed upon them. The grueling physical demands of elite sport coupled with long hours needed in order to compete at a high level can have a detrimental effect on an athlete's health and well-being. Given the crucial role that sport holds in athletes' lives, it is rarely the aspect that gets compromised, in turn, other aspects such as education and personal life tend to bear the brunt. The ultimate pursuit of sporting success can lead to varying

⁶ EUROPEAN COMMISSION (2004): *Education of young sportspersons*, Final Report, PMP in partnership with the Institute of Sport and Leisure Policy, Loughborough University.

degrees of compromise often depending upon the sport, the individual and the country they represent.

Since the publication of this report in 2004; policy-makers, the sports community and academics have sought to redress some of these issues by developing, funding, implementing and supporting elite athletes to manage better their dual careers in the longer term. Dual career management in this context refers to the duration of time in which individuals combine their education/professional career together with high performance sports. This could last from a period of a few months to a number of years and overlap with compulsory schooling (in the case of early specialisation sports such as gymnastics), post-compulsory schooling (including Higher Education and vocational education and training (VET) sector), up until a post-athletic career is attained.

Why is it an important issue?

Much of the momentum in this research area has been garnered as a result of the realisation that more and more elite athletes present at the world sporting stage are in fact current or recent graduates of higher education institutions. In the UK, the British Universities and Colleges Sport (BUCS) website published official statistics stating that over the last 20 years (Barcelona Games 1992 – London Games 2012), 61 per cent of Team GB, were in fact “products” of the higher education system (BUCS, 2012). Other countries in Europe such as France and Finland manifested the same trend, with both countries having more than half of the proportion of Olympic athletes having attended higher education institutions.

Moreover, with the recent growing concern by key policy makers like UK Sport nationally and the European Commission at a European level, there was a felt need to look at elite athletes in a more “holistic” manner, that is to increase the awareness and appreciation of the other facets of an athlete’s life other than his/her sporting development. To this end, a number of research studies have been commissioned culminating in the publication of the EU Guidelines on Dual Career of Athletes in 2013. However, it remains to be seen to what extent these recommended policy actions will be implemented uniformly in each of the Member

States. Finally, there are some ethical considerations to keep in mind when it comes to elite athlete development. Pursuing success can at times compromise to a large degree other aspects of an athlete's life with serious consequences later on in life if this is not achieved. Athletes exit the elite sporting system for a myriad of reasons whether as a cause of injury, de-selection, poor performances or a conscious decision to retire. Given that in most of these inevitable circumstances the athletes lack the control to influence the outcome of these decisions, it becomes even more imperative for them to have a contingency plan to facilitate the arduous transition out of sport and secure a fulfilling post-athletic career of their choice.

Challenges and risks inherent in elite sporting careers

Becoming an elite athlete is seen by many as a prestigious form of employment and evokes images of grandeur as it allows certain individuals to construct their "glorified selves" and these identities are recognised by the rest of the public as such. However, the choice of this particular career comes at a price and the researchers in this field have striven to uncover the darker aspects of this desirable career. These negative elements concern issues of intense, and at times, ruthless competition to achieve selection, the disparity between supply and demand where the former markedly exceeds the latter which often lead to wasteful and unsustainable player-development practices in elite training institutions. Moreover, the instability and short-term cycle of an elite career hampered by the pervasive risk of injury and the inescapable vulnerability to ageing diminish the future career prospects of these athletes.

This unfavourable situation is further exacerbated with those athletes who despite being very successful on the world sporting stage, are still unable to make a living out of their sport and therefore have to think of some alternative means to support themselves during and after their sporting career is over. Financial hardship is often cited as one of the critical challenges in athletes' lives as considerable funds are needed to travel, train and compete in the right conditions in order to progress well athletically. Often, close relatives are burdened with this

responsibility during the earlier years of the athletic career given that athletes spend significant amounts of their time training to qualify into the elite squad. The problem is further compounded when elite athletes opt for educational courses/degrees that are not covered by a scholarship. Alongside the financial strain that student-athletes have to endure, time management is often the determining factor that impacts significantly on how successful student-athletes negotiate their dual career path. Although, this usually did not depend entirely on them as individuals but also relied heavily on the kind of people and support structure they had around them. However, where time mismanagement does occur in a consistent manner negative repercussions do ensue, leaving the student-athlete with feelings of frustration and stress. The elite sporting world is characterised by an overflowing sporting calendar which means that athletes sometimes need to travel for months at a time to qualify and compete for major events. Furthermore, the rampant short-term planning in sport constantly leaves student-athletes in a vulnerable position, held back by feelings of uncertainty, whether they were competing or not, whether they had to travel for competitions, how many hours they would need to dedicate to their athletic preparation given that final selection only takes place just a short period before the actual major competition. Consequently short-term planning in sport makes it increasingly hard to plan ahead in other aspects of their lives since most decisions revolve primarily around their sport. Therefore, many athletes are often subject to a double threat – on the one hand they engage in an athletic career which is prone to instability often hampered by injury, de-selection and the inescapable impact of aging, while on the other they are forced to make sacrifices in terms of education and their subsequent work career. Given this eventuality, it becomes even more pertinent for elite athletes to take charge of their dual career from an early age in order to mitigate these risks.

Taking ownership of their dual career

While the progression of an elite athlete's athletic career tends to be under the responsibility of a network of professionals working in clubs/national training centres, the development of an academic rests largely with him/herself. Once elite athletes

1. Éléments de contexte

complete compulsory schooling, there is less and less intervention from educational institutions to keep them on track. All higher education institutions tend to operate in an autonomous manner leaving each student free to choose how seriously they commit to their studies. This level of personal involvement by student-athletes can be demonstrated to varying degrees with some who commit a substantial amount of time and effort to gain excellent academic qualifications while others who settle for less. From the literature we can observe that while the decision by student-athletes to invest less in the development of their academic career could be simply a personal one, it may also be as a result of the influence of a particular person/s in their immediate surrounding such as the coach or teammates. In some sporting contexts stereotypically in combat sports and football among others, the sporting culture inculcated in such settings is at times to the detriment of the educational development of some of their athletes. Therefore, for those athletes who are trying to break the mould and pursue a second career in education, this can prove quite testing since not only was it uncommon to find other athletes who were managing a dual career but they were also subjected to pressure by national team coaches/sport directors. The latter often put pressure on their athletes to give up their studies as this was “mis”-conceived to interfere with their sporting development.

As it has been stressed above, one of the main ethical concerns surrounding elite athletes within this context is that sometimes they remain ‘spectators to their own career development’ and therefore a more conscious effort is perhaps required by these individuals to take charge of their own career plans, whether they are within academia and/or elite sport. It has been argued elsewhere, that when student-athletes did take responsibility of managing their own career plans they had benefited from such a decision as they continued to progress further. This had implications not only for the way they manage their current dual career but also in the way they plan for their post-athletic careers. The literature highlights the importance for elite athletes to make serious plans in relation to a realistic post-athletic career opportunity while they are still active in sports in order to make a smooth transition into the labour market. The findings of another

research study corroborated this fact and illustrated how each of the student-athlete interviewed (regardless of age, gender and nationality) had given careful consideration to his/her post-athletic career prospects as they discussed their realistic chances of securing the occupation of their choice in the near future.

It is thus argued that the student-athlete should assume a greater responsibility for how both his/her careers are to be managed. By becoming more independent, self-reliant individuals they can develop expertise in deciding and negotiating arrangements for the progression of their dual career, which should in turn have a positive impact on their lifestyle more broadly. Such expertise can be potentially enhanced through the development of life skills and gaining work experience in other professional settings outside sport which will broaden their options once they are faced with retiring out of sport. Hence, by engaging in discussion about decisions that directly affect them, elite athletes may be able to negotiate more control not only over their current choice of lifestyle but also influence their post-athletic career direction. It is imperative that elite athletes are aware that they are the primary focus in the development of policies and service provision within this context, and they play a crucial role in how successfully they manage their dual career.

RESUME

La double carrière des sportifs de haut niveau (SHN) est devenue une préoccupation majeure ces dernières années. La publication d'un rapport paneuropéen en 2004 a révélé la difficulté de trouver un équilibre entre le projet sportif et le projet éducatif ou professionnel, et les conséquences que cela pouvait engendrer sur la santé et le bien-être des sportifs. Depuis, la volonté d'aider les athlètes dans la gestion de leur double carrière a progressé. Ce point prend toute son importance quand on sait l'incertitude qui règne dans la vie d'un athlète : la compétition est intense, le risque de blessure est important et le vieillissement inévitable. Il est donc absolument nécessaire de préparer la suite et de faciliter la transition en fin de carrière. Sans compter que certains sportifs, malgré leur succès, ne peuvent pas vivre de leur sport et que leur quotidien, entre voyages, entraînements et compétitions, coûte cher. La gestion de la carrière sportive se fait sur le court terme, ce qui rend encore plus difficile la gestion des autres aspects de la vie. L'UE a publié des Lignes Directrices concernant la double carrière des athlètes en 2013, mais reste à savoir comment elles vont être mises en œuvre dans chaque Etat Membre.

La réussite scolaire est très dépendante de la volonté de chacun. Après la fin du cursus obligatoire, les étudiants-sportifs sont très autonomes. Certains sportifs subissent aussi des pressions de la part de leurs coéquipiers ou de leur entraîneur pour abandonner leurs études, qui ont la réputation d'interférer avec leur développement sportif. Ils ne doivent donc pas rester « spectateurs du développement de leur propre carrière » : ils doivent s'impliquer dans celle-ci, la gérer. C'est seulement de cette manière qu'ils pourront pleinement bénéficier de leurs décisions. Les sportifs acquièrent ainsi plus d'indépendance et une certaine expertise dans les décisions et les négociations concernant l'organisation de leur carrière. En discutant des sujets qui les concernent, ils ont plus de contrôle et jouent un rôle crucial dans le succès de leur double projet.

« Trouver plus d'équilibre dans les déséquilibres »

MAKIS CHAMALIDIS

Vous accompagnez de nombreux sportifs, notamment sur le volet psychologique. En quoi cette approche est-elle importante pour les athlètes, notamment ceux inscrits dans un parcours de double projet ?

MC : Je suis psychologue du sport et travaille dans ce milieu depuis une vingtaine d'année. Plus particulièrement dans l'accompagnement des sportifs de haut niveau et dans celui de leur entourage, dans le but de les aider à progresser dans leur carrière mais aussi à trouver l'équilibre dans le déséquilibre. Faire du sport à haut niveau implique un investissement très fort, beaucoup de temps passé à s'entraîner et donc fatalement peu de temps pour faire autre chose en parallèle. Ce mode de vie n'est pas très équilibrant. Et je ne parle pas forcément ici des très grands champions, qui sont à la limite de l'excès et qui ont un caractère fort et complexe.

Cette vie, c'est le quotidien de nombreux jeunes sportifs inscrits à l'INSEP (*Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance*) ou au sein des Pôles Espoirs. Entre les entraînements, les compétitions, les déplacements, les études... ils n'ont quasiment pas une minute à eux. Chez certains, on peut même constater des symptômes de *burn-out* similaires à ceux rencontrés chez les adultes en entreprise. Le double projet est lourd à mettre en place, et difficile en termes de gestion du sommeil et d'énergie. C'est pour cela que je parle d'équilibre dans le déséquilibre, et c'est là que l'approche psychologique devient indispensable.

Des études internationales indiquent qu'un tiers des jeunes entre 10 et 17 ans abandonnent le sport car cela leur prend

trop de temps. Avez-vous vécu cette expérience avec les sportifs que vous accompagnez ?

MC : D'abord le sportif n'est pas seul. Son entourage (sa famille, ses amis, son entraîneur, son staff) joue un rôle-clé. Il peut lui donner du courage, de la confiance mais il peut aussi avoir un impact négatif, en lui prenant de l'énergie ou en lui transmettant ses propres doutes. Beaucoup de sportifs viennent me voir car ils se sentent bridés par ce qu'ils entendent autour d'eux. Leur entourage n'est pas toujours composé de gens bienveillants et compréhensifs... Or, savoir s'entourer est un aspect important de la vie des sportifs de haut niveau et c'est déjà un comportement d'excellence. Cela signifie être capable d'identifier des compétences parmi les gens autour de soi. Mais souvent on ne choisit par son entourage... Il faut donc savoir se positionner, savoir ce que l'on veut et ce que l'on attend personnellement d'un double projet. Or, ce n'est pas le cas pour un certain nombre de jeunes athlètes. Puis, revient inévitablement la question de l'excellence : peut-on l'atteindre dans deux domaines parallèles ? Peut-on être le meilleur ou parmi les meilleurs à la fois dans sa discipline sportive et à l'école ?

Participer aux Jeux Olympiques ou à des compétitions internationales est une chose, mais gagner des médailles en est une autre. Cela nécessite de faire partie des meilleurs au monde. Il serait intéressant d'analyser le parcours scolaire des médaillés olympiques pour avoir une meilleure vision de la question.

Certes, mais un grand nombre de mesures ont été prises pour faciliter la scolarité des sportifs. L'idée est que le double projet soit la règle et non l'exception...

M.C. : Pour avoir passé beaucoup de temps dans les Pôles Espoirs et France, où les sportifs ont entre 15 et 18 ans et vont encore à l'école avec des emplois du temps aménagés, j'ai pu constater qu'il existait de grandes différences entre les disciplines. Pour certaines très médiatisées et professionnelles, comme le football ou le tennis, beaucoup de jeunes se disent qu'avoir le baccalauréat ou non ne changera pas grand-chose.

Indépendamment de la médiatisation de la discipline, le double projet n'est pas forcément adapté à chacun et il faut évidemment ajuster le projet au sportif à qui on a affaire. J'ai pu constater qu'un certain nombre de jeunes avaient du mal à gérer leur stock

d'énergie. Ils s'endormaient à l'école, arrivaient en retard ou ne se réveillaient pas le matin. Le double projet est donc quelque chose qui doit être adapté, quasiment au cas par cas.

Il existe bien sûr des jeunes qui s'investissent à fond dans le double projet, mais finalement, ils représentent presque une minorité. Le rôle des entraîneurs est primordial de ce point de vue : certains entraîneurs, humanistes, cherchent à privilégier l'éducation, à la fois du sportif et de l'individu. Mais d'autres recherchent avant tout des performances et des résultats. Ils auront alors tendance à traiter les dossiers scolaires avec beaucoup plus de légèreté...

Une carrière sportive est constituée de hauts et de bas, et l'athlète doit souvent faire face à des périodes de transition, quelquefois indépendantes de sa propre volonté (blessures, non-convocation, méforme). Est-ce que le double projet peut aider dans ces cas-là ?

M.C. : Le haut niveau est parsemé d'incertitudes : le sportif ne sait pas s'il va y arriver, combien de temps cela va durer. Il n'est pas non plus à l'abri d'une blessure. Dans cette optique, il est certain que le double projet est aussi là pour donner une seconde identité, d'autres repères et apporter de la sérénité. Malheureusement, pour certains sportifs qui ont un caractère de champion, le double projet est souvent vu comme une contrainte, et délaissé. Avoir une alternative n'est pas leur préoccupation première. Ils sont obsédés par la réussite sportive. Pour les uns, le double projet donne donc plus de sérénité dans un monde plein d'incertitudes, alors qu'il n'est pas du tout une priorité pour les autres. Et puis cela varie selon les disciplines. Dans certaines, où l'excellence ne permet pas de vivre, il faut faire preuve de lucidité et le double projet est alors une nécessité. Mais dans d'autres, s'inscrire dans cette démarche est presque un manque de lucidité... Le contexte est donc très important, même si pour l'immense majorité, le double projet est une très bonne chose.

Les nouveaux outils d'apprentissage tels que le *e-learning* ne sont-ils pas la solution au souci d'individualisation dont vous parlez ?

M.C. : Même s'il est plus flexible, le *e-learning* demande tout de même une grande autonomie. Qui dit autonomie dit aussi

nécessité pour le sportif d'avoir compris l'intérêt du double projet, de lui donner du sens. A ce moment-là, cela devient plus facile d'être intelligent dans le management de son énergie. Poursuivre deux carrières en parallèle coûte en énergie et demande une très bonne organisation. C'est à ça que doit veiller l'entourage : qu'un jeune ne consume pas toute son énergie dans le double projet mais que ce dernier soit au contraire au service de la carrière sportive. Au départ, c'est une très belle idée mais elle a souvent du mal à se concrétiser sur le terrain. Cela demande énormément de coordination entre plusieurs instances et c'est là, malheureusement, que se perd souvent le suivi.

RESUME

Doing top-level sport demands a huge investment (training, competitions, transport and so on). It is not a very balanced way of life. Some sportsmen and women even show signs of burn-out. Given this situation, organising a dual career plan is complicated and managing it is difficult. The people close to the athlete have a key role in this, especially the coach. The athlete also needs to take a stance, to know what they want and their personal expectations from a dual career plan. Some of them do not do this. Inevitably, the question of excellence arises: is it possible to be the best, or one of the best, in the sporting discipline and also in their studies?

Arrangements for facilitating the dual career plan do exist, but there are big differences between disciplines. The dual project may not be suitable; it needs to be adapted to the athlete, on a case by case basis.

From the psychological point of view, it is well-known that top level sport is full of uncertainty. The dual career plan is useful in this, in that it can give a second identity. Unfortunately, for those who have the character of a winner, the dual project is often seen as a constraint. Having an alternative plan is not their main preoccupation. They are obsessed by their success in sport. This varies from discipline to discipline. Where it is not possible to make a living from excelling in a sport, there is no choice but to be lucid and recognise that the dual career is necessary. The context is therefore very important, even if for the vast majority of athletes, the dual career plan is a great opportunity.

In conclusion, the athlete needs to understand the value of the dual career plan, so that it makes sense. Following two careers at the same time demands a lot of energy and organisation. The people close to the athlete need to keep an eye on this, to ensure that a young athlete does not put all their energy into the dual project, which should, on the contrary, be supporting their sporting career. This requires a lot of coordination between various bodies, and unfortunately this is where the scheme often breaks down.

Dual Careers of athletes – the EU perspective

AGATA DZIARNOWSKA

Introduction

One of the key challenges that the European Union (EU) has to face in the short term is to boost growth by tackling unemployment. The economic crisis, which has led to unacceptably high unemployment rates, especially among the youth, is not yet overcome. The ongoing economic difficulties require the mobilisation of all sectors and utilising all available tools to generate growth and jobs. A successful return to sustainable economic growth and a prosperous Europe involves an investment in people, in skills and in education.

The concept of Dual Careers

The sport sector contributes significantly to the EU economy and is one of the fastest growing areas. Beyond the small number of high-profile athletes, who earn considerable income, there is a huge number of dedicated sportspeople who make considerable sacrifices without (yet) gaining the economic rewards. Pursuing their dreams, finding a balance between the needs of their sport and their requirements to either continue working or follow their education is a particular challenge for them. It is in response to this challenge that the concept of dual careers arise, especially with reference to younger athletes and the equilibrium between sport training and education.

“During my study I participated at the Olympics in Salt Lake City reaching sixth place. I enjoyed having something next to my sport and I could use the theoretical background from the study for my training as well. Ski jumping is a very exciting sport, connected with a lot of travelling. I had to get used to learn in hotel rooms and on

the long bus trip to the competitions. The course was not made for professional athletes, though. I always had to find individual solutions to move exams and take additional courses instead of the obligatory ones. When I was looking at the program from the study and the program for ski jumping, I had no idea how to combine them, but it worked out somehow due to good organization and self-discipline. Every evening, a student-friend faxed me several pages of homework to my hotel as e-learning didn't exist then."

Andreas Küttel, a former professional ski jumper from Switzerland, now living in Denmark with his family and studying for his PhD at Southern Denmark University.

As the example of Andreas Küttel shows, the elite group of high level sportswomen and -men often face difficulties in combining their educational needs and their sporting objectives. More and more, training and competitions involves travelling which poses problems with regard to an appropriate participation in the educational system and in the labour market. This can lead to a high number of talented athletes who either drop out from sport or leave school early. Therefore, actions aiming at creating a favourable environment for top level athletes to combine their sports career with education or/and work have to be implemented.

According to the Council Conclusions on Dual Careers for Athletes (2013/C 168/04) *"the term 'dual career' should be understood to mean that an athlete can combine, without unreasonable personal effort, their sporting career with education and/or work in a flexible way through high-quality training in order to protect their moral, health, educational and professional interests, without compromising either objective, with a particular focus on the continued formal education of young athletes."*

The EU background

The development and promotion of the Dual Career concept started already in 2004, in connection with the European Year of

I. Éléments de contexte

Education through Sport (EYES). The experience gathered over that year showed the need for more concrete actions in this field. Some of the subsequent policy documents, i.e. Commission's White Paper on Sport (2007) and the Communication "*Developing the European Dimension in Sport*" (2011) confirmed the importance of sport and education. The documents also highlight that cooperation between sport organisations and educational institutes is beneficial for both sectors as well as employment.

At the highest political level, the European Council in its Declaration on Sport (12/2008) called for strengthening the dialogue with the International Olympic Committee (IOC) and other representatives of the world of sport, in particular on the question of combined sports training and education for young people. Moreover, with the introduction of sport into primary law (article 6 TEU and 165 TFEU) the EU has a competence to promote European sporting issues while also taking into account sport's specific nature and its social and educational function. The particular situation of athletes requires the creation of favourable conditions for combining their sports career with education and/or work.

In 2011, EU Ministers responsible for sport agreed on future priorities and adopted an EU Work Plan for Sport for 2011-2014. Among the three priorities identified, one focuses on social values of sport, in particular health, social inclusion, education and volunteering. To help implement the key themes, five Expert Groups were established. Further work on dual careers was part of the mandate of the EU Expert Group on Education and Training in Sport. The experts prepared EU Guidelines on Dual Careers of Athletes which were approved by the Expert Group on 28 September 2012. The document focused on ways to address the challenges related to the combination of high-level sports training with general education or work. The Guidelines seek to:

- Inspire national guidelines.
- Raise awareness about the concept of dual careers.
- Sensitise stakeholders at national and European levels to create the right environment for dual careers of athletes.

The document promotes a cross-sectoral approach and focuses on 5 areas: sport, education, employment, health and financial incentives for athletes. This comprehensive document is a capstone of the works conducted at the expert level in the EU. Thanks to these Guidelines, the subject got increased attention at the political level. They formed the basis for the discussion in the Council the following year.

The political declaration in the form of the Council Conclusions was adopted under the Irish Presidency on 17 May 2013. EU Member States and the Commission are invited to take up various types of actions within their respective fields of competence. Among others these include:

- To develop a policy framework and/or national guidelines for dual careers (...).
- To support the development of a set of minimum quality requirements.

The document also addresses sport organisations who are encouraged to:

- Ensure support for the success of dual careers of athletes at all internal levels (e.g. by appointing qualified advisers to assist athletes from the start to the end of their sporting careers (...)).
- Cooperate with chambers of commerce and labour and businesses to raise awareness of what positive attributes and advantages athletes can bring to employers while also encouraging flexible working arrangements for athletes.

Recent developments

The economic and political changes of the last years have strongly influenced the priority setting in the area of sport policy. The EU is facing a number of challenges with early school leavers' and their (re)integration into education and the labour market, and there is a need for highly qualified employees on the European labour market. Therefore, in the 2nd EU Work Plan for Sport 2014-2017, attention is given to employment as well as to education and training. The new EU Expert Group, established

1. Éléments de contexte

under this Work Plan, received a broader mandate and covers Human Resources Development in Sport. One of its tasks is to prepare a report on the state of play concerning the implementation of the EU Guidelines on Dual Careers. This exercise will look at the implementation of the Guidelines and should be accomplished by the first half of 2017.

To support the promotion of actions in the area of dual careers, the above-mentioned EU activities at policy level have been complemented by EU funding. The Commission already funded projects in 2009 and 2013 which focused on dual careers for athletes. For example, one of the successful projects was the establishment of a Network of International Training and Education Centres for Winter Sports. Led by the Rovaniemi University of Applied Science and Rovaniemi Municipal Federation of Education in Finland, the project created a cooperation model for winter sport centres.

The evaluation of the projects confirmed the further need for funding in this area of sport. Therefore, dual careers of sportspeople found its place among the priorities of the sport chapter in the new Erasmus+ programme. With a total budget of EUR 265 million, the programme will provide stable financing for sport projects for the period 2014-2020. In the first two years, 50% of the budget is dedicated to projects for which EU guidelines already exist and have to be implemented, namely Dual Careers of Athletes and Health-Enhancing Physical Activity. In the first year of implementation, two projects related to the promotion and support for dual careers have been successful.

In addition to the collaborative partnerships Erasmus+ supports the strengthening of the evidence base for policy making, including in the area of Dual Careers. One of the on-going EU studies is concentrating on the minimum quality requirements for dual career services. The aims of the study are:

- To develop a set of minimum quality requirements at European level, which could function as a reference point for national dual career services and facilities.
- To provide a model of a Quality Framework, providing transparency and guarantees on quality, safety and

security for athletes, taking into account a quality label and/or accreditation system for facilities and dual career services at national and European levels.

The study will build on already existing works at EU level, such as the studies on *“Education of young sportspersons”* conducted by PMP Consultancy in partnership with the Institute of Sport and Leisure Policy of the Loughborough University, and on *“The training of young sportsmen and sportswomen in Europe”* conducted by Taj/Ineum Consulting. The results are expected at the end of 2015.

The way forward

Dual Careers of Athletes is one of the areas where a lot has been already achieved, in terms of increasing expertise, policy development and financial support. There are now tools like recommendations, guidelines and financial instruments in place. Member States are looking for the most suitable approach to first raise awareness and then help their athletes to combine sports careers with education or work. The crucial factors for the way forward are the different national contexts and international cooperation.

Even though the situation of talented young people in education and training systems is a national competence, the Commission has an important role to play, mainly as a facilitator between non-governmental and governmental stakeholders. It has to be underlined that Dual Careers of Athletes is a cross-sectoral issue and an example of an area where the cooperation of different partners is crucial. There is no doubt that further work is needed to develop an appropriate environment for combining education and/or work paths with sports training, especially in view of the economic difficulties and high unemployment across the EU.

RESUME

Plusieurs sportifs ne vivent pas de leur sport, malgré les sacrifices consentis. Les déplacements liés aux compétitions posent notamment problème, à la fois pour le système éducatif et sur le marché du travail. Nombreux sont ceux qui sont obligés d'abandonner le sport ou de quitter prématurément l'école. Il est donc extrêmement important de permettre aux athlètes de combiner à la fois sport et études ou vie active.

L'UE s'est intéressée à la question dès 2004, promouvant le développement du double projet dans le cadre de l'Année européenne de l'éducation par le sport. Plusieurs documents ont ensuite souligné l'importance du sujet. En 2011, un plan de travail en faveur du sport a été adopté. Parmi les cinq groupes d'experts mis en place, celui portant sur l'Education et la Formation, s'est penché sur la double carrière des athlètes. Des Lignes Directrices ont été adoptées pour trouver des solutions aux défis présentés, et améliorer la situation aux niveaux national et européen. Ce document politique a permis d'accroître l'attention portée à ce sujet, comme en témoignent les Conclusions du Conseil sur le double projet (Mai 2013).

Le contexte économique actuel a influencé les priorités de l'UE dans le domaine du sport. Le second plan de travail (2014-2017) met ainsi l'accent sur l'emploi, l'éducation et la formation. Le nouveau Groupe d'Experts a pour tâche de préparer un rapport sur la mise en œuvre des Lignes Directrices, annoncé pour 2017. L'UE a également financé des projets sur ce thème, qui est l'une des priorités du programme Erasmus+ Sport. Enfin, la Commission dévoilera fin 2015 les résultats d'une étude sur les exigences minimales requises pour les services chargés du double projet. Beaucoup de progrès ont donc été accomplis. Même si la question demeure de la compétence des États, la Commission européenne a un rôle important à jouer en tant que médiatrice, entre les acteurs publics et privés. Le double projet étant par nature transsectoriel, il est nécessaire de continuer le travail sur le sujet afin de développer un environnement permettant de combiner éducation/travail et entraînement sportif, en particulier dans la période actuelle de difficultés économiques.

Projets européens relatifs à la double carrière

Que ce soit dans le cadre des Actions Préparatoires pour le sport (2009-2013) ou du nouveau programme Erasmus+ Sport (depuis 2014), la Commission européenne a soutenu 8 projets transnationaux en lien avec la double carrière des athlètes. En voici une courte présentation.

Networks of knowledge

Pilote : Sports Aid Trust

Durée : 2014-2015

Statut : en cours

Objectifs : Établir des partenariats transnationaux et favoriser la mobilité des athlètes à travers la constitution de réseaux sur le double projet.

Contenu : Le projet est basé sur le principe d'une coopération proche entre le monde du sport et celui de l'éducation. Selon les partenaires du projet, cette coopération est nécessaire pour que tous les jeunes athlètes puissent avoir accès à la mobilité et ainsi bénéficier de davantage de perspectives d'emplois une fois leur carrière sportive terminée. Pour avoir un maximum d'impact, le développement de la mobilité doit être mené par le mouvement sportif, en liant cette question à celle de l'éducation.

Le projet a pour objectif d'identifier les opportunités de mobilité et de permettre une meilleure gouvernance de la double carrière en Europe. Il souhaite créer un organe professionnel européen pour gérer la coordination de la mobilité en double carrière et promouvoir des objectifs de gouvernance. La sensibilisation des acteurs est un autre aspect très important. Une bibliothèque de

Sport Éducation Formation : un double projet pour une double vie

bonnes pratiques, rassemblant des outils, des modèles et des conseils devrait voir le jour à l'issue du projet.

Developing an innovative European Sport Tutorship model for the dual career of athletes

Pilote : Fundacion Universitaria San Antonio De Cartagena

Durée : 2015-2017

Statut : en cours

Objectifs : Promouvoir la double carrière des athlètes en études supérieures.

Contenu : Le projet réunit 6 universités européennes et consiste à utiliser le modèle innovant développé par l'Université Catholique San Antonio de Murcia en Espagne, et de l'appliquer dans d'autres universités. Afin de faciliter la transition des athlètes de haut niveau sur le marché du travail, il est important que ceux-ci reçoivent une éducation supérieure. Le programme en question a la particularité de permettre à chaque sportif, amateur et professionnel, d'avoir un tuteur en contact constant avec son entraîneur, mais qui assure également le lien avec la vie de l'université (prise de rendez-vous, dates des examens...). Parmi les outils, le projet vise à construire un « Guide sur le tutorat sportif », dans lequel seraient réunies la méthodologie à adopter, les lignes directrices à suivre ainsi que des recommandations.

Gold in Education and Elite Sport

Pilote : INSEP

Durée : 2015-2017

Statut : en cours

Objectifs : Décrire les compétences, instruments et méthodes dont les athlètes ont besoin pour préparer et gérer leur double

I. Éléments de contexte

carrière. A long terme, le but est de créer un cadre de référence pour les compétences des athlètes et un guide européen.

Contenu : Ce projet regroupe un consortium de chercheurs et de professionnels reconnus issus de 9 structures partenaires. Il cherche à améliorer l'employabilité des athlètes en optimisant leurs compétences et en développant des services pour les soutenir dans leur double carrière. Le projet a été lancé à l'INSEP les 26 et 27 janvier 2015 et a réuni 20 experts afin de définir les grandes orientations, la méthodologie, l'organisation et la dissémination des résultats.

Site internet : www.gees.eu

Improving players associations support for dual career

Pilote : EU Athletes

Durée : 2014-2015

Statut : Terminé

Objectifs : Permettre l'échange de bonnes pratiques entre les syndicats et associations de joueurs partenaires et améliorer le soutien apporté aux sportifs pour la mise en œuvre de leur double projet.

Contenu : Le projet a bénéficié de l'expérience des membres du réseau *EU Athletes*, qui ont multiplié les visites à travers l'Europe. Une conférence sur le double projet s'est tenue à Helsinki en 2014. Un guide a été édité, contenant notamment des exemples d'idées innovantes, de bonnes structures de gouvernance et de bonnes pratiques. L'objectif était aussi de placer les syndicats et les associations de joueurs au centre des discussions sur le double projet et de renforcer leur coopération avec les différents acteurs nationaux. Le projet a permis d'échanger des informations et des bonnes pratiques entre les syndicats et les associations de différents pays européens. Par exemple, le concept de « *Player Development Manager* » : employés par les syndicats et les

Sport Éducation Formation : un double projet pour une double vie

associations de joueurs, ils ont pour rôle d'aider les joueurs à se développer en dehors de leur sport.

INTECS Network Building: Preparatory Actions for Establishing a Network of International Training and Education Centers for Winter Sports

Pilote : Université de Rovaniemi

Durée : 2010-2011

Statut : Terminé

Objectifs : Etablir un réseau international de centres de formations aux sports d'hiver.

Contenu : Des organisations partenaires venues d'Autriche, d'Estonie, de Slovénie, d'Italie, de Roumanie, de Pologne de Slovaquie et de Suède ont pris part à ce projet européen, qui visait à favoriser l'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine du double projet appliqué aux sports d'hiver.

Le projet a été divisé en plusieurs étapes. Un modèle de coopération a été créé pour les centres de sports d'hiver. Les études et recherches menées ont permis de tirer les conséquences des problèmes spécifiques aux sports d'hiver, et d'identifier des bonnes pratiques en la matière. Une partie de l'étude s'est concentrée sur les nouvelles technologies de l'information, appelant à ce qu'elles soient davantage développées dans le cadre du double projet. L'étude souligne aussi le rôle central des professeurs, appelés à jouer un rôle de mentors et de facilitateurs du double projet plutôt qu'un rôle d'expert.

FIFPro online Academy

Pilote : FIFPro

Durée : 2009-2011

Statut : Terminé

1. Éléments de contexte

Objectifs : Construire une académie en ligne, permettant aux joueurs de football professionnels de poursuivre leurs études en ligne, sans interruption, même en cas de déménagement dans un autre pays et ainsi faciliter leur reconversion.

Contenu : Ce projet réunissait douze associations nationales de joueurs de football (française, danoise, finlandaise, suédoise, irlandaise, italienne, néerlandaise, roumaine, slovène, anglaise, écossaise et norvégienne). Cette académie a été créée avec l'*University College Northern Denmark* et le soutien d'*EU Athletes*, qui permet aux sportifs d'obtenir une licence en management du sport en parallèle de leur carrière sportive à l'étranger.

L'université propose les cours du programme classique en ligne, ce qui permet aux sportifs de les suivre à tout moment. Les examens sont aussi disponibles en ligne et un suivi personnalisé (note et commentaire) est ensuite envoyé sur leur espace personnel. Chaque étudiant a aussi un tuteur qui suit son travail, ses progrès et donne des conseils lorsque cela est nécessaire. Le programme comporte deux semestres de stages et encourage les étudiants à s'investir dans des associations, toujours dans le but d'acquérir de l'expérience pour faciliter leur insertion professionnelle future.

Athletes2Business

Pilote : Bureau européen des Comités Olympiques Européens

Durée : 2010-2011

Statut : Terminé

Objectifs : Rassembler les différents acteurs en matière de double projet (athlètes, organismes éducatifs et sportifs, etc.) ; promouvoir la double carrière en Europe en améliorant les connaissances sur le sujet et en partageant les bonnes pratiques ; améliorer l'accès des athlètes au marché du travail grâce à un environnement plus propice à la transition ; et enfin, améliorer de manière globale les opportunités de double carrière.

Contenu : Les résultats ont montré l'importance d'une approche globale systématique qui permet de mieux prendre en compte les intérêts de chaque athlète et d'adapter le double projet aux besoins spécifiques de chacun. Les exemples tirés de chaque pays ont permis de donner une vue d'ensemble de l'organisation actuelle de la double carrière en Europe et des progrès à effectuer. Le manque de sensibilisation et de connaissance sur les services proposés, ainsi que le manque de fonds alloués au double projet ont été identifiés comme des obstacles majeurs. La reconversion est une période délicate de la vie des athlètes et doit absolument être gérée et supervisée. Le projet a aussi permis la rédaction de lignes directrices en direction des athlètes, des organismes sportifs et éducatifs et du monde de l'entreprise et offrent des recommandations et des conseils pour promouvoir la double carrière.

Dual Career for young athletes in Europe

Pilote : Böson Sports College

Durée : 2009-2011

Statut : Terminé

Objectifs : Encourager la coopération sur les terrains de sport en développant des supports et des outils adaptés pour permettre aux jeunes athlètes de poursuivre leur double projet.

Contenu : Le projet avait la spécificité de se concentrer sur les jeunes athlètes (13-22 ans) et de les sensibiliser aux avantages de la double carrière. Des conférences et séminaires ont permis de véhiculer toutes les informations importantes à ce sujet. Il a aussi mis en place un aspect « Double projet Education et Entraînement » dans la formation des entraîneurs sportifs, afin que ceux-ci soient pleinement conscients des enjeux et puissent accompagner au mieux les athlètes. Le projet visait également à la construction de centres d'entraînement de grande qualité, permettant aux jeunes athlètes de mener parallèlement leur carrière sportive et éducative.

RESUME

Networks of knowledge (ongoing)

This project aims to establish transnational partnership on dual career in order to develop dual career mobility opportunities. A library has been created to gather best practice, tools, models and advice in order to properly and effectively support dual careers. A European professional body was also created to coordinate dual career mobility.

Developing an innovative European Sport Tutorship model for the dual career of athletes (ongoing)

Launched in January 2015, this project highlights the need to follow a dual career in order to integrate on the work market at the end of a career. It aims to transfer an innovative programme, "EU Sport Tutorship", to other European countries. Implemented in the University of Murcia, the specificity comes from the role given to a "sport tutor", taking care of difficult issues related to dual career.

Gold in Education and Elite Sport (ongoing)

The goal of the project is to improve skills and develop services to help young athletes and support them during their dual career. On the long run, it aims to create a European framework of reference for athletes' competences. Many tools will help to disseminate the project findings.

Improving players associations support for dual career (finished)

This project aimed to exchange best practices on dual career between players associations and to help them play a bigger part in athletes' life through a growing support to their dual career. The "Player Development Managers" play a very special part in this project as they help players develop outside of their sport, and thus prepare the career transition. A handbook has also been developed, gathering best practices.

INTECS Network (*finished*)

Observing a lack of opportunities for dual careers in winter sports, this project aimed to establish an international network to foster joint opportunities within the INTECS Network between winter sports and education institutions within the EU. The institutions identified the issues faced and good practice. One of the main conclusions was that a bigger role should be given to information and communication technologies.

FIFPro online Academy (*finished*)

FIFPro project intended to create an Online Academy to enable professional football players to continue their education even if they had to move to another country. It enables them to get a BA in sports management thanks to online classes and individual follow up. It also encourages athlete to engage in community work to acquire other experiences and make the transition easier at the end of their career.

Athletes2Business (*finished*)

Led by EOC EU Office, the project conducted a big study on how dual career was organised in Europe. It gathered experts, athletes, educational institutions and sport organisations. The goals were to improve the knowledge on dual career as well as the access to work at the end of their career, and to improve the opportunities of dual career more generally.

Dual Career for young athletes in Europe (*finished*)

The aim of the project was to focus on dual career for young athletes, between 13 and 22 and to raise awareness on the many advantages dual career offers. Many conferences and seminars enabled to disseminate the knowledge and results of the study, as well as best practice. “Dual Career Education and Training” aspects have been added to coaches’ curriculum.

II. LE DOUBLE PROJET EN FRANCE

DUAL CAREER IN FRANCE

Le double projet sportif et professionnel en France

SKANDER KARAA

En France, une place fondamentale est accordée à la réussite du double projet des sportifs. Il est également l'une des priorités de l'Union européenne (UE) dans le domaine du sport⁷. Pouvant être défini comme « *la recherche de l'excellence sportive et de la réussite scolaire, universitaire et professionnelle du sportif* », le double projet concerne en France tant les athlètes de haut niveau que les sportifs évoluant dans des clubs professionnels.

Concernant les premiers, « *l'exigence du double projet est apparue très tôt comme une orientation structurante de la politique du sport de haut niveau en France* »⁸. En effet, considérant que la réussite sportive est indissociable de la réussite socio-professionnelle, le ministère chargé des sports, en lien étroit avec les fédérations, développe, depuis plus de 30 ans, une politique en faveur du double projet des sportifs de haut niveau afin qu'ils puissent réaliser des performances sportives à la hauteur de leur potentiel, tout en leur garantissant la poursuite d'une formation et d'une insertion professionnelle correspondant à leurs capacités et

⁷ COMMISSION EUROPÉENNE (2013) : *Lignes directrices de l'Union européenne concernant la double carrière des athlètes*.

⁸ RAPPORT DE L'INSPECTION GENERALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *L'évaluation de la mise en œuvre du double projet des sportifs de haut niveau et des sportifs en centre de formation des clubs*, 2013, p. 9.

leurs aspirations⁹. En 2014, la France compte 6 581 sportifs de haut niveau, c'est-à-dire ceux licenciés dans une discipline reconnue de haut niveau (124 disciplines pour l'olympiade 2013-2016) et inscrits sur la liste arrêtée chaque année par le ministre chargé des sports (qui comprend quatre catégories : élite, senior, jeune, reconversion).

S'agissant des seconds, le législateur français a également intégré, dans cette exigence du double projet, les sportifs qui, ne figurant pas sur la liste de haut niveau, évoluent dans les clubs professionnels de sports collectifs¹⁰. En 2013, environ 4 000 jeunes sportifs étaient en convention de formation avec un centre de formation de clubs¹¹, et, pour la même année, la Direction des sports a évalué à un peu plus de 3 700 le nombre de sportifs et sportives professionnels salariés de clubs évoluant en France dans les sept disciplines retenues¹².

Le public identifié, il convient de rappeler que les obstacles au double projet des athlètes sont multiples. On peut citer le manque de temps à consacrer à la formation scolaire ou professionnelle, la vision souvent de court terme des sportifs qui n'ont pas toujours conscience de l'importance de préparer leur insertion professionnelle future, leur encadrement et/ou leur entourage qui privilégient parfois la performance immédiate au détriment de leur avenir, ou encore le traumatisme de la retraite sportive parfois marquée par des situations psychologiques très délicates au moment de la reconversion.

Cependant, nul ne peut nier que le double projet est bienfaiteur pour ces athlètes d'élite. Il leur permet, en effet, à la fois de trouver un équilibre de vie pendant la carrière tout en préparant leur avenir professionnel pour l'après-carrière. Aussi, est-il naturel que la France ait instauré diverses mesures pour

⁹ Voir le dossier « Politique sportive : les soutiens de l'État au sport de haut niveau », *Jurisport*, n° 130, 2013, p. 15 et s.

¹⁰ Voir le dossier « Sportifs professionnels : la formation vue par ses acteurs », *Jurisport*, n° 114, 2011, p. 18 et s.

¹¹ Rapport, *op. cit.*, p. 14.

¹² Basket-ball, cyclisme, football, handball, rugby, hockey sur glace, volley-ball.

favoriser le double projet des sportifs de haut niveau et professionnels (I). Toutefois, la mise en œuvre du double projet n'est pas sans difficulté et mérite d'être améliorée, ce que propose, sur un certain nombre d'aspects, le « rapport Karaquillo » remis, le 18 février 2015, à M. Thierry Braillard, Secrétaire d'État aux sports (II).

I. Comment s'organise le double projet en France ?

Présentées ici forcément de manière synthétique, les mesures visant à organiser le double projet en France concernent les aménagements quant à la formation suivie par les jeunes sportifs, qu'ils soient de haut niveau ou en clubs professionnels¹³. Elles sont également des mesures d'accompagnement socio-professionnel ou des aides financières au bénéfice des sportifs de haut niveau qui, à l'exception de quelques athlètes médiatiquement connus et exposés, ne bénéficient généralement pas d'une situation confortable et de revenus stables lors de leur carrière.

Les dispositifs communs aux sportifs de haut niveau et aux sportifs des clubs professionnels

Les pôles France et Espoir (pour les sportifs de haut niveau) et les clubs professionnels (pour les sportifs en centre de formation) ont l'obligation d'assurer la mise en œuvre d'une double formation scolaire et sportive de leurs athlètes. Pour les premiers, une telle responsabilité résulte des articles D. 221-20 et D. 221-21 du Code du Sport, tandis que, pour les seconds, elle est prévue à l'article L. 211-5 du même code et est inscrite dans les conventions de formation que chaque joueur qui intègre un centre de formation d'un club doit signer avec l'association ou la société sportive responsable du centre.

Intégrés dans les programmes d'accession et d'excellence sportive qui sont issus de la nouvelle stratégie nationale du haut niveau, les sportifs de haut niveau et les sportifs en convention de formation bénéficient d'aménagements de scolarité et d'études¹⁴ qu'ils

¹³ Il est à noter que les sportifs professionnels bénéficient, en tant que salariés, des droits liés à la formation professionnelle.

¹⁴ C. sport, art. L. 221-9 et L. 221-10.

soient collégiens, lycéens d'enseignement général, technologique ou professionnel ou dans des centres de formation d'apprentis ou des sections d'apprentissage et de l'enseignement supérieur¹⁵. Parmi ces aménagements, peuvent être notamment mis en œuvre des admissions spécifiques dans les établissements, des aménagements de la durée des cursus, ou une organisation spécifique des emplois du temps et des examens, etc. Si, en la matière, l'éventail des solutions proposées est globalement satisfaisant mais toujours perfectible, la situation n'est sans doute pas aussi acceptable en matière d'emplois et de revenus s'agissant de nombreux sportifs de haut niveau français.

Les dispositifs spécifiques aux sportifs de haut niveau

En plus de la présence de cadres techniques du ministère des sports au sein des Directions techniques nationales des fédérations, de l'appui des directions régionales, du rôle des établissements de haut niveau et en premier lieu de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) ainsi que des Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS), l'État français a mis en place diverses mesures favorisant le double projet des sportifs de haut niveau en carrière, auxquelles participent également, de façon disparate, les collectivités territoriales et les fédérations sportives.

À des aides financières s'ajoutent des dispositifs d'aides à l'accès aux concours et à l'insertion professionnelle des athlètes. D'abord, à côté des primes olympiques attribuées aux médaillés des Jeux olympiques et paralympiques, les aides personnalisées constituent l'un des dispositifs majeurs afin d'aider et d'accompagner les sportifs de haut niveau. Le montant global de ces aides est décidé dans le cadre des conventions d'objectifs signées entre le ministère et les fédérations et, pour 2013, une enveloppe globale de 9,32 M€ d'aides a été versée à 2 915 athlètes licenciés de 59 fédérations sportives délégataires¹⁶. Bénéficiant

¹⁵ NOTE DE SERVICE MENESR/MJS, n° 2014-071 du 30 avril 2014 relative aux élèves, étudiants et personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

¹⁶ Pour 2014, une enveloppe globale de 9,8 M€ d'aides a été versée à 2 936 sportifs de haut niveau.

II. Le double projet en France

d'un régime social et fiscal avantageux, ces aides ont des finalités diverses. En 2013, 47% était des aides sociales, 21% des aides aux projets sportifs ou de formation des athlètes, 5% des aides pour compenser le manque à gagner de l'employeur du fait de la prise en charge d'une partie du salaires des sportifs, 12% représentait des primes à la performance, et 10% des remboursements de frais liés à la pratique sportive¹⁷.

En parallèle des aides d'État, les collectivités territoriales et les fédérations sportives, selon leurs moyens ou leurs choix politiques, contribuent au financement des athlètes de haut niveau, et notamment à la construction de leur projet professionnel par une prise en charge partielle ou totale des formations suivies.

Ensuite, quant à l'accès aux concours des sportifs de haut niveau, des dérogations de diplôme et d'âge pour se présenter à ceux de la fonction publique¹⁸ ainsi que des dérogations d'accès aux formations paramédicales (masso-kinésithérapie, psychomotricité, etc.) leur sont accordées. Par ailleurs, un concours au professorat de sport est réservé aux athlètes de haut niveau ayant figuré au moins trois ans sur la liste ministérielle¹⁹.

En outre, sur le terrain de l'insertion professionnelle, en plus de dispositifs facilitant l'orientation et la recherche d'emploi proposés par de nombreuses institutions²⁰, il existe depuis 1981 les conventions d'insertion professionnelle (CIP) dans le secteur privé et les conventions d'aménagement d'emploi (CAE) dans le

¹⁷ Il faut ajouter environ 5% de cotisations sociales.

¹⁸ C. sport, art L. 221-3 et L. 221-4.

¹⁹ C. sport, art L. 221-5.

²⁰ Un partenariat national avec la société Mac Erci International permet un accompagnement d'une trentaine de sportifs de haut niveau par an pour un engagement financier de l'Etat de 65 000€ annuels, tandis que l'INSEP assure l'accompagnement de quelques 570 sportifs de haut niveau permanents inscrits dans l'un des 28 pôles France de l'établissement. Le Comité national olympique et sportif français a également mis en place un programme d'accompagnement socioprofessionnel destiné aux athlètes en reconversion imminente ou effective.

secteur public²¹ qui ont pour objet de donner au sportif, en situation professionnelle à temps plein et rémunéré comme tel, la possibilité d'aménager son temps de travail afin de conjuguer carrière sportive et professionnelle. Il s'agit de dispositifs multipartites entre l'État, la fédération sportive, l'employeur (public ou privé) et le sportif de haut niveau où chacune de ces parties y voit des avantages. Les sportifs bénéficient d'un revenu tout en conservant du temps pour pratiquer leur discipline à haut niveau, ce que l'État, les collectivités territoriales et les fédérations ne peuvent qu'encourager. Les employeurs, outre les retombées médiatiques liées à l'embauche de grands champions, peuvent bénéficier de contreparties financières de l'État pour compenser l'absence au travail de l'athlète. En plus de ces subventions, ils peuvent également, dans certains cas, jouir d'un avantage fiscal au titre du mécénat d'entreprise. Pour donner quelques chiffres, en 2014, 622 athlètes de haut niveau (soit un peu moins de 10%) ont bénéficié de CIP/CAE conclues soit au plan national, soit au plan déconcentré, contre 450 environ en 2003. Souhaitant dynamiser ce dispositif tout à fait atypique, le Secrétaire d'Etat aux sports s'est mobilisé depuis décembre 2014 afin de conclure des accords avec les entreprises qui ont souhaité soutenir le double projet d'athlètes sans situation professionnelle et ciblés comme hauts potentiels pour les Jeux olympiques de 2016²².

II. Quelles préconisations du « rapport Karaquillo » sur le double projet en France ?

Élaboré grâce à un comité de pilotage regroupant 18 personnalités qualifiées et aux contributions des acteurs du sport français (191 personnalités ont été auditionnées), le rapport sur les « Statuts des sportifs » du Pr. Jean-Pierre Karaquillo a

²¹ Le ministère des sports a ainsi conclu avec plusieurs ministères (tels ceux de l'intérieur, de la défense avec « l'Armée des champions », ou encore de l'éducation nationale, etc.) des accords cadres pour permettre aux sportifs de haut niveau de bénéficier d'aménagements d'emploi.

²² En mars 2015, on dénombre une soixantaine d'entreprises engagées dans cette opération intitulée « Pacte de performance » qui a notamment mis en place des nouveaux modes de contractualisation plus souples et mieux adaptés aux contraintes des entreprises et des athlètes.

II. Le double projet en France

formulé 41 préconisations dans le but de stabiliser la situation juridique et sociale des sportifs de haut niveau et des sportifs professionnels.

En plus de mettre l'accent, d'une part, sur la protection sociale des sportifs de haut niveau pendant leur carrière, notamment par un recours accru au salariat et par la mise en place d'un dispositif de couverture accident du travail et, d'autre part, sur la sécurisation du statut juridique des sportifs et entraîneurs professionnels, le rapport (dans sa première partie) a préconisé des améliorations quant à la formation des sportifs tout au long de leur carrière en vue de préparer l'après-carrière²³.

Après avoir réaffirmé la nécessité du double projet tant pour les sportifs de haut niveau que professionnels, le rapport milite pour que ces derniers puissent tous construire un véritable projet professionnel, fondé tant sur une formation initiale adaptée que sur un panel d'outils à mobiliser pour leur insertion professionnelle future. En substance, il est possible d'articuler l'approche préconisée par le rapport autour de cinq idées principales.

La première est celle de renforcer la place donnée à l'éducation citoyenne et à l'apprentissage du métier de sportif dans la formation initiale des jeunes athlètes. Aussi, est-il recommandé d'introduire des modules de formation sur ces thèmes dans les programmes de formation des pôles France et espoirs et des centres de formation des clubs professionnels.

La deuxième série de préconisations, qui concerne les formations scolaires et universitaires, réside dans l'idée d'aménagements encore mieux adaptés aux contraintes des sportifs et de leur carrière. Il est apparu nécessaire d'ouvrir le nombre de débouchés en envisageant de nouvelles formations, notamment professionnelles, plus adaptées aux besoins et envies des sportifs que les formations généralistes, ainsi que de développer les offres de formation à distance qui s'adaptent plus aisément à leur situation. S'agissant plus spécifiquement des

²³ Le rapport sur les « Statuts des sportifs » est consultable sur le site du ministère des sports.

sportifs de haut niveau, il serait judicieux d'étendre les facilités d'accès existant dans le secteur paramédical à de nouvelles formations d'enseignement supérieur, et de leur reconnaître, de façon généralisée, le droit à des aménagements des études supérieures, similaires à ceux des étudiants salariés, sur le modèle d'ailleurs de ce que font déjà certaines universités françaises.

La troisième proposition est de leur donner accès à davantage d'outils permettant de construire un projet professionnel adapté à leur carrière, en particulier à des bilans d'orientation et de compétence qui seraient proposés régulièrement aux athlètes qui en ont besoin, ou encore au conseil en évolution professionnelle récemment créé pour tout actif²⁴ et qui pourrait être étendu aux sportifs de haut niveau au titre de leurs expériences sportives et des compétences acquises à ce titre.

La quatrième série de préconisations a pour but de faciliter l'accès des sportifs au monde professionnel, en proposant une revitalisation des CIP/CAE afin qu'elles retrouvent leur finalité première qui est l'insertion professionnelle. Est également recherchée une intégration plus grande des sportifs à l'entreprise en renforçant et valorisant les compétences et l'expérience acquises au cours de leur carrière en partant de données objectives déterminées. Ce travail pourra s'appuyer sur le « référentiel de compétences des sportifs de haut niveau » réalisé par l'INSEP en 2008 et pouvant être extrêmement utile aux professionnels de l'orientation, aux recruteurs, et aux athlètes eux-mêmes, afin d'identifier précisément les compétences acquises dans le cadre de leur pratique sportive et ensuite de pouvoir les valoriser et les rendre transposables aux milieux scolaire, universitaire mais aussi professionnel.

La cinquième grande idée est de mieux professionnaliser le suivi socioprofessionnel des athlètes et de réaffirmer la responsabilité des fédérations et des clubs en la matière. Cela doit passer en particulier par la désignation, au sein de chaque

²⁴ Dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute actif souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, s'il y a lieu, élaborer et formaliser un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...).

II. Le double projet en France

structure, de référents chargés de cet accompagnement à titre principal et formés sur ces questions, par la proposition à l'ensemble des entraîneurs des sportifs de haut niveau et des clubs formateurs de suivre des modules de sensibilisation aux questions de formation et d'insertion professionnelle, ou encore par l'incitation vis-à-vis des ligues professionnelles d'introduire des critères liés au double projet dans les « labels clubs ».

Au final, beaucoup d'autres points auraient pu être développés, mais l'essentiel a été de montrer que, si une volonté politique forte existe en France quant à la réussite du double projet des athlètes d'élite, l'efficience des dispositifs mis en place par les différents intervenants doit être améliorée, ainsi que l'ont recommandé la Cour des Comptes en 2013²⁵ et le « rapport Karaquillo » en 2015. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'une proposition de loi, déposée le 15 avril 2015 devant l'Assemblée nationale et « *visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale* » contient plusieurs dispositions permettant de soutenir et favoriser le double projet sportif et professionnel des athlètes d'élite²⁶.

²⁵ COUR DES COMPTES, *Sport pour tous et sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'Etat*, 2013.

²⁶ La proposition de loi est consultable sur le site de l'Assemblée nationale.

RESUME

For more than 30 years now in France, an important place has been given to the success of the dual career plan, which concerns both top-level athletes and sportsmen and women in professional clubs.

An integral part of the programmes for accession and for sporting excellence which have emerged from the new, national, top-level strategy is the possibility for top-level athletes and athletes with a training agreement to benefit from special arrangements (special admission to certain establishments, modification of the length of courses and of timetables, for example).

There are also specific schemes for top-level athletes. Alongside Olympic grants, there are personalised support measures with various purposes (social subsidies, grants for sporting projects or training, subsidies to compensate employers, awards for good performances or repayment of costs related to the sport).

Alongside state grants, there may be contributions from local authorities and sports federations, depending on their means or their political choices, which help finance top athletes, particularly in constructing their professional project, by covering all or part of the cost of their chosen training.

Requirements regarding qualifications and age will be waived for top-level athletes who want to take the exams leading to a career in the public service.

As regards employability, the objective of the agreements concerning employment in the private sector (CIP) and the state sector (CAE) is to give the athlete a full-time contract with full pay but which allows him or her to arrange their work time so that their sporting career fits in with their professional career. In 2014, about 10% of top-level athletes benefited from CIP/CAE. The Minister wants to boost this scheme in the next few years.

In the recent "Karaquillo report" (February 2015), several recommendations were made for improving training for athletes throughout their career with a view to preparing their career after sport. The first of these is to reinforce the place given to civic education and to learning the sporting profession in the initial training for young athletes.

The second series of recommendations aims at opening up the number of opportunities by envisaging new training courses better adapted to the needs and wishes of athletes, and at developing available distance learning.

The third suggestion is to give athletes access to more tools to enable them to construct a professional plan adapted to their career, such as orientation and skills assessments.

The fourth series suggests revitalising the CIP/CAE, by highlighting and making the most of the skills and experience acquired by athletes over the course of their sporting career.

The fifth idea is to make the socio-professional support for athletes more professional and to reaffirm the responsibility of federations and clubs in this matter.

L'accompagnement des sportifs : une volonté affirmée du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

NICOLAS DOYEN

Dans le cadre de son projet pour le sport français publié en 2014, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a confirmé sa volonté de « *favoriser le suivi-socio-professionnel des athlètes de haut niveau, à la fois durant leur carrière et pour leur après-carrière* ».

Ainsi, depuis plus de 4 ans, le CNOSF a mis en place en France une offre complète destinée aux sportifs, portant sur la sensibilisation et la préparation à la reconversion des athlètes de haut niveau, avec le soutien du groupe et de la Fondation Adecco : « le Parcours Athlète Emploi ».

Ce dispositif est une déclinaison du programme « Athlete Career Programme » (ACP) du CIO, mis en place en 2005.

En France, le programme national comprend quatre volets :

- « *Sensibiliser à la reconversion* » : découverte et importance de préparer en amont sa reconversion.
- « *Construire* » : définir un projet professionnel en fonction de la personnalité du sportif.
- « *Se préparer* » : techniques et méthodologies pour postuler à des offres d'emploi.
- « *Concrétiser* » : candidater à des offres d'emploi.

A ce jour, près de 200 athlètes ont été sensibilisés au Programme depuis près de 4 ans, et plus de 70 ont intégré directement ce Programme.

Comme le rappelle le Président du CNOSF Denis Masseglia, « *la reconversion est un moment charnière dans la vie des sportifs* ».

Sport Éducation Formation : un double projet pour une double vie

de haut niveau. En effet, faute de temps, souvent intégralement consacré à leur discipline, certains athlètes n'ont pas toujours su anticiper leur orientation professionnelle future ni envisager de carrière autre que sportive. Aussi, nous avons souhaité tout mettre en œuvre pour les accompagner dans cette transition ».

Des partenaires olympiques mobilisés

Le Parcours Athlète Emploi est un dispositif dans lequel les partenaires olympiques sont pleinement mobilisés : la Caisse D'Épargne intègre ainsi régulièrement des athlètes du Programme au sein de son entreprise ; le groupe Allianz propose des offres d'emploi à travers son programme « Athlètes & Carrières » et la Fondation FDJ s'implique au quotidien dans l'insertion des sportifs de haut niveau.

Des nouvelles actions chaque année

Parallèlement à la mise en œuvre de ce Programme, le CNOSEF souhaite multiplier les actions liées au double projet des sportifs de haut niveau.

C'est ainsi qu'en 2013, le CNOSEF et la Fondation Adecco ont lancé un appel à projets conjoint intitulé « *Préparer et accompagner les sportifs vers l'emploi* ». Pleinement intégré au programme Parcours Athlète Emploi, cette opération a permis de consacrer une enveloppe de 100 000€ à différentes structures lauréates. Plusieurs fédérations olympiques (la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Hockey-sur-glace et le Pôle France Voile) ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier pour développer leurs actions dans ce domaine.

De même, en ce début d'année 2015 s'est tenu le 1^{er} Forum des athlètes de la Commission des athlètes de haut niveau du CNOSEF. Cet événement a permis de sensibiliser les athlètes à la problématique du double projet et de la reconversion en faisant intervenir des experts sur le sujet : l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), la Fondation Adecco, le Medef (organisation patronale française), les équipes du CNOSEF et ses partenaires olympiques.

II. Le double projet en France

Dans le courant de cette année, le CNOSF développera également de nouveaux outils de communication avec le groupe Adecco, pour sensibiliser le monde de l'entreprise à l'exceptionnelle richesse que chaque athlète peut apporter, et multiplier ainsi les passerelles entre ces deux univers.

RESUME

As part of its project for French sport, released in 2014, the French National Olympic Committee (CNOSF) confirmed its will to *“encourage a social and professional follow-up of elite athletes, both during and after their career.”*

For more than 4 years, CNOSF has implemented in France a complete offer for athletes, raising awareness and preparing career change of elite athletes with the support of Adecco group and Foundation: the so-called “Parcours Athlète Emploi”, a French version of the Athlete Career Programme (ACP) of the IOC.

In France, this programme is composed of 4 aspects:

- *“Raising awareness on career change”*: Discovery and importance of preparing a career change beforehand.
- *“Building”*: Define a professional project fitting athlete’s personality.
- *“Getting ready”*: Techniques and methods to apply for jobs.
- *“Achievement”*: Apply for jobs.

Parcours Athlète Emploi is a programme that fully mobilises Olympic Partners. So far, nearly 200 athletes have gotten aware of the Programme for 4 years, and more than 70 have joined it directly.

In 2013, CNOSF and Adecco Foundation also launched a call for proposals to *“Prepare and guide athletes towards employment”*, with a €100,000 budget on top.

The Elite Athletes Commission 1st Forum also helped to raise awareness among athletes on this issue.

Later on this year, CNOSF will develop new communication tools with Adecco group in order to increase links between the world of sport and the business world.

Se reconvertir et anticiper l'après-carrière en France

SOPHIE JAVERLHIAC-BODIN

La question de la reconversion des sportifs de haut niveau en France reste problématique. Ce fait concerne moins les sportifs les plus connus que les autres, qui n'ont pas réussi à s'imposer au plus haut niveau. L'insertion professionnelle constitue le maillon faible du dispositif. Si elle semble globalement bonne, ne sont jamais mesurés des indicateurs comme le type d'emploi occupé par rapport aux diplômés, les salaires dans le premier emploi, l'adéquation formation/emploi, etc. En 2007, le député Gilles Carrez, regrettait la disparition ou la transformation de certains indicateurs empêchant de mesurer l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau et altérant le contrôle de performance des actions²⁷.

La reconversion des sportifs de haut niveau en France : une lente prise en compte

Longtemps le statut de sportif de haut niveau est resté impensé. Dans l'esprit des pionniers, comme Pierre de Coubertin²⁸, la pratique sportive, fut-elle de haut niveau, devait être désintéressée, sujette ni à l'obtention d'un statut ni à la reconnaissance sociale. Le sportif se vit cantonner, sauf exception (cyclisme, boxe), à un amateur tourné vers l'exploit²⁹.

²⁷ Rapport fait au nom de la Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan sur le projet de loi de Finances pour 2008 (n° 189), annexe n° 43, Sport, Jeunesse et Vie associative déposé le 11 octobre 2007 par M. Gilles Carrez député.

²⁸ COUBERTIN DE, P. (1900): *La psychologie du sport*, Revue des deux mondes, 160, 178-179, 1900.

²⁹ ANDRIEU, G. (1988): *L'homme et la force*, Joinville-le-Pont, Actio.

Le « modèle à la française »³⁰ mis en place aujourd'hui ne correspond ni à une gestion réellement libérale du sport de haut niveau, ni à un système purement étatique. Le soutien et l'accompagnement des sportifs de haut niveau, construits à partir des années 1960, les hésitations dont ils témoignent, reflètent les débats idéologiques qui ont opposé les tenants du sport amateur à ceux du sport professionnel dans les années antérieures³¹.

Progressivement le législateur a mis en place des dispositifs pour faciliter la formation, tant technique qu'universitaire ou professionnelle, et la reconversion des sportifs de haut niveau. A défaut de tous les citer, quelques étapes seront mentionnées.

En 1975 la loi Mazeaud³² prévoit trois mesures essentielles : la création de l'INSEP, dont la mission particulière est d'assurer la « promotion des athlètes de haut niveau » ; l'État s'engageant « à garantir la promotion sociale des sportifs de haut niveau » et la création d'un « fond d'aide aux sportifs de haut niveau ». Les bases sont ainsi jetées d'un accompagnement des sportifs de haut niveau pour préparer leur reconversion.

En 1993 un décret³³ fixe, entre autres, les conditions d'obtention de la qualité de sportif de haut niveau, le fonctionnement de la CNSHN³⁴ ainsi que les conditions pour les sportifs de bénéficier de mesures particulières de soutien et d'accompagnement.

L'ordonnance de 2006 s'intéressera, pour sa part, à la formation et la qualification des sportifs de haut niveau³⁵. C'est à travers, enfin, une instruction de 2009, portant création des PES³⁶, qu'est affirmé

³⁰ FAURE, J.-M., SUAUD, C. (2004): *Pour une sociologie du sport réflexive*, in Dispositions et pratiques sportives. Paris, L'Harmattan, coll. Sports en Société, 379-392.

³¹ JAVERLHIAC, S. (2013): *L'État et le Sport de Haut Niveau. Mesures, annonces politiques et réalisations*, in T. Terret (Dir.) Sport, genre et vulnérabilité au XXème siècle. Rennes, PUR, 697-710.

³² Loi n° 75-988 du 29 octobre 1975.

³³ Décret n° 93-1034 du 31 août 1993.

³⁴ Commission Nationale du Sport de Haut Niveau instituée par l'article 26 de la loi du 16 juillet 1984 « relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives » (complétée par la loi n° 92-652 du 13 juillet 1992 art. 17).

³⁵ Ordonnance n° 2006-596 du 23 mai 2006 relative à la partie législative du Code du Sport.

³⁶ Instruction DS/DSA1/2013/200 du 17 mai 2013 relative à l'élaboration du parcours de l'excellence sportive 2013-2017.

II. Le double projet en France

qu'une « attention particulière sera portée à la mise en œuvre du double projet » des sportifs de haut niveau, et sur le fait que « le soutien apporté par l'État [...] portera aussi sur l'environnement favorisant leur projet, dans le cadre des PES, pour leur réussite sportive, scolaire/universitaire et professionnelle »³⁷.

Mais la vraie question reste aujourd'hui de savoir si les sportifs de haut niveau peuvent préparer -et donc anticiper- leur reconversion en suivant des formations de quelque nature qu'elles soient ?

Un double projet auquel s'opposent les contraintes du haut niveau

Le problème de la reconversion des sportifs de haut niveau tient cependant moins dans les moyens à disposition des athlètes que dans les contraintes qu'ils supportent. Impossible ici de toutes les lister tant elles sont nombreuses³⁸. Intéressons-nous à quatre d'entre elles.

La première tient aux entraîneurs. Pour d'évidentes raisons ils privilégient le projet sportif, fustigeant les sportifs de haut niveau qui suivent des formations lorsque ceux-ci ont de mauvais résultats sportifs. Ils ne disent jamais ouvertement aux athlètes qu'il faut arrêter les formations. Ils le suggèrent, font des remarques sur l'impératif de se concentrer sur les grandes échéances sportives, chaque fois que l'athlète est en retard à l'entraînement ou lorsqu'une compétition importante se profile.

La deuxième est concomitante à la précédente. Les entraînements ne sont pas programmés en fonction des contraintes des sportifs de haut niveau mais en fonction des horaires que les entraîneurs privilégient. Si certains sports exigent la présence d'un certain nombre d'athlètes, les sports individuels sont plus malléables. Rien n'y fait. Dans la plupart des sports l'organisation est la même. Si l'on ajoute les temps de formation,

³⁷ Instruction 09-028 JS, du 19 février 2009 relative à l'élaboration du parcours de l'excellence sportive (PES).

³⁸ JAVERLHIAC, S. (2014): *La reconversion des Sportifs de Haut Niveau : pouvoir et vouloir se former*, Rennes, PUR, coll . Des sociétés.

de transport pour s'y rendre et en revenir, se former ressemble à la quadrature du cercle.

La troisième est liée à la gestion du temps. La semaine d'un sportif de haut niveau est complexe : compétitions, entraînements techniques et physiques, soins, formations, récupération et... gestion du quotidien. Les formations, en dehors de celles proposées à l'INSEP, ne permettent pas de tout concilier. Le choix du mono projet (sportif) s'impose, ainsi, même aux sportifs les plus motivés.

La quatrième tient à la conception des entraînements. La plupart des sports privilégient le volume à des organisations moins chronophages. Les raisons sont liées à la notion de dépassement de soi : il faut leur apprendre « à se dépasser », « à aller au bout d'eux-mêmes ». Elles sont aussi justifiées par la concurrence internationale : « dans le contexte international actuel si on ne s'entraîne pas davantage... ». Mais derrière ces discours se cache une stratégie simple : orienter les sportifs de haut niveau vers le mono projet.

Au-delà des contraintes : le manque d'anticipation et de volonté des sportifs de haut niveau ?

Les sportifs ne sont cependant pas exempts de tous reproches³⁹. Ont-ils tous la volonté d'anticiper leur reconversion ? Quatre freins sont observables.

Le premier est psychologique. Penser à sa reconversion revient à envisager la fin de sa carrière qui débute. Il faut penser au moment où ils ne seront plus rien alors que tous rêvent de titres et de gloire. Les garçons se distinguent ici des filles. Quel que soit le sport, ces dernières ont intégré le fait qu'elles gagneront moins d'argent que les garçons et devront préparer l'avenir. Ce fait se conjugue avec une volonté de construire une famille.

³⁹ JAVERLHIAC, S., BODIN, D., ROBENE, L., HUET, A. (2011): *Pouvoir et vouloir se former. Analyse d'une étape décisive dans le processus de reconversion des sportifs de haut niveau en France*, Année sociologique, 60-2, 177-201.

II. Le double projet en France

Le deuxième tient au poids des anciens. Un jeune sportif qui entre en structure voit, côtoie des champions, s'entraîne parfois avec ceux qui ont suscité sa passion. Le mimétisme, n'est pas uniquement sportif. Ils vont faire, s'habiller, s'exprimer, se comporter « comme ». A titre d'exemple, les basketteurs sont confrontés au mythe « Parker ». Mais dans les sports amateurs les anciens, qui ont réussi, relaient le discours du mono projet.

Le troisième tient au groupe. Suivre une formation revient à donner un signe de désengagement vis-à-vis des entraîneurs, et aux yeux des autres athlètes également. Dans ce monde concurrentiel, l'appartenance au groupe joue un rôle important dans la réussite. Montrer des signes de désengagement entraîne souvent une mise à l'écart du groupe au bénéfice de ceux qui vont se conformer au mono projet.

Le quatrième tient au milieu familial. Il y a disjonction entre deux catégories de parents : ceux qui ont totalement délégué à l'institution sportive la formation sportive et sociale de leurs enfants et ceux qui continuent d'exercer un droit de regard ; on distingue ainsi de fait, les enfants originaires des classes sociales moins favorisées des autres.

Améliorer l'anticipation : quelques pistes !

Se former et obtenir des diplômes n'est cependant pas le gage d'une reconversion réussie. D'autres facteurs la favorisent : les résultats sportifs, les réseaux sportifs ou familiaux, etc. Les diplômes obtenus mais non valorisés immédiatement deviennent tout simplement obsolètes⁴⁰.

La reconversion et son anticipation devraient être conçues comme un processus en cinq phases :

- 1) Il faut distinguer dans le temps « projet sportif » et « projet de formation ». Il faut pour cela :
 - a) Déterminer le diplôme minimal à acquérir en amont et mettre en œuvre une formation continue (cf. 2).

⁴⁰ JAVERLHIAC, S., BODIN, D. (2012): *To prepare its reconversion after a career of high level sportsman: The example of two sports in France.* International Journal of Humanities and Social Science. Vol. 2 No. 22, 76-85.

- b) Octroyer des revenus aux sportifs de haut niveau. Ces revenus devraient être pris en charge par les fédérations qui bénéficient des retombées médiatiques et partenariales et des subventions ministérielles.
- 2) Mettre en place une formation continue tout au long de la carrière sportive à raison d'une demi-journée par semaine. Le problème de tout sportif de haut niveau est la capacité/volonté à s'investir dans autre chose, à se (re)mettre dans une démarche de formation.
- 3) Anticiper la fin de carrière. Les indicateurs existent : stagnation/baisse des résultats, blessures... Ils devraient donner lieu à un bilan de compétences permettant d'orienter les sportifs vers une formation. Celui-ci existe sans entraîner obligatoirement une reprise de formation.
- 4) Financer les études et le salaire des sportifs de haut niveau durant un temps déterminé. Les processus de base existent (CIP⁴¹ ; listes « reconversion »). Les CIP devraient être développées à partir de ce moment précis, comme une formation en alternance et une « activation » progressive des sportifs de haut niveau. Les financements devraient être assurés par les fédérations.
- 5) Enfin, un accompagnement à l'insertion professionnelle devrait être organisé par le Ministère des Sports : allant de la rédaction de CV à l'obtention d'emplois en passant par la préparation des entretiens d'embauche, la recherche d'emplois, etc.

⁴¹ Convention d'Insertion Professionnelle prévue par la loi du 16 juillet 1984 article 32.

RESUME

Career transition remains a problem for top level sportspersons in France. The best known top level athletes are less affected than the others. Employability is the weak link in the scheme.

For a long time, not much thought was given to the status of top level athletes. In the spirit of the pioneers, top level sport was supposed to be pursued in a disinterested way. Schemes and regulations promoting training, be it technical, academic or professional, and career change for sportspersons, have gradually been put in place. The real question, however, is whether top level athletes can prepare for this transition.

The problem has more to do with the constraints weighing on the athletes rather than with the means available to them. Let's have a look at four of these constraints.

The first concerns the coaches. For obvious reasons, their priority is the sport itself, and they blame athletes who are following training courses when their results suffer. The second concerns the training courses, which are not scheduled to fit in with the constraints of the athletes, but to suit the timetables preferred by the trainers. The third is to do with time management. Training courses, with the exception of those offered by INSEP, do not make it possible to reconcile all the factors. This means that even the best motivated athletes will be forced to choose a single, sporting, project. The fourth problem arises from the way training is organised, as most sports opt for volume rather than less time-consuming schedules.

On top of these constraints, there is also a lack of foresight and determination on the part of the athletes themselves. Four causes are evident.

The first is psychological. Thinking about career transition implies envisaging the end of a career which is just beginning. The second comes from the influence of older athletes. Young sportspersons rub shoulders with champions and sometimes train with the idols who have inspired them. In amateur sport, successful older athletes pass on the single project idea. The third comes from the group. Following a training course looks like a sign of lack of

commitment. The last impediment can come from the family. There are two types of parents: those who have delegated to the sporting body all the sporting and social development of their children, and those who keep a watching brief; there is a de facto distinction between children from less privileged social backgrounds and the others.

Certain lines of action can however be imagined. Career transition and the preparation for it could be seen as a process with 5 stages:

1. Distinguish between the “sporting project” and the “training project” in time. To do this, it is necessary to decide in advance on the minimum qualification required, set up a scheme of continuing education and give a grant to the top level athlete.

2. Make sure this continuing education carries on throughout the sporting career.

3. Anticipate the end of the career. There are warning signs, such as stagnation, worse results or injury. These should lead to a skills assessment to find the best training course for the athlete.

4. Fund the athlete’s studies and salary for a fixed time.

5. Organise support for entering the world of work via the Sport Ministry, from writing a CV to gaining employment, including preparing for job interviews, looking for jobs and so on.

Le non-dit du « rapport Karaquillo »

JEAN-CLAUDE DUPUIS

Cet article prend sa source dans les travaux de l'Observatoire Sports et Reconversion d'Opcalia dont j'ai eu le plaisir d'animer les travaux au cours des années 2013 et 2014. La visée de cet observatoire a été d'établir un état des lieux objectif de la reconversion des sportifs de haut niveau *lato sensu* en France et sur cette base d'élaborer un certain nombre de recommandations opérationnelles à même d'être accompagnées par les équipes d'Opcalia.

Pour ce faire, les travaux ont combiné un travail d'étude et l'organisation de comités de pilotage dans cinq régions françaises : la Bretagne, l'Île-de-France, le Languedoc-Roussillon, les Pays de la Loire et la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces comités ont pu bénéficier de l'expérience et de l'expertise des principaux acteurs impliqués dans les processus de reconversion : anciens sportifs, sportifs en reconversion, clubs, fédérations, INSEP, CREPS, entreprises, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Conseil Régional, Comité Régional Olympique et Sportif, APEC, OPCA, cabinet conseil en reconversion et organismes de formation. Une des spécificités a donc été d'hybrider deux logiques d'objectivation, c'est-à-dire d'établir des faits : production et analyse de données et mises en discussion.

Une autre spécificité a été d'introduire un regard particulier, à savoir celui de la formation professionnelle. Ce regard découle du métier même d'Opcalia, à savoir d'être un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) dont la principale mission est d'accompagner les organisations et les personnes dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de formation. C'est

un point d'importance. Comme nous allons le souligner, il a permis d'explicitier, de mettre au premier plan, une question de fond qui demeure, de façon plus ou moins non intentionnelle, un angle mort des travaux traitant de la reconversion des sportifs de haut niveau.

Pour rendre compte de la portée de ces travaux, nous présenterons tout d'abord les éléments clés de l'état des lieux. Dans le prolongement, nous nous focaliserons sur la principale recommandation et la mettrons en regard avec celles du rapport dit « Karaquillo » remis aux pouvoirs publics français le 18 février 2015. Ce rapport est issu des travaux d'une mission sur les statuts des sportifs qui a été présidée par le Professeur Jean-Pierre Karaquillo et qui a été mandatée par le Secrétaire d'État aux sports français M. Thierry Braillard. Cela nous permettra de dévoiler que ce rapport comporte un non-dit : il cristallise une évolution qui bien que chargée de sens, n'est pas formulée explicitement.

Les points clés de l'état des lieux

Il apparaît tout d'abord essentiel de saisir que la reconversion des sportifs de haut niveau constitue une *transition de vie*. L'analogie avec la retraite professionnelle et/ou la mort sociale souvent opérée pour tenter de qualifier les processus en jeu est réductrice. L'arrêt de la carrière sportive doit en effet être saisi comme un processus s'inscrivant le long d'un *continuum* temporel, qui débute lorsque le sportif anticipe la fin de sa carrière et se prolonge après l'arrêt de carrière, jusqu'à l'adaptation à une nouvelle situation, et non pas comme un événement ponctuel de rupture entre la vie pendant la carrière sportive et une nouvelle vie après le sport.

Plus encore, il est crucial d'intégrer que ce processus est multidimensionnel. Il n'est pas réductible à une simple transition professionnelle. Il a également une composante sociale, psychologique et même corporelle. Les sportifs sont en effet confrontés à une remise en question de l'image et des fonctions de leurs corps qui sont loin d'être sans conséquences et peuvent affecter lourdement leur estime globale de soi. Il est donc très important d'intégrer que l'adaptation identitaire est l'axe pivot de

II. Le double projet en France

la reconversion. Le sportif doit pouvoir progressivement remanier l'ensemble de ses comportements, attitudes et buts.

Cela permet de saisir également pourquoi il est mal aisé de se prononcer sur le fait de savoir si les reconversions des sportifs s'opèrent plus ou moins bien. Mobilité objective et mobilité subjective peuvent en effet diverger. Comparées avec celles de la population active, toutes choses égales par ailleurs, les trajectoires et les situations socioprofessionnelles des anciens sportifs de haut niveau sont loin d'être, objectivement, mauvaises (voir par exemple le tableau 1 ci-après). Or, il n'en demeure pas moins que les reconversions sont souvent vécues comme un déclassement. Cela est lié principalement au fait que les anciens sportifs ont souvent des difficultés à se départir de leurs identités de sportif de haut niveau : ils continuent de se définir avant tout en référence à leurs passés, c'est-à-dire comme des « ex sportifs ». Or, le statut de sportif de haut niveau est par définition hors normes. En reprenant le langage forgé par le sociologue Pierre Bourdieu, cela induit un hiatus entre leur « *situation sociale* » objective et leur « *position sociale* » subjective. Cela n'est pas propre aux reconversions des sportifs mais est accentué par le caractère hors normes de la position sociale quittée. Conclusion : la réussite subjective de reconversion des sportifs de haut niveau passe par une conversion identitaire, c'est-à-dire une adaptation à un nouvel espace de reconnaissance et d'identification.

Tableau 1 : Situation en 2012 des rugbymen sortis du circuit professionnel entre 2006 et 2010

| En activité professionnelle | En recherche d'emploi | En formation | Dans une autre situation |
|-----------------------------|-----------------------|--------------|--------------------------|
| 81,3% | 7,3% | 8,2% | 0,5% |

Source : PROVALE

Il n'est donc pas surprenant que l'on retrouve parmi les facteurs qui impactent la qualité des processus de reconversion, l'intensité de l'identité sportive, c'est-à-dire le degré avec lequel le

sportif s'identifie à son rôle d'athlète. L'ensemble des travaux réalisés mettent en évidence un lien entre l'identification au rôle sportif et le temps mis par l'individu pour se détacher de ce rôle et pour reconstruire une identité à partir de nouveaux supports.

Ceci étant, les difficultés éprouvées par les anciens sportifs peuvent être modérées ou amplifiées par plusieurs autres facteurs, à commencer par les raisons et la nature du retrait et par le degré de préparation de la reconversion professionnelle. L'arrêt contraint (blessure, problèmes de santé, difficultés financières) ou lié à une décision prise dans un contexte de frustration (conflits relationnels, impression d'injustice, sentiment de ne pas avoir pu aller au bout de son parcours) constitue un élément défavorable. Inversement, les études mettent en évidence le lien existant entre un retrait volontaire et une adaptation positive à la vie post sportive. Cette adaptation facilitée par le retrait volontaire est expliquée par le sentiment de contrôle émanant de la libre décision de mettre fin à la participation sportive de haut niveau. Cette perception de contrôle de sa propre existence engendre un fort sentiment d'efficacité personnelle et une réduction de l'incertitude liée à l'avenir.

Il a été également mis en évidence rétrospectivement que les sportifs ayant préparé et anticipé l'après-carrière en formulant de nouveaux objectifs et en s'assurant une reconversion professionnelle éprouvaient peu de difficultés d'adaptation émotionnelle et sociale. D'une part, cette anticipation permet la réduction d'une forte identification au rôle d'athlète, en induisant un élargissement des supports identitaires, nécessaire à l'équilibre émotionnel et à la compensation des pertes occasionnées à la suite de l'arrêt de carrière. D'autre part, la préparation de l'après-carrière sportive enrichit la perception de contrôle, et facilite l'adaptation à un nouveau statut et de nouvelles compétences professionnelles, ainsi que le maintien d'un niveau élevé de bien-être.

La présence d'un soutien social, notamment familial, apparaît être également un facteur réduisant les difficultés de reconversion. Or, le réseau de relations sociales des sportifs semble, parfois, se restreindre au seul environnement sportif, que

II. Le double projet en France

les sportifs de haut niveau « quittent » nécessairement avec leur arrêt de carrière, ce qui induit un risque d'isolement. Bien entendu, les conditions financières/matérielles et le niveau éducatif ont une influence. Ceci étant, ces deux derniers facteurs semblent moins déterminants.

Les études qualitatives permettent d'identifier comment ces facteurs influent sur les stratégies de reconversion adoptées par les sportifs de haut niveau et donc, en conséquence, de mieux cerner leurs besoins d'accompagnement. Dans le cadre de cette contribution, nous n'avons pas le temps de nous y étendre. Reste qu'en termes d'aide à la décision, cela est très utile (grille typologique de diagnostic).

Mobiliser le levier des compétences

En mobilisant un regard via la formation professionnelle, les travaux de l'Observatoire Sports et Reconversion ont permis de souligner que les stratégies d'accompagnement des reconversions des sportifs développées en France ont surtout visé à articuler formation et emploi. Elles ont mobilisé de ce fait principalement deux leviers : le levier de la formation et celui du statut du sportif. Depuis une trentaine d'années, les acteurs du monde du sport français ont su les exploiter au mieux. Il existe certes des marges de progrès. On pense notamment aux actions qui pourraient être entreprises afin de rapprocher le monde du sport et le monde de l'entreprise et favoriser ainsi l'insertion dans l'emploi des sportifs. Reste que le potentiel offert par ces deux leviers a déjà été bien valorisé et on semble entrés en quelque sorte dans la phase de rendement décroissant.

Dans le même temps, via le regard des acteurs du champ de la formation professionnelle, les travaux ont permis de souligner que les leviers de la formation et du statut n'épuisaient pas le champ des possibles et qu'en l'occurrence, il existait au moins un autre levier : celui des compétences. Or, ce levier reste peu exploité. Cela semble être dû en grande partie au fait que la pratique d'excellence d'un sport n'est pas considérée dans notre pays comme étant un métier, encore moins un travail. Cela

renvoie donc fondamentalement aux conceptions philosophiques du sport et du travail.

Au regard des enjeux de la reconversion, cela est dommageable. Il est en effet difficilement contestable que la pratique d'excellence d'un sport appelle et contribue à développer des compétences, qui plus est, des compétences en partie transférables et qui comptent aux yeux des employeurs. Il conviendrait donc que les acteurs du monde sportif mobilisent un peu plus le levier des compétences de façon à aider les sportifs à mieux valoriser leurs compétences et talents. À la question « Dis-moi ce que tu vauX ? », il serait souhaitable que les sportifs ajoutent en réponse à la liste de leurs formations/diplômes (qui peut être ténue), la liste de leurs compétences. Bref, l'enjeu pour les acteurs du sport est de s'ouvrir à l'articulation formation/compétences/emploi et de mobiliser de façon complémentaire les leviers de la formation, des compétences et du statut.

À cette aune, que dire des recommandations du « rapport Karaquillo » ? Elles sont en phase et visent à consolider une telle évolution. Pêle-mêle : « *considérer l'activité de sportif de haut niveau comme un métier qui a des caractéristiques propres et nécessite des compétences et des qualifications* » (p. 23) ; « *Faire reconnaître par les entreprises un référentiel des compétences acquises par les sportifs* » (p. 35) ; « *Mettre en place un dispositif de couverture accident du travail* » (p. 61) ; etc. Bref, le rapport explicite le fait qu'être sportif de haut niveau serait un métier. Les auteurs prennent le soin de le répéter à plusieurs reprises. Ceci étant, le rapport reste en chemin. Autant, les auteurs sont prompts à parler de métier, autant, ils se font fort de ne pas aborder un questionnement consistant à s'interroger sur la nature profonde de cette activité. S'agit-il ou pas d'un travail ? Là, se trouve pour nous le non-dit du rapport.

Or, cela est problématique. Cela oblige à des bricolages dans la visée de reconnaître une valeur sociétale à cette activité et à ceux qui s'y adonnent. On pense à l'idée de la rendre éligible aux missions de service civique. Certes, il ne faut pas sous-estimer l'ingéniosité du bricolage. Il peut aboutir à la fabrication de

II. Le double projet en France

solutions de compromis. Reste qu'il convient de ne pas laisser de trop la question des moyens guider celles des fins au risque de dénaturer cette dernière. En l'état, la reconnaissance des sportifs de haut niveau comme des êtres doués de compétences ne peut qu'être freinée et, donc, leur reconversion dans d'autres sphères d'activité. Plus largement, un tel débat serait utile pour la société française. La valeur-travail y est, en effet, en souffrance. Or, cela semble en grande partie dû au fait que certains acteurs s'efforcent d'occulter l'idée que le travail puisse également être une source de plaisirs, de développement des personnes et/ou de l'intérêt général (valeur intrinsèque) et pas uniquement une source (intéressée) de revenu (valeur extrinsèque). Bref, tout le monde pourrait être gagnant à rompre un tel non-dit, à commencer par les sportifs.

RESUME

The source of this article is the Observatoire Sport et Reconversion d'Opcalia's work aimed at putting together an objective overview of top level French athletes' change to a second career, and at making a number of operational recommendations.

It is essential to understand that for top-level athletes, changing career means changing their life. It is an ongoing process which begins when the athlete starts to think about the end of the sporting career and continues when that career finishes until the athlete has adapted to a new situation. It is not, therefore, a sudden event or a break. This process has multiple dimensions: it has a social, a psychological, and even a physical dimension.

Compared with the general working population, former top-level athletes usually do very well. However, the career change is often seen as a downgrade. This is linked to the fact that former sportsmen and women often find it hard to abandon their identities as top-level athletes. The subjective success of a career change for a top-level athlete therefore requires a change of identity; in other words, an adaptation to a new sphere of recognition and identification.

The difficulties experienced by former athletes can be moderated or amplified by a number of other factors. A forced change (injury) or a decision taken in a context of frustration (relationship conflicts) will make it more difficult. Conversely, there is a link between a voluntary decision to retire and a positive adaptation to life after sport. Good social support, particularly from the family, also seems to be a factor which reduces career change difficulties.

The support strategies developed in France to help athletes with career change have mainly targeted training and employment, using two levers: training and the status of the athlete. There is, however, another lever which is not much used: skills. This seems to be due largely to the fact that excelling in a sport is not seen as a profession, and even less as a job. It can, however, hardly be denied that doing top-level sport calls for and develops skills, some of which are transferable and valuable to employers. It would be a good idea for sport stakeholders to use the skills lever

II. Le double projet en France

more, so as to help athletes to make the most of their skills and talents (better links between training, skills and work). The recommendations of the “Karaquillo” report are in step with this, and aim to consolidate changes in this direction. There remains one question that the report does not answer: is sport a job or not? It would be helpful for French society if this question were debated. The “work value” is overdue here. This seems to be largely due to the fact that some parties insist on rejecting the idea that work can also be a source of enjoyment, of personal development or in the public interest, and not just a source of income. Everyone would gain from breaking this assumption, the sportsmen and women first of all.

III. PANORAMA EUROPEEN

EUROPEAN OVERVIEW

Le double projet sportif et professionnel en Allemagne

ARTHUR LE FLEM

L'organisation du sport en Allemagne réunit trois acteurs principaux, qui se partagent l'accompagnement du sportif au cours des différentes phases de sa carrière (formation, professionnalisation et reconversion). Ces trois acteurs complémentaires sont le ministère de l'Intérieur (gouvernement central), les gouvernements fédéraux (à l'échelle des *Länder*) et les institutions privées. Leur action est coordonnée par la puissante Confédération olympique et sportive allemande (*Deutscher Olympischer SportBund - DOSB*), association datant de 2006 et tête du mouvement sportif allemand.

Le gouvernement central participe à cette mission par l'intermédiaire du ministère de l'Intérieur (*Bundesministerium des Innern*), qui est compétent pour les questions de sport. Son rôle consiste en grande partie à financer et bâtir des infrastructures sportives. Il prend également en charge les coûts et la logistique des déplacements des équipes olympiques et paralympiques lors des Jeux Olympiques d'été et d'hiver.

Les gouvernements fédéraux sont une pièce essentielle du dispositif. Ils financent notamment les centres olympiques et fédéraux d'entraînement ainsi que les associations sportives impliquées dans le processus de performance et de développement des athlètes à l'échelle fédérale. Ils sont fortement impliqués dans la phase d'éducation et de formation puisque la

Constitution leur confère l'essentiel des prérogatives dans ces domaines (organisation, offre pédagogique...).

Par ailleurs, le rôle des acteurs privés dans la carrière des sportifs allemands est primordial. Désirant bien souvent s'associer à la notoriété et à la performance des athlètes, les institutions privées constituent une manne de financement importante. On verra notamment que le rôle de la fondation privée *SportHilfe* est essentiel dans la phase de reconversion des sportifs. Les mécanismes de mécénat (part du financement de la fondation) ou de partenariats (entre établissements de formation, clubs sportifs et entreprises privées) constituent des chaînons essentiels dans le double projet des sportifs allemands.

Enfin, cette organisation tricéphale fonctionne sous l'égide de la DOSB. Issue de la fusion en 2006 de la Confédération fédérale sportive et du Comité national olympique allemand, cette association remplit essentiellement un rôle de coordination et d'orientation stratégique. Selon ses statuts, son rôle est de *« promouvoir et de coordonner le sport allemand dans toutes ses manifestations et de représenter l'inter-associatif et l'inter-disciplinarité devant le grand public, le gouvernement, les institutions sportives et les autres institutions en Allemagne et au-delà »*. La DOSB représente la plus grande institution sportive au monde avec près de 27 millions d'affiliés dans 90 000 clubs. Sa contribution en termes d'assistance auprès des sportifs, de ressources humaines qualifiées, d'expertise, et de lobbying est primordiale.

L'athlète en formation

Pour faire face à la problématique de flexibilité et de compatibilité que pose la scolarité des jeunes allemands et leur progression en tant qu'athlètes de haut niveau, l'Allemagne a introduit dans les années 1990 un fonctionnement dénommé *« Verbundsystem »*. Ce système est un mode de coopération amélioré entre les structures scolaires et les organisations sportives (clubs et associations). Ce changement vise avant tout à mettre les jeunes athlètes dans les meilleures dispositions afin de progresser athlétiquement et académiquement. L'école va fournir

III. Panorama européen

un programme d'apprentissage adapté et plus flexible ainsi qu'un encadrement social et psychologique. Le club ou l'association sportive de l'athlète a la charge de l'intégralité des activités et des exigences sportives. Contrairement aux États-Unis, où les écoles prennent en charge le développement et la performance sportive de leurs élèves athlètes, l'Allemagne a fait le choix de répartir les compétences entre l'école et le club, ce dernier ayant la responsabilité exclusive du domaine sportif. Les écoles du *Verbundsystem* peuvent être classées en deux catégories. On trouve d'abord les *Sportbetonte Schule* (écoles à vocation sportive), qui regroupent exclusivement des jeunes athlètes et dans lesquelles les cours et emplois du temps sont aménagés et les élèves regroupés par sections. Par ailleurs, il existe des *Partnerschule des Leistungssport* (écoles partenaires de la performance sportive). Ces écoles ont un mode d'organisation différent, puisque les élèves-athlètes sont intégrés au sein de classes « non-sportives » tout en bénéficiant d'une flexibilité particulière. Ces deux modèles d'organisation scolaire coexistent bien souvent dans les *Land*.

Il existe cependant au sein des écoles du *Verbundsystem* une troisième catégorie : les *Eliteschule des Sports* (écoles sportives d'élite). Ces structures ont été définies en 2002, lors de la conférence fédérale des écoles d'élite du sport, comme « *une institution qui assure la bonne coordination de la performance sportive, de la scolarité et des conditions de logement afin que les jeunes athlètes talentueux puissent optimiser leur progression sportive tout en assurant une égalité des chances sur le plan de la formation* ». Le statut « d'école d'élite » est attribué par le Comité olympique allemand sur des critères de performances et d'infrastructures. Il en existe actuellement 43, scolarisant environ 11 500 élèves. Leur mode d'organisation est exclusivement celui des *Sportbetonte Schule*. Si l'on comptabilise toutes les écoles du *Verbundsystem*, on obtient un total d'environ 150 structures dans tout le pays. Les écoles sportives d'élite bénéficient d'un financement tripartite public/privé : les contributeurs sont les pouvoirs publics (gouvernement fédéral et/ou gouvernement local), le comité olympique allemand, et la *Sparkasse* (groupement bancaire et financier allemand).

Pour ce qui est des pratiques spécifiques, l'Allemagne tente d'adopter avec ses jeunes athlètes une approche combinant flexibilité et assistance. Le comité olympique soutient la progression des jeunes sportifs d'élite en mettant à leur disposition des entraîneurs régionaux de haut niveau, afin de développer un programme d'entraînement spécifique conjointement avec le club formateur. Par ailleurs, les écoles mentionnées plus haut disposent d'un coordinateur sportif chargé d'adapter les emplois du temps et de mettre les élèves dans de bonnes dispositions. Les écoles doivent également être proches des infrastructures sportives : le trajet ne doit pas dépasser vingt minutes. Autre point important : les structures scolaires spécialisées développent de nouveaux moyens destinés à compenser le manque de temps accordé à la scolarité. Parmi les solutions utilisées, on peut citer la dotation aux élèves d'ordinateurs portables ou de tablettes afin de suivre un enseignement à distance plus productif. Les supports pédagogiques sont accessibles sur Internet afin de faire face aux longues absences liées à l'entraînement ou aux compétitions. Par ailleurs, les élèves-athlètes sont autorisés à prolonger leur scolarité d'un an, comme c'est également le cas dans les pays scandinaves. Le succès de l'organisation allemande dans la formation de ses jeunes athlètes est souligné par de nombreux indicateurs. On peut mentionner le fait que lors des Jeux Olympiques d'hiver de Turin 2006, 75% des médailles ont été remportées par des anciens pensionnaires de ces établissements. De plus, ceux-ci semblent être performants dans le développement et le bien-être des jeunes sur le long terme.

Le *Verbundsystem* présente de nombreuses qualités et la réussite sportive des athlètes allemands démontre le succès de cette formation. Cependant, on peut mentionner certains domaines susceptibles d'amélioration.

On peut citer notamment le décrochage et la sortie prématurée des élèves-athlètes de ces écoles sportives spécifiques, puisqu'il concerne 18% des jeunes scolarisés dans ces établissements. A titre de comparaison, le taux tombe à 3% en Finlande. Par ailleurs, on peut s'interroger sur la qualité pédagogique des écoles spécialisées ainsi que sur l'intérêt (en

terme sportif et académique) des jeunes athlètes à intégrer ce type d'établissement d'élite plutôt que des écoles « partenaires de la performance sportive », davantage classiques et regroupant des élèves non-athlètes.

En ce qui concerne les études supérieures, on pourrait qualifier la politique allemande de « permissive ». L'État agit en effet comme un facilitateur, un sponsor pour l'athlète : une réglementation flexible est mise en place afin de s'assurer que celui-ci puisse profiter des cours et enseignements dont il a besoin en minimisant les contraintes sur sa vie de sportif de haut niveau. On est plutôt dans une approche étatique souple par rapport à la France par exemple, où l'État régule le système sportif universitaire de façon plus prononcée. Le gouvernement central allemand favorise l'autorisation plutôt que la régulation : une législation souple et adaptable est préférée à des statuts plus rigides.

Dans ce système, de nombreuses initiatives sont développées par les établissements d'enseignement supérieur afin de capter les jeunes athlètes et de faciliter leur inscription. Celles-ci ont été mises en place au travers d'un accord de coopération établi initialement pour 45 universités allemandes (comptant dans leurs rangs 800 athlètes de niveau national) entre le ministère de l'enseignement supérieur et les clubs responsables de la formation d'athlètes de haut niveau. Les universités concernées offrent des critères d'entrée simplifiés ainsi que des conditions d'études spécifiques afin de soutenir les athlètes (et plus largement le sport de haut niveau allemand) dans leur développement.

L'adaptation du contenu pédagogique revêt plusieurs formes. Pour faire face aux absences, les universités misent sur l'apprentissage en ligne et à distance. Les supports sont ainsi facilement accessibles en version numérique et sont parfois directement envoyés à l'athlète par voie postale. En outre, le manque d'assiduité n'est pas véritablement sanctionné. Les examens sont bien souvent effectués sans impératif de date ou de lieu : l'étudiant peut négocier et rendre des travaux qu'il aura effectués à son domicile dans un temps qui aura été convenu avec l'intervenant pédagogique.

L'athlète allemand en carrière

A l'échelle nationale et fédérale, des actions sont mises en place pour faciliter l'insertion de l'athlète non-professionnel dans le monde du travail. Ainsi, le Ministère des Sports allemand a passé récemment un accord avec la DOSB et la Chambre de Commerce et d'Industrie allemande intitulé « *Sport de haut niveau et carrière dans l'industrie et le commerce* ». Cet accord a pour objectif de favoriser la constitution d'un réseau entre athlètes et entreprises privées. Celles-ci conseillent et se rendent sur les centres d'entraînement pour proposer des perspectives professionnelles rentrant dans la double carrière.

A l'échelle locale, la chambre de commerce d'Hambourg a par exemple lancé une plateforme internet intitulée « *Partenaires du sport* ». Celle-ci permet aux athlètes et aux entreprises de rentrer en contact et de tisser une relation professionnelle.

Mais la pierre angulaire du dispositif est la fondation privée *SportHilfe*. Créée en 1967 à Francfort/Main, elle a distribué aux athlètes de haut niveau plus de 398 M€ depuis sa création. Elle constitue un acteur de tout premier plan, tant par son rôle assurantiel que pour son aide en terme d'emplois et de reconversion (bourses, formations...). Son rôle est de mobiliser et de distribuer des fonds pour assurer et aider les sportifs de haut niveau à se reconvertir. L'argent mobilisé provient essentiellement de subventions étatiques et de mécènes, mais également de la DOSB ou d'autres activités annexes telles que la création d'une collection de timbres ou des jeux concours organisés par la fondation. Environ 3 800 athlètes d'élite bénéficient du soutien de *SportHilfe* avec un budget total compris entre 10 et 12M€ par an (65% provenant de donations, d'évènements, de financements ; 20% provenant de loteries et 15% d'un timbre sportif).

Pour verser ses aides financières, la fondation choisit les sportifs en fonction de critères de performances, mais également d'impératifs sociaux. Ainsi, des sportifs en difficulté peuvent, quel que soit leur niveau recevoir une assistance. Pour déterminer le montant et la durée de l'aide perçue, *SportHilfe* prend en compte le montant de ses revenus et actifs, ainsi que les revenus annexes

III. Panorama européen

éventuels liés à l'activité sportive (contrats publicitaires, contrats d'équipement...).

La fondation privée *SportHilfe* est également au centre du mécanisme assurantiel et d'assistance des athlètes allemands. Elle a par exemple lancé en ligne un programme s'inspirant du financement participatif intitulé « *Ton Nom pour l'Allemagne* ». Chaque individu qui le souhaite peut effectuer un don de 3€ par mois minimum ou un don ponctuel à un athlète de son choix répertorié sur le site. Il devient son « sponsor » et est associé à ses apparitions et ses victoires.

Pour les athlètes non-professionnels appartenant à des disciplines olympiques, la fondation a également prévu, en fonction du niveau de performance et du statut social, une gratification pouvant aller jusqu'à 200€ par mois. *SportHilfe* soutient particulièrement le sport d'élite en attribuant des financements aux vainqueurs de médailles lors de Jeux Olympiques ou de Championnats du Monde (dans une discipline olympique). A titre d'exemple, une première place rapportera 800€/mois d'aides financières, une seconde place 600€, une troisième place 500€. Entre la quatrième et la sixième place, l'athlète perçoit 400€. Cette aide est périssable en fonction des performances sportives.

Un nouveau programme, intitulé *Elite-Plus* a récemment été lancé avec le soutien du géant américain de l'audit comptable *PricewaterhouseCooper*. Cinquante des plus grands athlètes allemands vont ainsi bénéficier, dans l'optique des Jeux de Rio 2016, d'une bourse de 1500€ par mois afin de conforter leurs progressions sportives. Par ailleurs, environ 300 athlètes de tous âges perçoivent une bourse d'au moins 300€/mois financée en grande partie par la Deutsche Bank, partenaire privilégié de *Sporthilfe*.

En outre, la fondation s'engage à offrir des compensations financières aux employeurs d'athlètes lorsque ceux-ci sont pénalisés par une absence ou une incapacité liée à l'activité sportive (entraînement, compétition...).

L'athlète en reconversion

Qu'il ait connu le monde professionnel durant sa carrière sportive ou non, de nombreuses mesures ont été prises en faveur de la bonne reconversion de l'athlète.

Toujours à l'initiative de la fondation *SportHilfe*, un club d'anciens sportifs a été lancé, permettant d'établir un réseau professionnel tangible. Ce club sélectionne des athlètes qui souhaiteraient entreprendre une formation de reconversion ou de nouvelles études après leur carrière sportive. Ainsi, ils peuvent bénéficier de moyens financiers et humains, puisque les formations peuvent être prises en charge et des supports fournis.

Cette initiative s'accompagne d'un partenariat avec 140 entreprises nationales. Sans distinction d'âge ou de performance, la fondation relaie des offres professionnelles sur sa plateforme « Sport et Carrière », permettant ainsi aux athlètes de bénéficier de conditions particulières dans le processus de recherche d'emploi. Ces offres spécifiques sont accompagnées d'un programme de mentorat de la part de cadres expérimentés du monde professionnel, permettant ainsi aux sportifs de bénéficier de conseils et d'une assistance particulière.

De plus, les athlètes reçoivent des tarifs privilégiés et une assistance gratuite de la part de la fondation, toujours en lieu avec des partenaires privés. C'est le cas dans le domaine des assurances, des aides de santé, des conseils sur la planification de carrière et de conseil, ainsi que des formations à la communication publique et médiatique ou aux langues étrangères.

Le système de fondation au financement public/privé est donc bien développé en Allemagne : il existe d'autres structures semblables à *SportHilfe* sur le plan local. La fondation pour le sport de Rhénanie du Nord-Westphalie met l'accent sur la reconversion et l'aide à la formation professionnelle. Les initiatives dans ce domaine restent donc essentiellement appliquées sur le plan local et restent peu régulées par l'État : les acteurs privés sont souvent porteurs de projets et de

financements dans un désir d'associer leur image au sport et à la performance. La réalisation concrète de ces projets de reconversion prend généralement sa source bien en amont. Dès le début de leur adolescence, les jeunes athlètes définissent un plan de carrière avec leur entraîneur et un conseiller économique mis à disposition par la fondation concernée. Le jeune athlète peut ensuite définir une période durant laquelle il effectuera un stage court dans une entreprise partenaire qui lui fournira un interlocuteur privilégié (sorte de tuteur). Cet interlocuteur sera en lien également avec l'entraîneur. Le dialogue et la flexibilité sont mis en avant afin que l'athlète puisse au maximum se familiariser avec le monde de l'entreprise.

Conclusion

Il est important de souligner deux aspects majeurs de l'organisation du sport et de la double carrière en Allemagne. Premièrement, c'est l'aspect local et le poids des gouvernements fédéraux, qui bénéficient d'une grande liberté d'action, notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation. Le rôle de la DOSB, chargée de coordonner ces actions sur le plan national et du sport de haut niveau, est primordial dans ce cadre pour unifier et impulser les différentes mesures.

Deuxièmement, on retiendra la participation essentielle des acteurs privés, qui démontre également une certaine autorégulation par rapport au pouvoir central. Le rôle des fondations privées (notamment *SportHilfe*) et des entreprises, qui investissent massivement dans le sport, est essentiel dans le dispositif d'employabilité et de reconversion des sportifs allemands.

La flexibilité de l'action et la coopération entre les secteurs publics et privés sont donc des points forts dans l'organisation du sport allemand qui pourraient être introduits plus largement à l'échelle européenne.

RESUME

The way in which sport is organised in Germany brings together three main parties: the Ministry of the Interior, the federal governments, and private bodies. Their activities are coordinated by the powerful DOSB (*Deutscher Olympischer Sportbund* – German Olympic Sports Confederation).

During the 90s Germany introduced a procedure entitled "*Verbundsystem*". This system is an enhanced mode of cooperation between schools and sporting bodies. The school is to provide a suitable, more flexible learning programme as well as a social and psychological framework. The athlete's sport club or association is responsible for all sporting activities and demands. Schools in the *Verbundsystem* fall into three categories: *Sportbetonte Schule* (schools with a sporting mission), where all the pupils are young athletes, *Partnerschule des Leistungssport* (schools which are partners with the sporting performance), where the athlete-pupils are integrated in non-sporting classes but enjoy special flexibility, and *Eliteschule des Sports* (elite sport schools). The DOSB awards the latter status according to performance and infrastructure criteria. The scheme is a real success: 75% of the medals won at the 2006 Turin Winter Olympics went to former boarders from these schools.

When it comes to helping non-professional athletes in work, measures exist at the national and federal level. The cornerstone of the scheme is the private *SportHilfe* (SportAid) foundation. Its role is to mobilise and distribute funds to insure and help top-level athletes. About 3,800 elite athletes benefit from this support (the total budget is between 10 and 12 million euros per year). The foundation chooses sportsmen and sportswomen based on performance criteria, and also on social needs.

In addition to this, the foundation is committed to providing financial compensation to athletes' employers when they are penalised by an absence or an incapacity caused by the sporting activity (training, competition and so on).

Numerous measures have also been implemented in the area of top-level athletes' career change. On the initiative of the *SportHilfe* foundation, a club of former athletes was formed. It

selects athletes who want to follow career change training or pursue new studies after their sporting career. They can be helped with financial and human support, since the training courses can be funded and support provided. This initiative is supported by a partnership of 140 national companies.

The strong points of the way German sport is organised, then, are its flexibility and the cooperation between the public and private sectors, and these could be introduced more widely at the European level.

Dual Career in Finland

TUULI MERIKOSKI

Background information

Supporting athletes' dual career is one of the strategic choices of the Finnish Elite Sports.

There are several reasons for this choice. Firstly, the overall educational level and the quality of the education are very high in Finland. It is commonly agreed that athletes should not fall behind in this development and that athletes' academic progression should not be unnecessarily sacrificed to the needs of athletic performance. On the other hand it is believed that succeeding in studies and at work and having a good balance between sport and other important commitments make a positive impact on the sport performance (and is in fact a necessity). In order to succeed in the complex world of elite sports of today one needs to be educated and have balance in life.

Therefore during recent years more and more attention has been focused on athletes' dual career. It has been recognised that sport organisations must take some responsibility also for athletes' life outside sports (not only for the sport performance). Athletes need comprehensive support in order to succeed in combining training with education, vocational career and other commitments in life.

In Finland, the Olympic Committee has the leading role in dual career issues and it is responsible for the national coordination. The development and improvement of study, career and employment services for the athletes has been and is one of the short and long term goals. This work is done in close collaboration

Sport Éducation Formation : un double projet pour une double vie

with Sport Academies, sport organisations, players' associations and the Ministry of Education.

Dual Career and studying at upper secondary level

The cornerstone of supporting athletes' dual career in Finland is the elite sport school system which consists of 13 upper secondary general elite sport schools (high schools or gymnasiums) and 12 upper secondary vocational sport schools. The system was established in 1986. Elite sport schools are nominated and financed by the Ministry of Education. In addition to the resources from the state educational budget (separate from the sport budget!) extra finance comes from local public authorities and national sports federations and local sport clubs. Eligibility for admission to sports-oriented schools is based on grades, sporting merit and an entrance exam/interview. Elite sport high schools have a special curriculum with up to 20-24 courses of athletic training out of 75 courses required for graduation/the matriculation examination. In the vocational sport schools student-athletes can have a special curriculum of 24 credits athletic training out of 120 credits required for the diploma.

In addition to the special curriculum there is a wide range of flexible study and guidance arrangements and other activities which help student-athletes to carry on their dual career: distance learning, video broadcasting of lessons (to be watched at distance either simultaneously or whenever convenient for the student in training camp, competition etc.), special study counselling, training of teachers and other personnel on the demands of elite sports and intense collaboration with student-athletes' parents and coaches. In addition to the educational support services elite sport schools provide also other services related to elite sports such as nutritional guidance, physiotherapy, massage, sport psychology etc.

If the upper secondary general education or the vocational diploma is not completed in three years which is the normal study time, students can have a fourth year (or in some cases even the fifth year). About half of the student-athletes in Elite Sport Schools

III. Panorama européen

use this extra year. For them it is very important in order to reach both athletic and academic goals.

At the moment there are around 2500 student-athletes aged 16-19yrs in the Elite Sport School system. Statistics made by the NOC of Finland show that a high percentage of the athletes in the Olympic teams have studied (or some have been studying at the time of the Olympics) in the Elite Sport Schools. The number is particularly high in winter sports. For example over 50% of the athletes in Vancouver 2010 and Sochi 2014 were "Elite Sport School" alumni or current students. In summer sports the percentage has been around 40.

The elite sport school system is coordinated nationally by a commission chaired by the National Olympic Committee. The Olympic Committee is also responsible for the evaluation process of the elite sports schools. Under evaluation have been issues such as 1) activities in supporting athletes' studies (meaning development and use of flexible study methods, distance learning, special action to prevent drop out etc.), 2) co-operation with sport organisations and 3) athletic and 4) academic results of the athletes in the system. For example, as to the academic results (result of the matriculation examination) the evaluation indicates that there is no major difference of the student-athletes compared to the results of so called "normal" students. Student-athletes use in general slightly longer time to graduate but there is not a major difference.

Dual Career and studies in higher education

The elite sport school system is functional and flexible and all the stakeholders (athletes, parents, teachers, sport federations, NOC etc.) have been quite satisfied with the athletes' educational possibilities at the upper secondary level.

However, the elite sport school system does not provide the athletes with sufficient educational opportunities alone as more than three quarters of the young talented athletes wish to continue into higher education. To facilitate this transitional stage and to help athletes to continue dual career even in higher

Sport Éducation Formation : un double projet pour une double vie

education co-operation networks so called Sports Academies were established in cities with large student and sporting populations during the first decade of the 2000's.

One of the main objectives of the Sports Academies is to help elite athletes to combine studies and training, particularly in higher education. Moreover, together with sport federations and local clubs the sports academies aim at intensifying daily training of athletes, improving training conditions and support services and providing opportunities for professional coaching.

A Sport Academy is not a building or an institute but a local network of different elite sport stakeholders: municipal sectors, educational institutions (upper secondary level, polytechnics and universities), local sports clubs, national sports federations and providers of services related to sport and education. The aim is not to create some big bureaucratic organisations, but to utilise existing structures, resources and knowhow and connect them together.

Sport Academies have written agreements with all the educational institutes within the network. There are no quotas for the entry of athletes to higher education but once admitted thru the official admission system student-athletes have access to extra study counselling, personal tutoring, flexible study arrangements and other support services needed. Every university and polytechnic/university of applied science has a contact person for student-athletes who helps student-athletes with dual career issues.

At present, there are 19 Sports Academies in Finland. Their financial models and basis vary from place to place. Some of the academies were started by means of EU funding, some are financed by municipalities and some are run with own network resources with little if any earmarked support from outside.

The Sports Academies are coordinated at the national level by the Finnish Olympic Committee. Couple of years ago Olympic Committee prepared a strategy for the sports academies as part of the Finnish elite sport training system. Olympic Committee has also evaluated all the sport academies and given a status of "NOC accredited Sport Academy" to ten Sport Academies. Accredited

academies which have the most potential in regard to elite sport success receive also financial resources granted from the Ministry of Education.

Dual Career and studies in secondary level education

The “least” developed area in dual career system in Finland is the secondary level meaning grades 7-9 at age 12-15years. There is no official system and only few upper secondary schools have special curriculum or services for elite athletes. There are schools with extra PE-lessons and collaboration with local sport clubs by which sport-specific training is organised during school hours either in the morning or afternoon, but creating a more developed and extensive system is one of the main short term goals of the Sport Academy network in the whole country.

Financial support for athletes’ dual career

In addition to the normal government financed benefit for studies (state study grant) student-athletes (or even retired athletes) can apply for a special study grant. These grants are awarded by a Foundation financed by the Ministry of Education. Athletes studying at vocational upper secondary schools, at polytechnics and university are eligible for this grant of €2000. The grant is awarded a maximum of three times to the same individual.

Elite Athletes and Employment

Finnish elite have good educational background: many continue with their studies during sport career and eventually finish a vocational degree or a degree in higher education. The education is useful when seeking for employment. Athletes have also a lot of skills that are highly valuable in labour market which make them attractive for companies and other employers. However, there are many challenges athletes face entering labour market during or after sports career. Firstly, it has turned out to be very difficult to get a part-time job which could be combined with the training. In Finland there are few if any “special positions” for athletes in the public sector (army, police and other

public institutions) and there are no special provisions in place for employment of athletes in the public sector. Nor are there any incentives for private companies to hire active or former athletes. Secondly, athletes often have little experience of the process of getting a job: incomplete CV's, never been to a job interview etc. Thirdly, competitive sports require a huge personal investment and focus. Many athletes finish their sports career at an advanced age that makes the integration to the labour market difficult. Furthermore, some athletes have no degree and those who have often lack work experience from the field they have studied. Many times the only work experience they have is of elite sports which is not "counted" as official work experience.

To help athletes with these challenges Finnish Olympic Committee has been running a program called Athlete Career Program (ACP) with Adecco Finland since 2004. The contract was resigned in 2012 and will continue at least up to 2016. The ACP is a worldwide program running in over 25 countries and coordinated by the IOC. The program is divided into three pillars: education, life skills and employment.

The ACP helps athletes the employment challenges mentioned above. The ACP provides athletes support in searching a fulltime or part time job, writing CV, networking and defining personal skills etc. Career seminars and personal career coaching services are offered to all athletes and coaches that are in the Olympic and Paralympic programs but with cooperation with elite sport schools and Sport Academies, athletes that are not in Olympic level yet are also reached.

The ACP has made the athletes skills visible by translating these skills into the right language. It also helps athletes in other preparations for professional life and employment. The needs of athletes vary from getting little advice to some small detail to very intensive personal career coaching.

In addition to the ACP some sport federations and player associations have their own programs for helping athletes with employment. But there is still room for improvement. Athletes need more possibilities to connect with employers during the sport career. At the moment a network of "athlete friendly" companies and other employers is being built by the Olympic

Committee and Sport Academies in order to create new types of cooperation models for athletes and employers. The network is “opening the doors” to athletes after which it will be up to athlete and company to agree on the terms of cooperation. In addition, overall awareness and knowledge of the services should be raised. Information provision must be done on regular basis because athletes are likely to ‘recognize’ the service only when they have an urgent need for it. The way of delivering the services should also be improved, they should be brought closer to the athletes and the services should be made easier to reach and understand. The services should be “simple concrete and personal”.

Moreover there is a need create a systematic way to facilitate the mental process of transition from sport career to post-sport career and to collect the highly valuable “silent knowledge” of the former athletes.

Pension schemes for athletes

The earnings-related pension acts do not cover professional athletes. Pension and accident insurance for athletes is regulated by a separate act (introduced in 1999, reformed in 2009). Any athlete earning more than €9400 per year is allowed to contribute 30% of his or her salary to a tax-free pension fund. The maximum annual contribution to such fund is €50,000. This act was introduced in order to allow athletes to save some money during their active sports career in order to facilitate their life following retirement from sport, for example, to finance studies. Retired athletes can draw on their pension funds 5-10 years after ending their sports careers.

Athletes in team disciplines are insured by the sports association which has concluded a contract with the athlete. Athletes in individual disciplines have to arrange pension insurance themselves and it is voluntary. This is an important issue since athletes stay longer and longer in sports and the time to “collect” earnings-related pension will be shorter than normally and the total pension low if the athlete is not taking the voluntary pension insurance.

RESUME

Réputée pour son système éducatif de grande qualité, la Finlande accorde une importance particulière au volet académique de la carrière des sportifs de haut niveau. Elle considère également que l'équilibre entre sport et autres engagements a un impact positif sur les performances des sportifs. Son soutien au double projet est donc essentiel.

Pour le réaliser, la Finlande a développé des « écoles de sport de haut niveau ». Ces cursus, correspondant approximativement aux années de lycée (trois ans), accordent une place spéciale au sport. Ils permettent une certaine flexibilité, offrent des conseils d'orientation, du *e-learning* et une collaboration avec les coaches et les parents des athlètes. Les sportifs de haut niveau peuvent terminer ce cursus en 4 ans, contre trois traditionnellement. 50% des athlètes présents aux Jeux Olympiques d'hiver et 40% aux Jeux d'été sont issus de ce cursus. Coordonné par le Comité National Olympique finlandais, il est considéré par toutes les parties prenantes comme très performant.

L'éducation supérieure est organisée quant à elle autour des Académies du Sport, des réseaux rassemblant différents acteurs du sport de haut niveau. L'objectif est d'utiliser les structures et les ressources existantes et de créer des liens entre elles. Il n'y a pas de quotas pour l'entrée des sportifs de haut niveau dans les universités partenaires mais ils bénéficient d'emplois du temps adaptés, de tutorats supplémentaires et une personne est chargée spécialement de gérer les problèmes liés à leur double carrière. Actuellement, il n'existe pas de système uniforme pour les plus jeunes (12-15 ans), mais sa création est l'un des objectifs du réseau des Académies du Sport à court terme.

Les athlètes de haut niveau bénéficient comme tous les élèves d'une bourse d'étude de l'État et ont la possibilité de demander une bourse spéciale qui peut leur être accordée trois fois pendant leur scolarité.

La question de l'emploi est un véritable défi. Il est très difficile de combiner emploi à temps partiel et entraînement. Il existe très peu de postes pour les athlètes dans le secteur public et les

entreprises n'ont pas d'incitations particulières pour les embaucher. Il leur est aussi difficile de s'intégrer sur le marché du travail : certains n'ont pas de diplôme et pas d'expérience dans le domaine concerné.

Un programme de suivi de carrière a été mis en place par le Comité olympique en partenariat avec Adecco. Développé dans 25 pays, il s'appuie sur 3 piliers : l'éducation, les compétences et l'emploi. Il organise des séminaires de carrière, aide à la recherche d'emploi et à la rédaction de CV... Parallèlement à ce programme, certaines fédérations et associations ont créé leurs propres programmes. Un réseau d'entreprises prêtes à aider les athlètes est en cours de construction par le comité olympique et devrait permettre une coopération. Il est aussi nécessaire d'améliorer l'information sur les services proposés et d'en faciliter l'accès, ainsi que le processus de transition vers l'après carrière.

Enfin, la prévention retraite est un autre point difficile. Le système traditionnel ne couvre pas les athlètes de haut niveau. La plupart contribuent peu, sur une période courte, et ont donc une retraite faible. Ce point mériterait d'être amélioré.

Le double projet sportif et professionnel en Belgique

PIERRE BLONDIAUX

La Belgique est un État fédéral, composé de trois Communautés (la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone) et trois Régions (la Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne). L'État fédéral conserve des compétences dans de nombreux domaines comme, par exemple, la défense, la justice ou encore les affaires étrangères, mais les Communautés sont compétentes pour gérer les « affaires personnalisables », parmi lesquelles figure le sport, selon la loi spéciale du 8 août 1980. Par conséquent, chaque Communauté est compétente en matière sportive sur le territoire qu'elle est légalement amenée à administrer.

Le sport n'étant pas une compétence dévolue au niveau fédéral, il n'existe pas de politique sportive de l'État central belge. Chaque Communauté possède en revanche son propre ministère chargé des sports, sa propre administration et sa propre législation.

Pour la Communauté française, c'est l'ADEPS qui est en charge de la promotion du sport et de l'éducation physique. Ce soutien prend la forme de financements, de mise en place d'activités scolaires ou grand public, d'organisation de stages de vacances sportives ou encore d'aides financières aux fédérations sportives et au sport francophone de haut niveau.

A l'image de la Communauté française, la Communauté flamande a confié la mise en œuvre de sa politique sportive à l'Agence pour la promotion du développement physique, du sport et des loisirs de plein air (*Bloso*). En plus du développement du sport de masse, *Bloso* a également la responsabilité du sport de haut niveau au sein de la Communauté flamande, qu'elle

coordonne avec plusieurs acteurs : le Comité olympique interfédéral belge (COIB), les fédérations et les sportifs de haut niveau eux-mêmes.

Enfin, l'organe en charge des questions de sport au sein de la Communauté germanophone est le Département du Sport (*Sportdienst*). Ses missions sont similaires aux deux autres organes responsables du sport dans les autres communautés.

Les compétences sportives belges sont donc partagées entre de nombreux acteurs, ce qui explique que l'encadrement de la pratique sportive, la formation des entraîneurs ou la gestion des sportifs de haut niveau ne font pas l'objet des mêmes considérations selon les territoires concernés.

En ce qui concerne les questions relatives au double projet, la Belgique fait figure de « bon élève » au niveau européen. Les autorités belges ont conscience de la difficulté qu'ont les athlètes à combiner leur carrière sportive avec des études ou un travail. Tout est mis en œuvre afin d'éviter les situations délicates où des sportifs talentueux sont forcés de faire un choix entre études et sport ou sport et travail. Cependant, de nombreuses différences persistent entre les territoires. En effet, si la Belgique est l'un des premiers États européens où la définition d'un statut à part pour les jeunes athlètes de haut niveau a été mise au centre des préoccupations, le régionalisme prévaut. En Communauté flamande, l'objectif premier est de permettre aux jeunes athlètes de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions. En Communauté française, la réflexion a été poussée un peu plus loin puisqu'il existe la possibilité de se voir octroyer le statut de « Top athlete » ou de « Jeune athlète prometteur » avec de nombreux avantages à la clé, notamment la prise en charge de diverses dépenses.

Il convient aussi de différencier deux périodes pour les athlètes : lorsqu'ils ont moins de 18 ans et sont encore en formation et lorsqu'ils sont en carrière, après 18 ans. Les dispositifs ne sont pas les mêmes et les structures scolaires ne les accueillent pas de la même manière.

Le sportif en formation

De nombreux dispositifs existent en Belgique pour permettre aux jeunes de moins de 18 ans de concilier formation sportive et formation scolaire. Que ce soit en Flandre ou en Wallonie, divers programmes et options permettent de faire du sport durant les études primaires et secondaires. Dès l'école primaire, des facilités sont accordées pour certains sports à développement précoce. En Communauté flamande, les jeunes tennismen bénéficient ainsi d'un entraînement spécifique et d'un coaching dès l'école primaire.

Durant les études secondaires, ce sont tous les sports qui sont concernés par les programmes mis en place par les Communautés. En Wallonie, tous les jeunes ont la possibilité de suivre les programmes classiques de « sport étude » et « multisports ». En Flandre, c'est l'option « Sport ».

De plus, des filières d'excellence existent pour les jeunes athlètes de haut niveau.

En Wallonie, ces filières d'excellence sont les « Humanités sportives de haut niveau ». Elles permettent à des élèves reconnus sportifs de haut niveau, espoirs sportifs ou partenaires d'entraînement de bénéficier d'aménagements pour rendre compatibles leurs études et la pratique sportive de haut niveau. Concrètement, l'emploi du temps scolaire est modifié de manière à inclure des périodes d'entraînement. Et l'élève suit sept à onze périodes d'entraînement données en dehors de l'établissement par un moniteur désigné par la fédération du sport pratiqué.

En Flandre, les Humanités sportives de haut niveau sont appelées *Topsport*. Un jeune athlète a deux options pour combiner au mieux ses études et sa formation sportive : s'inscrire dans une école d'enseignement ordinaire et bénéficier d'avantages permettant d'adapter son emploi du temps ou bien s'inscrire dans une des écoles de sport existante en Flandre et suivre le programme *Topsport*. Ces filières d'excellence prévoient dix heures d'entraînement par semaine en plus des deux heures d'éducation physique inscrites au programme traditionnel. Et ces deux heures « traditionnelles » vont également être adaptées au sport pratiqué par l'élève. Comme en Communauté française, la formation est dispensée par un entraîneur désigné par la fédération sportive

concernée. A noter que la formation *Topsport* est ouverte aux élèves inscrits en filière générale comme technique.

Que ce soit en Wallonie ou en Flandre, ces filières d'excellence offrent divers avantages aux jeunes athlètes de haut niveau :

- Les absences aux cours sont justifiées en cas de participation de l'élève à un stage ou une compétition sportive.
- L'élève bénéficie d'un accompagnement sportif et médical.
- Les frais de déplacement sont remboursés (partiellement ou totalement) par l'établissement.

Toutefois, l'inscription dans les Humanités sportives de haut niveau ou les filières *Topsport* est conditionnée à l'obtention d'un statut particulier pour le jeune athlète.

En Wallonie, trois statuts existent pour les jeunes athlètes : le statut de Sportif de Haut Niveau, celui d'Espoir Sportif et celui de Partenaire d'Entraînement. Ces statuts ont été définis le 8 décembre 2006 dans un décret de la Communauté française concernant l'organisation et le subventionnement du sport. C'est la fédération sportive qui décide d'attribuer les statuts aux jeunes athlètes, sur la base de critères propres et d'un dossier qui est remis au ministre en charge du sport. La décision doit donc être validée au niveau ministériel.

En Flandre, il existe également trois statuts pour les jeunes athlètes de haut niveau : *Topsport A*, *Topsport B* et Espoir Sportif. Le dossier de candidature doit être proposé à la commission de sélection via la fédération sportive concernée.

De nombreux dispositifs existent donc, à la fois dans le primaire et dans le secondaire, pour permettre aux jeunes athlètes de combiner leurs études et leur formation sportive. Les filières d'excellence – Humanités sportives de haut niveau et *Topsport* – au collège et au lycée permettent aux élèves de bénéficier d'emplois du temps adaptés et d'entraînements spécifiques avec des formateurs qualifiés, issus des fédérations concernées. L'unique condition est cependant d'obtenir un statut d'athlète de haut niveau.

Le sportif en carrière

La période la plus délicate intervient lorsque l'athlète voit sa carrière sportive prendre de plus en plus d'importance. Le manque de temps que cela entraîne rend difficile le fait de combiner carrière sportive et poursuite d'études universitaires ou insertion professionnelle réussie. C'est pourquoi plusieurs dispositifs ont été mis en place afin de faciliter leur parcours.

De nombreuses universités proposent ainsi un aménagement spécifique des emplois du temps pour les sportifs de haut niveau. L'université de Mons par exemple, dont le conseil d'administration a adopté en 2010 un règlement concernant les étudiants sportifs de haut niveau, prévoyant notamment un aménagement des horaires et des échéances avec une priorité donnée au calendrier sportif. L'athlète peut être partiellement dispensé de l'obligation de suivre les activités d'apprentissage de l'université. Le but est de ne pas créer une situation de concurrence entre les deux activités.

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut parfois signer un contrat avec l'université. C'est le cas par exemple à l'Université catholique de Louvain, l'une des plus prestigieuses de Belgique. Le contrat, précisant les droits et devoirs de chaque partie, est conclu entre l'étudiant et l'université. Généralement, un suivi individualisé du sportif est proposé.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont également mis en place des dispositifs d'aides. La Communauté française a pris l'habitude de proposer un contrat professionnel aux athlètes dont les performances sont élevées. S'il souhaite pouvoir renouveler son partenariat avec la Communauté, le sportif doit respecter un règlement de travail et remplir les objectifs sportifs qu'il a annoncés en début d'année. Actuellement, près de cinquante sportifs de haut niveau sont sous contrat avec la Communauté française.

Les sportifs de haut niveau sous contrat font partie de l'administration publique et sont considérés comme des fonctionnaires à part entière.

L'ADEPS organise également des formations spécifiques à l'attention des sportifs de haut niveau, leur permettant de devenir

directeur technique ou entraîneur, ou bien de travailler dans une fédération sportive.

En Flandre, Bloso a développé un projet universitaire pour les sportifs de haut niveau, qui peuvent bénéficier de nombreux avantages : assistance financière pouvant atteindre 20 000€, service d'aide psychologique fourni par l'université d'étude, etc.

Concernant les programmes de formation professionnelle, la Belgique a pris conscience de la nécessité d'offrir à ses sportifs d'élite un cadre dans lequel ils peuvent développer leur carrière sociale, que ce soit pendant ou après leur carrière sportive. Ainsi, Adecco Belgique, le Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB) et le Comité Paralympique Belge (CPB) ont conjointement créé l'*Athlete Career Programme*, sur le modèle du dispositif mis en place par le CIO. Ce programme offre aux athlètes les outils nécessaires pour les accompagner dans la gestion de leur entraînement, des compétitions et des autres défis à relever au quotidien. L'accent est mis sur trois piliers : la formation, les compétences et l'emploi. L'*Athlete Career Programme* est mis en œuvre autour d'entreprises et d'organisations, afin de préparer la transition des sportifs vers le marché du travail et leur permettre d'acquérir de l'expérience.

Au vu des dispositifs mis en place, la Belgique n'usurpe pas sa réputation de « bon élève » européen en matière de double formation. Malgré son organisation administrative et le fait que les initiatives des Communautés française et flamande soient bien distinctes, de nombreux efforts sont menés afin de permettre aux sportifs de haut niveau de combiner carrière sportive et études ou travail.

RESUME

Belgium is a federal state, comprising three Communities and three Regions. Each Community has authority over sporting matters in the territory under its legal control and has its own Minister, its own administration and its own laws.

For the French Community, ADEPS is in charge of promoting sport and physical education. This role is entrusted to *Bloso* for the Flemish Community, and to the department of Sport (*Sportdienst*) for the German-speaking Community.

When it comes to questions concerning the dual career, Belgium is a good example. From the primary school onward, there are facilities for certain sports which are developed early. There are also centres of excellence for young, top-level athletes: Humanities for top-level athletes in Wallonia and the *Topsport* network in Flanders. The school timetable is modified so as to include training periods. The pupil is also supported by a coach selected by the relevant sport federation.

Gaining a place in the Sporting Humanities or the *Topsport* network is conditional on obtaining special status. In Wallonia, this means the *Top-level athlete*, *Sporting Hope* status and the *Training Partner* status, and in Flanders, *Topsport A*, *Topsport B*, and *Sporting Hope*.

In higher education, a lot of universities offer a special timetable for top-level sportsmen and sportswomen. To benefit from this scheme, it is sometimes necessary to sign a contract with the university, as is the case at the catholic University of Louvain. The contract specifies the rights and responsibilities of each party.

Sometimes the French Community also proposes a professional contract to athletes who perform at a high level (nearly fifty top-level athletes are currently under contract). It will only be renewed if certain rules about work and sporting objectives set at the beginning of the year have been respected. Athletes with a contract are considered to be state employees.

In addition to this, Adecco Belgique, the Belgian Olympic and Interfederal Committee and the Belgian Paralympic Committee

jointly created the Athlete Career Programme, modelled on the scheme implemented by the IOC. Three elements are stressed: training, skills and employment. The Athlete Career Programme is structured around businesses and organisations, in order to prepare the athlete's transition to the jobs market and to allow them to gain experience.

Despite the administrative complexity and the fact that initiatives from the Communities are quite distinct, a lot is being done in Belgium in favour of the dual career plan.

Development and system of athletes' dual career in Hungary

**DR. JUDIT FARKAS
MARIANN BARDOCZ-BENCSIK
DR. TIBOR KOZSLA**

Introduction

In Hungary, sport and education has been going hand-in-hand since 1777, when physical education was put into the elementary school curriculum as a recommended subject. Since 2011, it is set in the Public education law, that elementary and secondary school students have to have daily curricular physical education (PE) classes⁴², while the extra-curricular sports programmes are also well-organised in the all-day school system. The local sports partnerships are flourishing, as the school sports facilities are not able to serve all needs of the morning-time PE and the afternoon's sport programmes. All major sport federations and clubs have received multiplied financial resources to be able to cover the extra costs generated by the raising demands.

High-level sport has deep roots in Hungary, especially in some traditional summer Olympic sports, such as fencing, kayak-canoe, swimming, water polo and handball. In the all-time summer Olympic medal table Hungary is ranked 8th, which means the highest percentage of Olympic medallists compared to the countries' population among the most successful sporting countries⁴³.

⁴² Collection of current legislations:

http://net.jogtar.hu/jr/gen/hjegy_doc.cgi?docid=A1100190.TV

⁴³ The all-time summer Olympic medal ranking:

http://www.allcompetitions.com/og_medcnt.htm

Three major areas of intervention

This boosted PE and sports system calls for more actions in the field of athletes' dual career. Firstly, to keep as many secondary schoolers in competitive sports as possible by making them/their parents feel that it is possible to well-balance study and sport. Secondly, to help the graduates of the general education system to continue their studies in the higher education or the vocational education and training (VET) system. And thirdly, to help athletes to enter the job market.

Stay in!

The first challenge we can identify in Hungarian sport, like everywhere in Europe, is to guide the parents and the young athletes (aged 12-16) before or when they raise the question: "study or sport?" But before listing the preventive or reflective measures that clubs, coaches, schools take, it is important to bring in a less objective parameter, namely the fact that "ordinary" school's directors and teachers have a generally positive approach towards those students who require more flexibility in their schedules and assessment/examination. Based on international practices, over 60 special sports schools have been established since 1963, where the well-known combination of studying and sport is realised by applying a special timetable to serve the daily 2-3 times sports practice and yet, still have all the subjects taught in contact lessons. That seems to be a methodological challenge to supplement regular classes by e-learning/on-line education in the elementary and secondary level – so far.

Transfer One

With such a deep-rooted strong relationship between education and sport, the topic of dual career couldn't have been ignored. In dual career there are two transfers: the first is when the athlete leaves compulsory education, therefore is highly recommended to continue education in either on a vocational or a higher education level. The second transfer happens when the athlete finishes his/her sporting career and needs to find his/her place in civil professional life. Both transfers are challenging as for

III. Panorama européen

the first one, the athlete has to be motivated and encouraged to go on with studies even when it is not compulsory anymore. For the second transfer to happen smoothly, he/she needs to plan ahead, as in sport, retirement can happen from one day to another due to injuries or the termination of a sporting contract. Hungary has been having systems for both transfers, which makes it easier for athletes to prepare for civil life.

To make the first transfer easier, the Hungarian Olympic Committee (HOC) built up a system in which elite athletes can conduct both their athletic career and their non-sporting professional career. The “Olympic Pathway Programme” has been launched in May, 2002. The programme is based on an agreement – signed by higher education institutions and the HOC – expressing the mutual will to provide special conditions for high-level athletes in getting into and conducting studies on tertiary level in Hungary. The reception of the initiative from the side of education institutions was highly positive as all invited colleges and universities signed the agreement with the HOC, which means that currently 30 higher education institutions take part in the programme⁴⁴.

The content of the bilateral agreement varies due to the different profiles of participating colleges and universities, but the purposes and the objectives of the programme and the responsibilities of the HOC are always the same.

The participating athletes should be in the pool of national athletes preparing for Olympic Games or be in the first line of the under 18 years old generation. They can request their education institution to provide them special benefits based on the fact that they take part in the programme. These benefits can be for example: to abolish or reduce their tuition fee (in case the athlete was not accepted to the top 30%, where students’ fees are waved); to have a flexible timetable and exam schedule which is compatible with their training and competing schedule; to ask for a tutor who can help them in catching up with their studies; to get

⁴⁴ www.mob.hu

dormitory room for a reduced price or for free of charge; to use the education institution's sporting facilities.

The programme is mutually beneficial for all parties involved: there are more athletes in higher education, which is a promotion for the college or university; there is less athlete-student drop-out from education institutions; and the programme is a good practice that the HOC can showcase at an international level. Another aspect to highlight is the transparent and documented way how athletes can receive the flexibility regarding their study and exam schedule. Since universities have different regulations, it is important to legally support such flexibility, also avoiding personal factors, when a disagreeing faculty would demand presence at classes and exams. By signing an agreement by the rector of the university and the president of the HOC, the internal regulations are changed accordingly, making it safe for all actors, and most importantly: the special treatment of high-level athletes is transparent and documented.

At the start of the programme, 43 athletes participated in it, while in 2013, 408 athletes benefited from it. Even though, it is getting more popular, there is still a great need for it to be promoted, as many athletes are not aware of it. It could also be enlarged, involving not only the representatives of Olympic, but non-Olympic sports as well.

A very recent tool to support high-level athletes in their full concentration of preparation for sports competitions is the university scholarship programme called "*Sportcsillagok*" (Sports Stars). This is a governmental programme, run by the Ministry of Human Capacities⁴⁵. It provides outstanding financial security and thus, allows them to better concentrate on sport and study by covering the recipient's tuition fees and living expenses.

So far, such a transfer is not solved for general VET studies, partly because vocational studies can give less flexibility in school

⁴⁵ The announcement to apply for the scholarship on the homepage of the government:

<http://www.kormany.hu/hu/emberi-eroforrasok-miniszteriuma/sportert-felelos-allamtitkarsag/hirek/magyar-sportcsillagok-osztondij-2015>

presence and there is no significant demand from high-level athletes. However, sport-related VET studies are becoming more and more successful, after the recent change in school structure and financing scheme. Secondary school students can earn EQF⁴⁶ Levels 4 and 5 coaching qualifications in one sport, their own sport by taking extra 1500 hours by following the VET sports coaching programme in those specialised and selected secondary schools, where such classes are opened. This very high number of contact hours and the validated knowledge (recognition of prior learning outcome from the 8-10 year of relevant sports) gives a great start to the job market, of course with a supervised coaching praxis.

Transfer Two

To make the second transfer happen, there have been two minor programmes in Hungary. In 2005, the HOC signed an agreement with Adecco, a world-known recruiting company to give support for high-level athletes in career building and national or international job placement. There have been another programme supporting the second transfer, it was a cooperation between the Hungarian Sports Confederation (HSC) and AXA Zrt., an insurance company. The agreement was signed in 2005 and provided career opportunities for athletes at AXA. As the HSC ceased its operation in 2012, the programme has come to an end.

In a non-formal interview, a dual career officer - who has been and is in contact with hundreds of athletes who benefited from the Transfer One programmes - stated, that high-level athletes are not so much keen on being supported in finding regular jobs by the dual career office/programme. There has been a long-time tradition that formerly successful athletes rather invest into small or larger scale businesses and become self-employed. At the same time, none doubts that in the future, just like until now, all athletes look for the opportunity to take part in seminars/courses, where their CV-s are upgraded, their general/transversal skills and

⁴⁶ The information page of European Qualifications Framework on the homepage of the European Commission:
https://ec.europa.eu/ploteus/search/site?f%5B0%5D=im_field_entity_type%3A97

competencies are tested and documented in order to have a proof of the legendary soft skills sportspeople possess: teamwork, concentration, dedication, perseverance, commitment, managing anxiety, managing emotions, managing time, etc.

Resources to grow and learn

A European Union-funded preparatory action project entitled “Athletes2Business” lead by the EU Office of the European Olympic Committees on the dual career of athletes was running in 2010-2011 with the participation of the Hungarian University of Physical Education (that time Semmelweis University). The project examined different national systems on dual career, including the Hungarian one. Four comprehensive questionnaires – for athletes, sport organisations, educational institutions and businesses – were put together and were analysed. The Hungarian analysis brought great and sometimes shocking findings. Efforts have been appreciated but also, former athletes of the older generation made bitter comments about how much athletes have been left alone when no income was made and family supported them only financially. The results of the survey clearly showed that existing dual career programmes, such as the Olympic Pathway Programme meant a big relief. The overall project outcome was much more complex, partly e.g. leading to the creation of the EU Guidelines on Dual Career. This project provided a great exposure for the Hungarian system as the findings of the research were disseminated in various ways throughout Europe.

Another international resource is from networking with similar sports and educational stakeholders in general and also via the European Athlete Student Network (EAS), the European dual career network. Conference participation, shared research and European projects proved to be beneficial. We got informed about best practices and took part in the dissemination on pieces of information gathered by EU-funded projects.

Policy support for management of national/club-based dual career programmes

In 2013 and 2014 a nation-wide project was conducted to prepare the quasi Hungarian White Paper on Sport. This has been the latest example of the evidence-based policy-making on a national level in order to revise the 2007 Hungarian Sports Strategy. Among many topics, dual career has been researched. The project team collected and analysed data used in the implementation process of the EU document on dual career. The EU Guidelines on Dual Careers of Athletes Recommended Policy Actions in Support of Dual Careers in High-Performance Sport was issued in Brussels on 16th November, 2012.

The 36 European guidelines has been taken one by one, got analysed based on compliance or non-compliance with the existing Hungarian practice, the mapped state-of-play and/or legal regulations. In case of non-compliance with an EU guideline, recommendations have been made addressing relevant stakeholders. All key issues and levels of the areas of sport, education, health and employment have been addressed, meaning that in case of a design or launch of a dual career action plan, any sports organisation can refer to the Project outcome by following the *Hungarian Guidelines on Dual Career – Recommended Policy Actions*⁴⁷. Since the target group is the Hungarian sports and education sector, the language of the publication is Hungarian (the tables of compliance analysis and recommendations are on p. 18-31).

⁴⁷ <http://tinyurl.com/l28hea6>

RESUME

Le sport a une importance particulière en Hongrie, l'une des nations les plus performantes aux Jeux Olympiques. Comme tous les pays, elle fait face à trois défis majeurs concernant la double carrière : s'assurer que les plus jeunes n'abandonnent pas le sport en les rassurant sur la possibilité de concilier sport et études ; aider les diplômés à continuer leurs études ou à s'engager dans une formation professionnelle et, enfin, assurer la transition en fin de carrière et faciliter leur entrée sur le marché du travail.

Concernant les plus jeunes, les professeurs et directeurs des écoles « classiques » sont en général conciliants et font tout pour aider les collégiens et lycéens sportifs de haut niveau, en leur permettant une grande flexibilité. 60 écoles du sport, permettant de combiner sport et études, ont par ailleurs été ouvertes.

A la fin de l'enseignement obligatoire, les sportifs sont fortement encouragés à continuer leurs études, mais cela requiert une grande motivation. Le Comité Olympique Hongrois (HOC) a mis en place le programme *Olympic Pathway* en 2002, permettant la signature d'accords entre des établissements d'enseignement supérieur et le HOC et fournissant des conditions d'études spéciales aux sportifs. Cet accord, signé par 30 établissements à ce jour, permet notamment la baisse ou l'annulation des frais de scolarité, un emploi du temps flexible, la possibilité de faire appel à un tuteur... En 2013, 408 athlètes en ont bénéficié. Cependant il pourrait être encore amélioré en ayant plus de visibilité et en s'ouvrant aux sports non-olympiques. De plus, un nouveau programme intitulé « Étoiles du sport » a été lancé par le gouvernement. Il offre des bourses aux sportifs retenus.

La mise en place d'un tel système de soutien est plus difficile à mettre en œuvre dans le cas de la formation professionnelle, moins flexible et moins demandée par les athlètes. Des changements récents permettent pourtant une meilleure prise en compte.

Enfin, la transition en fin de carrière doit être planifiée bien à l'avance, les risques de blessure pouvant entraîner une retraite anticipée. Deux programmes ont coexisté en Hongrie : en 2005, un

III. Panorama européen

accord a été signé avec Adecco, et un autre programme associant AXA et la *Hungarian Sports Cooperation* a existé jusqu'en 2012.

Le projet européen *Athlete2Business* mené par le bureau européen des Comités Olympiques Européens a examiné les différents systèmes européens de double projet, et il ressort de cette étude que le Programme *Olympic Pathway* est un véritable succès. Le réseau *European Athlete Student* (EAS) est aussi un acteur important, dans la mesure où il permet l'échange de bonnes pratiques en Europe à travers les conférences et recherches menées.

En 2013-2014, la Hongrie a rédigé son Livre blanc sur le sport. Une partie du projet portait sur la double carrière et la mise en œuvre des lignes directrices de l'UE dans ce domaine a été analysée. Les 36 points ont été pris un par un, et en cas d'absence de mise en œuvre, des recommandations ont été proposées et compilées dans un document regroupant les lignes directrices hongroises sur la double carrière.

Le double projet sportif et professionnel au Royaume Uni

OLIVIER LAPLANCHE

Au Royaume Uni, la direction de la politique sportive est assurée par le ministère de la Culture, des Médias et du Sport. Dans les administrations décentralisées, le relais s'effectue par le ministère de l'Environnement, du Sport et de la Culture en Écosse ; le ministère de l'Éducation et de la Culture au Pays de Galles et le ministère de la Culture, des Arts et Loisirs en Irlande du Nord. Le rôle de ces ministères est de suivre le travail des Conseils des Sports, qui sont responsables dans leurs pays respectifs de la coordination du sport de masse au sport d'élite.

Le Royaume-Uni compte cinq Conseils des Sports : *Sport England*, *Sport Scotland*, le *Conseil des sports du Pays de Galles*, le *Conseil des sports d'Irlande du Nord* et *UK Sport*. Ces Conseils sont là pour gérer le financement et la création de partenariats avec le mouvement sportif. Les instances dirigeantes nationales, ou fédérations, gèrent le réseau des clubs sportifs à travers le Royaume-Uni. Elles agissent sur le sport-loisir et le développement, la formation et la compétition. Au niveau de l'élite, elles coordonnent la production de la performance avec les Conseils des Sports et d'autres organisations partenaires spécialisées telles que l'Association Olympique Britannique, la British Paralympic Association et les Associations des Jeux du Commonwealth. Ces organisations sont responsables de la sélection finale des athlètes représentant les équipes britanniques participant aux compétitions internationales telles que les Jeux Olympiques et les Jeux du Commonwealth.

UK Sport assume quant à elle le soutien à la performance pour les équipes olympiques et paralympique et supervise aussi des campagnes d'identification de talents sur le territoire britannique. Les athlètes écossais, gallois et Nord-Irlandais sont financés par

leur pays d'origine jusqu'à ce qu'ils atteignent le niveau mondial. Ils passent alors sous la responsabilité de l'agence *UK Sport*.

***UK Sport*, un acteur incontournable**

Créée par Charte royale en 1997, l'agence *UK Sport* est chargée d'investir chaque année environ 100M£ issus de fonds publics (National Lottery) au bénéfice du sport de haut niveau. Responsable devant le ministère de la Culture, des Médias et du Sport basé à Londres, elle emploie environ 110 collaborateurs.

UK Sport est l'organisme stratégique responsable de la préparation des athlètes, paralympiques et olympiques, et doit maximiser leurs chances de succès sur la scène mondiale. *UK Sport* travaille avec chaque fédération sportive pour offrir le meilleur soutien possible aux athlètes, assurant également la formation de certains entraîneurs de classe mondiale, la recherche scientifique et l'innovation ainsi que l'identification des talents.

Suite au succès sportif et médiatique des Jeux Olympiques de Londres, *UK Sport* a développé la *Gold Event Series*. A travers ce nouveau programme, l'agence investira plus de 27M£ dans le soutien aux réponses aux appels d'offre pour l'organisation de compétitions internationales et le déroulement des grands événements sportifs internationaux jusqu'à 2019. Une gamme complète de services sera également fournie pour assurer une cohésion dans l'image et la qualité de ces événements organisés au Royaume-Uni.

UK Sport regroupe également une équipe de spécialistes des relations internationales et du développement du sport de haut niveau, chargés d'entretenir le rôle majeur du Royaume Uni dans le sport.

En janvier 2015, *UK Sport* a publié les conclusions de l'enquête de satisfaction et de stratégie qu'elle avait commanditée à l'agence ComRes. Ce souci de réflexivité et de transparence a été décidé pour que le Team GB puisse répliquer à l'avenir son succès historique des JO de Londres (3^e nation au classement général, 65 médailles dont 29 en or et 17 en argent). L'enquête, réalisée

auprès des parties prenantes et du public, a servi à déterminer les zones d'amélioration dans la stratégie globale de la performance olympique. Il en ressort que les sondés ne demandent pas majoritairement de grands changements. Un éventail de légères améliorations stratégiques et pratiques a tout de même été avancé, comme la nécessité de revoir la présence et la qualité des sports d'équipes (Volley-ball, Basket ball). D'autres suggestions ont porté sur un besoin perçu d'assurer la continuité du sport de haut niveau au Royaume Uni, en arrivant à communiquer plus fortement autour d'une histoire nationale et collective, en travaillant pour attirer plus de fonds privés, et en construisant des outils permanents d'étude de l'opinion publique.

La haut niveau au Royaume Uni

Au Royaume-Uni, les athlètes de haut niveau sont classés sur trois échelons qui constituent le programme de performance de classe mondiale (*World Class Performance Programme - WCPP*) :

- Les athlètes qui relèvent du Programme d'identification de talents (*British Athletics Futures Programme*), programme axé sur l'identification et la formation des athlètes qui visent à concourir dans des compétitions internationales.
- Les athlètes *Podium Potential*, qui montrent un niveau proche des finales mondiales dans leurs disciplines.
- Les athlètes *Podium*, qui ont une chance réaliste de gagner une médaille olympique aux prochains Jeux Olympiques ou Paralympiques.

Environ 1 300 athlètes bénéficient d'aides, pour un total proche de 100ME. Le versement se fait soit directement à l'athlète par le programme de sport de haut niveau financé par la *National Lottery*, soit par les fédérations. Pour faire partie d'un de ces programmes, les athlètes doivent être désignés par leur fédération sportive et être inscrits sur critères d'âge et de performance individuelle.

Autre acteur majeur du sport de haut niveau, l'*English Institute of Sport* (EIS) est l'organisme chargé de l'élaboration et la prestation des services sportifs d'élite. Créé en 2001, il regroupe

neuf centres multisport de haute performance, avec des services de soutien régional en médecine, physiothérapie, biomécanique, physiologie, psychologie, nutrition et mode de vie. L'EIS offre également un soutien financier pour ceux qui veulent poursuivre leurs études (niveau post-universitaire seulement) ou suivre une formation professionnelle. Il est disponible jusqu'à trois mois après être sorti des listes de haut niveau. Enfin, l'Association olympique britannique (BOA) gère un réseau qui met en relation des athlètes avec des entreprises pouvant offrir des horaires aménagés ainsi qu'un plan de carrière après le sport.

Le sportif en formation

Au Royaume-Uni, l'école est obligatoire de 5 à 16 ans. Il existe un certain nombre de possibilités durant ces années pour démarrer une carrière dans le sport en parallèle de sa scolarité. Une majorité d'écoles privées et un grand nombre d'écoles publiques offrent, en plus de l'éducation physique, des clubs de sport orientés vers la compétition. De 14 à 16 ans les élèves peuvent suivre dans le cadre de leur *General Certificate of Secondary Education* (diplôme sanctionnant la fin de l'enseignement général) des modules d'entraînement spécifiques. Pour les 16-18 ans, il est possible d'étudier et de présenter un ou des sports comme spécialités pour les "A-Levels" (examen passé par les jeunes britanniques au cours des deux dernières années de leur éducation secondaire).

Une initiative récente du gouvernement, développée et promue par le ministère de la Culture, des Médias et du Sport et le ministère de l'Éducation et des Compétences, a créé 400 collèges spécialisés dans le sport, fournissant un financement pour les jeunes athlètes talentueux. Plusieurs autres écoles, collèges et établissements d'enseignement supérieur ont créé également des académies sportives. Dans un tiers de ces écoles et collèges spécialisés, les athlètes performants ont accès à des conseillers personnels d'apprentissage qui peuvent les aider à planifier leurs horaires scolaires à l'avance et aussi surveiller la bonne progression de leur double carrière. Un nombre croissant d'établissements sportifs élaborent en partenariat avec les fédérations des programmes de formation d'élite plus avancés,

assurant aux élèves un encadrement spécialisé leur permettant d'atteindre le niveau international.

Dans les sports professionnels, il est obligatoire pour tous les clubs de football anglais de la *Premier League* d'avoir une académie sport-études affiliée. La *Football Association* paie pour un minimum de 18 stagiaires par club. Ces académies rassemblent les meilleurs jeunes joueurs et leur fournissent un entraînement de qualité, une éducation primaire et secondaire ainsi que les soins médicaux.

Autre exemple, au niveau du rugby professionnel, la *Rugby Football Union* a créé 12 académies en Angleterre, plus deux académies régionales. Leur objectif est de fournir aux joueurs talentueux la possibilité de réaliser leur potentiel en rugby. Les joueurs reçoivent des services de coaching et de soutien de haute qualité pour atteindre cet objectif. La RFU encourage également tous les joueurs au sein des académies à poursuivre leurs études.

Le sportif en carrière

En avril 2004, le gouvernement britannique a lancé le TASS (*Talented Athlete Scholarship Scheme*), une initiative visant à offrir des bourses d'études sportives aux athlètes talentueux âgés de 16 à 25 ans. Le budget pour cette initiative est d'environ 2 M€ par an sur une période initiale de trois ans. L'étudiant-athlète doit être recommandé par sa fédération. Dans chaque sport concerné, il existe un accord qui est établi entre le TASS, l'université et la fédération. Ce type de bourse est révisé annuellement et les athlètes peuvent en bénéficier pendant une période maximale de trois ans. Les athlètes peuvent avoir une bourse TASS en conjonction avec d'autres types de bourses sportives, telles que celles fournies par les universités.

Il existe environ 24 universités au Royaume-Uni qui offrent des bourses sportives dans une large variété de disciplines, sous différentes conditions. L'Université de Stirling en Écosse a été l'une des premières universités dans ce domaine, avec des bourses sportives offertes depuis plus de 20 ans. L'université de Loughborough propose actuellement plusieurs types de bourses sur critères. Ces bourses peuvent monter jusqu'à £3,000 par

année pour les frais de scolarité, £1,000 pour les frais de vie, £250 pour le déplacement. Elles donnent également accès à un coaching d'élite, du soutien médical, des équipements de haut niveau, un réseau de personnels support et la flexibilité des emplois du temps universitaires.

A travers ses différents instituts nationaux de sport, le Royaume Uni a mis en place des centres régionaux dont certains sont situés sur les campus universitaires, où les athlètes peuvent accéder à un éventail de services allant de l'aide médicale à des conseils de style de vie. Des conseillers sont disponibles pour aider à planifier les horaires des étudiants-athlètes à l'avance afin d'éviter les conflits entre engagements sportifs et obligations éducatives. Ces conseillers sont également là pour parler directement au nom des étudiants-athlètes en cas de problèmes imprévus.

Le sportif en reconversion

Au-delà de la gestion publique de programmes de financement du sport de haut niveau et de formation initiale ou continue, le Royaume Uni voit aussi apparaître depuis une dizaine d'années un nouveau modèle de production de la performance basé sur les partenariats entre universités et sports professionnels. Ainsi le système éducatif redéfinit le double projet en plaçant les athlètes de haut niveau au centre de formations spécifiques et en leur attribuant des aides nouvelles. L'ancien schéma de l'étudiant qui pratique même intensivement le sport perdure, mais ce sont bel et bien des programmes et diplômes universitaires qui sont désormais créés pour attirer des sportifs désireux de poursuivre un cursus universitaire tout en restant impliqué dans le sport de haut niveau. Des universités comme celle d'Hertfordshire au Nord de Londres ont ainsi établi des partenariats avec le rugby professionnel pour créer des formations et diplômes à l'intention des rugbymen. Sur site ou à distance, ces formations et diplômes, qui sont validés par le ministère de l'Éducation britannique, connaissent une croissance et une diversification importante. L'originalité résulte dans cette collaboration de sphères autrefois séparées : les sports professionnels et le secteur éducatif.

III. Panorama européen

Depuis peu, le sport professionnel reprend la donne et organise lui-même des cursus universitaires complets. Un nouveau modèle croisé est apparu en 2011 avec l'*University College of Football Business* (UCFB), basée à Burnley et Wembley. Cette université d'un nouveau genre a été directement créée et financée par un groupement de clubs de football en association avec les fédérations et ligues de football professionnel anglaise, galloise et écossaise, ainsi que la *Buckinghamshire New University* pour l'établissement des enseignements et modes de validation. L'intention originelle qui était de proposer à des joueurs et anciens joueurs des diplômes de niveau Licence dans le business du football, est maintenant très nettement dépassée. Toujours important, le football n'est plus l'objet unique de chacun des diplômés et tous les étudiants sont désormais les bienvenus. Toutes les thématiques proches du sport sont au programme de 17 Licences (événementiel, hospitalités, ressources humaines, gestion d'installations, marketing, media et communication, EPS...) et des Masters seront très prochainement proposés.

Le Royaume Uni offre donc une multitude de structures et de points de vue en matière de double projet. La formation est au centre des gestions des organisations et des carrières à l'échelon national et nombre de modèles institutionnels tentent d'encadrer les parcours de vie des « athlètes qui étudient » ou des « étudiants sportifs de haut niveau ». Le double projet est actuellement au centre des préoccupations des politiques, des universitaires et des ligues professionnelles. Chacun cherchant à le définir et se l'approprier. Avec ces nouvelles collaborations institutionnelles, mettant à profit une culture nationale et une culture universitaire très sportives, la scène britannique apparaît comme l'un des meilleurs exemples de changements dans les stratégies de développement du double projet.

RESUME

There are five Sports Councils in the United Kingdom: Sport England, Sport Scotland, Sport Wales, Sport Northern Ireland and the UK Sport agency. These councils manage funding and create partnerships with the sports movement. The federations deal with leisure sport and with development, training and competitions. At the elite level, they work with the sports councils to produce performance. UK Sport is responsible for supporting performance in Olympic and Paralympic sport and also for developing campaigns to recognise talent. Approximately 1,300 athletes benefit from grants, for a total of nearly £100m.

Regarding schools, in addition to PE in the curriculum, the majority of private and state schools offer sports clubs aimed towards competition. A recent government initiative created 400 secondary schools specialising in sport, with funding for talented young athletes. A number of other schools and higher education establishments have also become sports academies. In a third of these, athletes have access to personal learning counsellors who can help them to schedule their school timetable and keep an eye on how their dual learning plan is progressing.

In professional sport, all the football clubs in the Premier League have to provide an affiliated academy combining sport coaching and education. In rugby, twelve academies have been created in England and there are two regional academies.

In April 2004, the British government launched the *Talented Athlete Scholarship Scheme* (TASS), an initiative which makes sport-specific awards to talented young athletes between 16 and 25 who are in education. The annual budget is around £2m. The awards are revised every year and athletes can benefit for a maximum of three years, in conjunction with other grants and bursaries, such as those offered by universities.

Over the last ten years, partnerships have been formed between universities and professional sport. Degree courses have been created to attract sportsmen and sportswomen. These courses are seeing significant growth and diversification, both on site and in distance learning. More recently, full university curricula have

been organised by professional sport itself, such as the University College of Football Business, which was created and funded directly by a group of football clubs, in association with the federations and leagues and with Buckinghamshire New University. Everything relevant to sport can be found in the 17 degree courses, and Masters degrees will soon be offered.

All this shows that the United Kingdom offers a lot of different structures and approaches in the matter of the dual career plan. With these new areas of collaboration between different bodies, the British scene looks like one of the best examples of changes in strategies for developing the dual career.

Panorama européen

Bonnes pratiques identifiées en Europe

Dala Sports Academy – Suède

La *Dala Sports Academy* est un projet mis en place par l'Université Dalarna, en partenariat avec les villes de Falun et Borlänge et la région de Dalécarlie (Dalarna). Son objectif est de permettre aux athlètes de haut niveau de combiner leur entraînement et les contraintes que cela impose avec leur parcours universitaire. L'Université Dalarna accompagne les sportifs de haut niveau depuis les années 1980, grâce à un système très flexible et la mise en place, plus récente, d'une possibilité d'apprentissage via Internet. Aujourd'hui, plus de 80 élèves étudient à l'Université Dalarna, tout en poursuivant une carrière sportive de haut niveau, principalement dans le ski, l'athlétisme, le cyclisme, le canoë et le triathlon. L'Université leur permet d'avoir un emploi du temps flexible et adapté à leur carrière mais aussi d'accéder à différents services, allant du conseil sur leur carrière à des tests médicaux. Ces méthodes ont fait le succès de l'Université, qui compte plusieurs champions olympiques parmi ses anciens élèves.

C'est surtout le passage de l'Université à l'emploi des sportifs qui rend cet exemple intéressant. L'Université promeut l'entreprenariat dans les domaines du sport et de la santé et a développé un important département des sciences du sport. La recherche sur la santé des sportifs et le double projet y est très développée. Depuis 2009, l'Université s'est concentrée sur la transition entre la fin des études et l'entrée sur le marché de l'emploi. Elle offre la possibilité à des entreprises et des organisations d'embaucher les étudiants pour un travail durant leurs vacances d'été. Elle a aussi des relations avec des cabinets de

recrutement et leurs clients, qui voient dans l'embauche de sportifs de haut niveau une opportunité intéressante. Enfin, un travail est fait pour créer un système de stage en entreprise pour sportifs de haut niveau, permettant de trouver un emploi en adéquation avec les contraintes imposées par leurs carrières.

Sportlycée - Luxembourg

Organisé de la même manière que tous les lycées luxembourgeois (l'entrée s'effectue à 12 ans pour un cursus de 7 ans) avec un programme scolaire identique, le Sportlycée se caractérise par un volume sportif hebdomadaire important (entre 6 et 8 heures). Un service appelé ARS (Absent pour Raison Sportive) permet aux élèves qui ont dû manquer les cours de les rattraper rapidement, en fournissant aussi des tutorats. Pour garder leur statut d'élèves sportifs, ces derniers doivent à la fois maintenir leur niveau sportif et leur niveau scolaire.

TopSport Talent School (LOOT) - Pays-Bas

Reconnaissant les contraintes pesant sur les jeunes sportifs, les *TopSport Talent Schools* s'adaptent à leurs besoins. Plusieurs aménagements ont été mis en place : emploi du temps flexible, avec des moments dédiés aux entraînements et aux compétitions ; exemption partielle de certaines matières ; report ou diminution des devoirs ; report des examens, répartition des examens sur deux années et aide fournie par un superviseur LOOT...

Ce réseau s'est peu à peu développé avec l'aide du comité national olympique et du ministère de l'éducation. Il existe aujourd'hui environ 30 écoles LOOT aux Pays-Bas, accueillant plus de 3000 étudiants.

Team Danmark - Danemark

Team Danmark est une organisation créée en 1984 dont l'objectif est d'aider les fédérations sportives à gérer au mieux les questions relatives au sport de haut niveau. Environ 1 000 athlètes bénéficient du soutien de *Team Danmark*, qui peut être d'ordre financier, médical ou encore psychologique.

Plusieurs initiatives ont été mises en place dans le cadre du double projet. Pour les plus jeunes, (13-16 ans), des classes spéciales ont été créées, permettant aux athlètes de faire du sport le matin et d'aller en cours l'après-midi, grâce à un emploi du temps adapté. Pour les plus âgés, de (16-20 ans), il leur est possible de suivre le cursus correspondant au lycée sur quatre ans, au lieu de trois. D'après une évaluation faite en 2009, cette possibilité était perçue de manière positive par les athlètes et avait permis de diminuer le nombre de ceux qui abandonnaient l'école prématurément.

Les initiatives *Study4player* et *Job4player*, dont *Team Danmark* est partenaire, permettent aux athlètes plus âgés de combiner sport et études supérieures (*Study4player*) avec des emplois du temps adaptés et d'aider les athlètes en matière d'opportunités d'emploi pendant et après leur carrière (*Job4player*). *Team Danmark* met aussi en œuvre le programme de suivi de carrière des athlètes du CIO, en partenariat avec Adecco.

Enfin, *Team Danmark* a embauché un coordinateur chargé du double projet. Ce dernier aide les athlètes à gérer toutes les problématiques en lien avec leur double carrière.

Programme PROAD- Espagne

Le Programme PROAD (*Programa de Atención al Deportista de Alto Nivel*) est un programme mis en place en 2009 par le Conseil Supérieur des Sports. PROAD cherche à fournir une aide individualisée à chaque sportif de haut niveau, prenant en considération ses besoins propres.

Le programme offre diverses possibilités, allant de simples informations au conseil personnalisé de reconversion, en passant par une aide à l'orientation et un appui dans la recherche d'un emploi. De nombreux moyens sont donc mis en œuvre pour faciliter le processus de transition propre à l'après-carrière des sportifs de haut niveau. Un réseau de tuteurs-consultants a été mis en place pour analyser, en concertation avec le sportif, l'itinéraire professionnel et éducatif le plus adapté. Une fois cet objectif professionnel décidé, le tuteur est chargé de mettre en place un agenda de réunion pour assurer le suivi, discuter des difficultés rencontrées et des moyens à mettre en œuvre pour les surmonter. Environ 14 tuteurs suivent actuellement 800 sportifs de haut niveau. Plusieurs centaines de sportifs ont déjà bénéficié du programme ces dernières années.

Un volet du programme est aussi dédié aux sportifs de haut niveau mineurs. PROAD propose un accompagnement psychologique, sportif et éducatif aux jeunes sportifs. Il fait aussi le lien entre les différents acteurs de la vie des jeunes sportifs, que ce soit la famille, le centre sportif ou l'école.

KADA - Autriche

KADA (pour "*Karriere danach*": après la carrière) est un organisme autrichien créé en 2010 suite à un précédent projet. Il soutient les athlètes de haut niveau pendant leur carrière mais les accompagne aussi dans leur insertion professionnelle une fois leur carrière sportive terminée. Constatant que 43% des athlètes autrichiens n'avaient aucune formation professionnelle à la fin de leur carrière sportive, KADA se donne pour mission de permettre à tous les athlètes d'anticiper l'après-carrière.

Aux plus jeunes athlètes et à leurs familles, KADA fournit des conseils sur l'orientation, sur les collaborations existantes avec les centres d'excellence, etc. Des aménagements de scolarité (alternance entre présentiel et *e-learning*) sont organisés et certains diplômes peuvent être obtenus plus facilement grâce à des dérogations.

III. Panorama européen

Un programme de coopération avec les universités a aussi été créé : le SLS (*Studium Leistung Sport*). 124 sportifs de haut niveau en bénéficient.

Enfin, KADA fait de la reconversion des sportifs de haut niveau et de leur insertion sur le marché du travail l'un des axes forts de sa politique. Il collabore ainsi avec l'AMS, le service du marché du travail autrichien, pour que cette transition soit la plus réussie possible. KADA se concentre aussi sur l'orientation et la formation professionnelle et a développé de nombreux partenariats avec des entreprises et des associations afin de permettre aux sportifs de trouver facilement un stage ou un emploi. Par ailleurs, KADA sensibilise les employeurs sur l'intérêt qu'ils ont à recruter des sportifs de haut niveau, grâce aux compétences particulières acquises durant leur carrière. KADA fournit ainsi un service gratuit aux entreprises qui les contactent pour employer des sportifs ou d'anciens sportifs.

RESUME

In Sweden, Dalarna University has been supporting top-level athletes since the 80s, using a very flexible system and online learning. The timetable is flexible and modified, and different services are available (advice, medical tests and so on). These methods have been very successful for the University, which has several Olympic champions among its former students.

Since 2009, the university has been concentrating on the transition between the end of studying and the arrival on the job market. It offers companies and organisations the possibility of employing students during the summer holidays. It also has links with recruitment organisations and their clients. Lastly, work has been done on creating a system of work placements in companies for top-level athletes.

In Luxembourg, the "Sportlycée" includes a lot of sport in the timetable every week (between 6 and 8 hours). A service known as ARS (absent because of sport) allows pupils who have had to miss lessons to catch up rapidly, by giving them tutorials. If they want to keep their status as sporting pupils, they need to keep up their level in both sport and school marks.

In the Netherlands, the *TopSport Talent Schools* adapt to the needs of athletes. Various arrangements are in place: flexible timetables, partial exemption from certain subjects, homework reduced in amount or postponed, exams postponed, help from a LOOT supervisor.... There are currently 30 LOOT schools with more than 3,000 students.

In Denmark, about 1,000 athletes benefit from support from Team Danmark, an organisation created in 1984. On top of the schemes which exist concerning the dual career plan, the *Study4player* and *Job4player* initiatives allow older athletes to combine sport and higher education with modified timetables and to help athletes regarding job opportunities during and after their career.

In Spain, the PROAD programme aims to give individualised aid to each top-level athlete, taking into account his or her own needs. A network of tutor-consultants has been established to

analyse, with the athlete, the most suitable professional and educational path. There is also a branch devoted to underage top-level athletes (psychological, sporting and educational support).

Finally, in Austria, KADA supports top-level athletes during their career and also helps them when they join the world of work after their sporting career. KADA has developed numerous partnerships with companies and associations. It also provides a free service to companies that contact it to employ current or former sportsmen and sportswomen.

CONCLUSION

A la lecture des différentes contributions proposées dans cette publication, on s'aperçoit que la question du double projet est une véritable préoccupation en Europe. Différents systèmes ont été mis en place afin de permettre aux sportifs de haut niveau de poursuivre leurs études ou leur vie professionnelle en parallèle de la pratique de leur sport. Certains éléments reviennent dans la quasi-totalité des systèmes, tels que les aménagements d'emplois du temps ou la mise en place de programmes d'aide à la reconversion. D'autres éléments tels que l'octroi de bourses spécifiques ou la conclusion d'accords particuliers avec des établissements (scolaires ou universitaires) sont différents selon les pays étudiés.

Il ressort de cette courte étude un constat général, qui confirme les points mis en avant lors des deux conférences organisées par *Sport et Citoyenneté* sur ce sujet en France⁴⁸. Bien que de nombreux progrès aient été réalisés, il reste encore très difficile de concilier carrière sportive et vie professionnelle. De nombreux pays cherchent aussi à faciliter la reconversion mais des améliorations peuvent encore être apportées dans ce domaine. Un élément est de toute façon primordial dans la réussite du double projet : l'implication de l'athlète concerné. Celui-ci doit être au cœur du projet et devenir acteur de son évolution professionnelle. Le choix du moment pour aborder ces questions est important pour en tirer tous les bénéfices. Cependant, l'investissement des acteurs proches (entraîneurs, fédérations) est souvent décisif, chaque athlète étant un cas particulier.

⁴⁸ *L'accompagnement et la reconversion de sportifs de haut niveau*, Table ronde organisée par le think tank *Sport et Citoyenneté*, INSEP, Paris, 31 janv. 2014 et *L'accompagnement et la reconversion des sportifs de haut niveau : le rôle de l'entreprise*, conférence organisée par le think tank *Sport et Citoyenneté*, ESSCA, Angers, 7 oct. 2014.

Les Lignes directrices concernant la double carrière des athlètes, publiées par l'Union européenne en 2013, ont posé des bases au niveau communautaire. Certains pays, comme la Hongrie, se sont appliqués à dresser un bilan point par point et à améliorer ceux sur lesquels ils avaient du retard. Pour d'autres, l'étude de ces lignes directrices et leur mise en œuvre est encore en travail. L'échelon européen a cet avantage d'offrir un cadre commun pour faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques, ce qui semble particulièrement opportun pour les questions relatives au double projet. Il est d'ailleurs intéressant de constater que plusieurs réseaux européens se mettent en place grâce au soutien des institutions européennes, ce que soit à travers les Actions Préparatoires pour le sport ou bien le nouveau programme Erasmus+ Sport. Cette mise en réseau doit permettre de partager les informations et d'impliquer l'ensemble des acteurs de chaque pays intéressés par la réussite du double projet (l'État, les collectivités territoriales, les fédérations sportives, les écoles, les universités, les entreprises...), dans une démarche globale et décloisonnée, afin d'éviter une gouvernance complexe, parfois concurrentielle, pouvant manquer de clarté et d'efficacité.

Sport et Citoyenneté, à travers cette publication et les différentes contributions qui la composent, a pu dresser un panorama non-exhaustif de ce qui existe en matière de gestion du double projet en Europe. Les progrès effectués depuis une dizaine d'années sont loin d'être négligeables mais les sportifs de haut niveau doivent toujours faire face à de nombreux obstacles qui ont pu être identifiés tout au long de cet ouvrage, en particulier concernant l'orientation professionnelle et la reconversion en fin de carrière sportive. Souvent, les dispositifs existent, mais l'information n'arrive pas toujours aux premiers concernés. L'entourage direct (famille, amis), mais aussi professionnel (entraîneur, club) ont donc un moteur à jouer dans ce domaine. De même, les pays qui sont considérés comme des bonnes pratiques au niveau européen (France, Finlande, Royaume Uni) ont su mettre en place une approche intersectorielle et intergouvernementale à l'échelle nationale et/ou locale, associant les services en charge du sport, mais aussi de l'éducation, de la santé, du budget... Pour les questions relatives au double projet comme pour beaucoup d'autres en lien avec le sport, la réponse semble

Conclusion

donc passer par une approche globale et décloisonnée, associant l'ensemble des acteurs concernés mais identifiant clairement un leader en charge de coordonner les actions pour *in fine*, permettre au sportif de s'y retrouver.

Il sera donc particulièrement intéressant de suivre la mise en œuvre des Lignes Directrices de l'UE en matière de double carrière ces prochaines années, afin d'étudier la façon dont les États membres de l'UE ont choisi d'aborder la question. Nul doute que ce sujet sera à l'ordre du jour des États membres appelés à prendre la tête du Conseil de l'Union européenne ces prochaines années (Luxembourg, Pays-Bas, Slovaquie et Malte).

JULIAN JAPPERT

Directeur de Sport et Citoyenneté

Reading the various articles in this publication makes it plain that the question of the dual career for athletes is a major preoccupation in Europe. Different systems have been set up to allow top-level sportsmen and sportswomen to pursue their studies or their working life in parallel with their sport. Some elements recur in almost all the schemes, such as arranging modified timetables or implementing programmes to help with career change. Other elements, such as specific bursaries or agreements with educational establishments, differ from country to country among those studied.

The general conclusion which comes out of this short study confirms the points put forward at the two conferences organised on this subject in France by *Sport and Citizenship*. Although considerable progress has been made, reconciling a sporting career with work remains problematic. Many countries try to facilitate career change, but there is still room for improvement in this area. One thing is absolutely essential if the dual career is to succeed: the involvement of the athlete concerned. The athlete must be at the centre of the project and take control of his or her professional development. Choosing the right moment to raise

these questions is important, in order to gain the maximum benefit. However, the input from other closely concerned bodies, (coaches and federations, for example), is often decisive, as each athlete is a special case.

The Guidelines on the dual career of athletes published by the European Union in 2013 laid the common basis at Community level. Some countries, such as Hungary, set about making a point by point assessment, and improving areas where they were lagging behind. Some other countries are still in the process of studying the Guidelines and putting them into effect. The advantage of the European scale is that it offers a common framework, which makes it easier to exchange information and good practice, and this seems particularly useful for questions concerning the dual career. It is also interesting to note that several European networks are being developed with the support of the European institutions, be it through the Preparatory Actions for sport or the new Erasmus+ Sport programme. These networks will make it possible to share information and involve all the stakeholders in each country who have an interest in the success of the dual career (the State, local authorities, sports federations, schools, universities and businesses), in a comprehensive and inclusive process in order to avoid a complex system of governance, sometimes even competitive, that can lack of both clarity and efficiency.

With this publication and its different contributions, *Sport and Citizenship* has been able to establish a non-exhaustive overview of what already exists in relation to managing the dual career plan in Europe. The progress made in the course of the last ten years is far from negligible, but top-level athletes are still confronted with numerous obstacles which have been identified throughout this work, particularly when it comes to career guidance and changing career at the end of the sporting career. Often there are schemes in place, but the information does not always get to those most closely concerned. The people around the athlete – family and friends, and also the coach and club – have a role to play in this area. The countries which are seen as examples of good practice at the European level (France, Finland and United Kingdom) have developed a cross-sectoral approach involving different governing

Conclusion

bodies at the national or local level, bringing together the services in charge of sport as well as education, health and finance. As is the case for a lot of issues to do with sport, the response to questions relating to the dual career seems to require a comprehensive and inclusive approach, gathering all the stakeholders but clearly identifying a leader to coordinate the different actions and *in fine*, to enable athletes to find what they look for.

It will be extremely interesting to follow the way in which the EU Guidelines on dual careers of athletes are implemented in the next few years, in order to study how EU Member States choose to tackle this issue. No doubt the subject will be on the agenda of the Member States at the head of the European Union Council in the coming years: Luxembourg, the Netherlands, Slovakia and Malta.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHY

Références

- AQUILINA, D., *A Study of the Relationship Between Elite Athletes' Educational Development and Sporting Performance*, The International Journal of the History of Sport, 2013.
- AQUILINA, D. & HENRY, I., *Elite athletes and university education in Europe: a review of policy and practice in higher education in the European Union Member States*, 2010.
- BORGGREFFE, C. & CACHAY, K., *Dual Careers: The Structural Coupling of Elite Sport and School Exemplified by the German Verbundsysteme*, European journal of sport society, 2012.
- BROKER, J., *Wie Leistungssport und berufliche Karriere gelingt*, 2014.
- FAUPEL, T., *Germany's elite schools nurture sports stars in the making*, 2010.
- HOULIHAN, B. & GREEN, M., *Comparative Elite Sport development : systems, structures and public policies*, Routledge 2007.
- JAVERLHIAC-BODIN, S., LEYONDRE, F. & BODIN, D., *Sportifs de haut niveau et double projet – Entre bonnes intentions et faisabilité*, International Journal of violence and school, 2011.
- RADTKE, S. & COALTER, F., *Elite Sports Schools: An International review on policies and practices*, Radtke & Coalter, 6th EAS Conference, 2009.
- WARTENBERG DIPLOMA, J., BORCHERT, T. & BRAND R., *A longitudinal assessment of adolescent student-athletes' school performance*, Sportwissenschaft, Volume 44, Issue 2, pp. 78-85.
- WYLLEMAN, P., ALFERMANN, D. & LAVALLEE, D., *Career transitions in sport: European perspectives*, Psychology of Sport and Exercise, 2004.

Rapports et études

- COMMUNICATION « DEVELOPPER LA DIMENSION EUROPEENNE DU SPORT », *Commission européenne*, 2011.

- COMPTE-RENDU DE LA TABLE RONDE « ACCOMPAGNEMENT ET RECONVERSION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU », *Think tank Sport et Citoyenneté*, 2014.
- COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE « ACCOMPAGNEMENT ET RECONVERSION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU : LE ROLE DE L'ENTREPRISE », *Think tank Sport et Citoyenneté*, 2014.
- CONCLUSIONS DU CONSEIL SUR LA DOUBLE CARRIERE DES ATHLETES (2013/C 168/04), *Commission européenne*, 2013.
- DECLARATION CONJOINTE SUR L'IMPORTANCE SOCIALE DU SPORT ET SUR LE DIALOGUE DANS LE SPORT, *Présidence slovène de l'UE, Présidents des Comités Nationaux Olympiques, États Membres de l'UE, Conseil exécutif des Comités Olympiques européens, Commissaire de l'UE en charge du sport*, 2008.
- ETUDE SUR LA FORMATION DES JEUNES SPORTIFS EN EUROPE, *Taj, Ineum Consulting*, 2008.
- EXCELLENCE SPORTIVE : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, *Fondation Terra Nova*, 2013.
- GRUPE D'EXPERTS DE L'UNION EUROPEENNE « EDUCATION ET FORMATION DANS LE SPORT », 2011-2014.
- GRUPE D'EXPERTS DE L'UNION EUROPEENNE « DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SPORT », 2014-2017.
- GUIDELINES « PROMOTING DUAL CAREER IN THE EU », *Conclusions of the project AthetesToBusiness*, EOC EU Office, 2011.
- JURISPORT, n° 114, 2011, dossier « *Sportifs professionnels : la formation vue par ses acteurs* », , p. 18 et s.
- JURISPORT, n° 130, 2013, dossier « *Politique sportive : les soutiens de l'Etat au sport de haut niveau* ».
- LIGNES DIRECTRICES DE L'UNION EUROPEENNE CONCERNANT LA DOUBLE CARRIERE DES ATHLETES, *Commission européenne*, 2013.
- LE DISPOSITIF DE RETRAITE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, *Ministère français des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative*, 2013.
- L'EDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT A L'ECOLE EN EUROPE, *Commission européenne, EACEA, Eurydice*. Rapport Eurydice. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2013.

- LIVRE BLANC SUR LE SPORT, *Commission européenne*, 2007.
- OLYMPIC AGENDA 2020, 2014.
- PLAN DE TRAVAIL DE L'UNION EUROPEENNE EN FAVEUR DU SPORT 2011-2014
- PLAN DE TRAVAIL DE L'UNION EUROPEENNE EN FAVEUR DU SPORT 2014-2017
- RAPPORT DE L'INSPECTION GENERALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *L'évaluation de la mise en œuvre du double projet des sportifs de haut niveau et des sportifs en centre de formation des clubs professionnels*, 2013.
- RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES, *Sport pour tous et sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'Etat*, 2013.
- RECOMMANDATION DU COMITE SPORT SUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA RECONVERSION DES ATHLETES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, *Comité Sport du MEDEF*, 2013.
- REFERENTIEL DE COMPETENCES DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, *INSEP*, 2008.
- REVUE SPORT ET CITOYENNETE N°9, DOSSIER SPECIAL « LA GOUVERNANCE DU SPORT EN EUROPE », *Think tank Sport et Citoyenneté*, 2009.
- REVUE SPORT ET CITOYENNETE N°16, DOSSIER SPECIAL « SPORT, ECOLE ET EDUCATION », *Think tank Sport et Citoyenneté*, 2011.
- REVUE SPORT ET CITOYENNETE N°18, DOSSIER SPECIAL « SPORT ET EMPLOI EN EUROPE », *Think tank Sport et Citoyenneté*, 2012.
- REVUE SPORT ET CITOYENNETE N°22, DOSSIER SPECIAL « LE SPORT EN ENTREPRISE », *Think tank Sport et Citoyenneté*, 2013.
- SPORTIF(VE)S DE HAUT NIVEAU, ON VOUS SOUTIENT !, *Ministère français des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative*, 2013.

Sitographie

- www.adepts.be
www.bloso.be
www.csd.gob.es
www.dalaspportsacademy.se
www.dosb.de

www.ec.europa.eu/sport
www.franceolympique.com
www.insep.fr
www.mob.hu
www.olympic.org
www.proad.csd.gob.es
www.sportetcitoyennete.com
www.sporthilfe.de
www.sportlycee.lu
www.sportmitperspektive.com
www.sports.gouv.fr
www.stichtingloot.nl
www.teamdanmark.dk
www.ukSPORT.gov.uk

Médias

SPORT CORNER N°2, *Think tank Sport et Citoyenneté*, 2013.
ANGERS TELE, *L'accompagnement et la reconversion des sportifs de haut niveau*, 2014.

ILS NOUS SOUTIENNENT

THEY SUPPORT US

Sport et Citoyenneté adresse ses sincères remerciements aux partenaires et mécènes qui soutiennent ses activités tout au long de l'année :

Sport and Citizenship wishes to thank its partners and patrons which support its activities:

Partenaires institutionnels

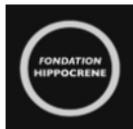


Mécènes

Kurt Salmon ✦



The Healthy Hydration Company™



Rejoignez Sport et Citoyenneté

Tarifs 2015

- Chômeurs et étudiants 50€
- Particuliers 100€
- Personnes morales 250€
- Bienfaiteurs et mécènes 650€ ou plus

ORGANISME :

ADRESSE :

NOM :

PRENOM :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

TELEPHONE :

COURRIEL :

DATE ET SIGNATURE :

Par chèque, à l'ordre de *Sport et Citoyenneté*,
11 rue Alexandre Fleming 49066 ANGERS – France

Ou par simple clics sur www.sportetcitoyennete.com!

Sport et Citoyenneté est un think tank européen spécialisé dans l'analyse des politiques sportives et dans l'étude de l'impact sociétal du sport en Europe.

Sport and Citizenship is a European think tank dedicated to the study of European sport policies and sport's societal impact in Europe.

Selon des études internationales, 30% des jeunes pratiquants entre 10 et 17 ans abandonnent le sport chaque année, parce qu'ils considèrent que la pratique sportive leur prend trop de temps. Cette situation est d'autant plus vraie pour les sportifs de haut niveau, dont le rythme de vie est difficilement conciliable avec les défis et les contraintes du système éducatif et du marché du travail. Pour répondre à ce défi, la notion de « double projet » a vu le jour : elle se définit comme la recherche de l'excellence sportive et de la réussite scolaire, universitaire et professionnelle du sportif.

Dans le cadre d'un projet pédagogique mené en collaboration avec le Mastère Spécialisé en Management des Organisations de Sport d'Audencia Nantes, le think tank *Sport et Citoyenneté* présente une approche comparée des systèmes mis en œuvre dans six États européens pour faciliter la poursuite du double projet, accompagnée de prestigieuses contributions,

According to international research, every year 30% of the young people between 10 and 17 who do a sport give it up, because they find that their sport takes up too much of their time. This is especially the case for top-level athletes; it is difficult to reconcile the demands of their sporting life with the challenges and constraints of the education system or the job market. The idea of the "dual career" was devised as a response to this problem: it can be defined as the pursuit of sporting excellence and academic or professional success by the athlete. Within the framework of an educational project in collaboration with the Specialised Masters in Management of Sport Organisations at Audencia Nantes, Sport and Citizenship brings you a comparative approach to the systems set up with the aim of facilitating the dual career in sport and education in six European States and a compilation of important contributions.



Sylvain Landa

Directeur adjoint et
rédacteur en chef du
think tank *Sport et
Citoyenneté*

Avec le soutien de